

Revue de la performance financière

Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

LE 18 MARS 2026

Le présent rapport annuel vise à procurer aux actionnaires et aux parties intéressées de l'information choisie sur Power Corporation du Canada. Pour plus de renseignements sur la Société, les actionnaires et les personnes intéressées sont priés de consulter les documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et le rapport de gestion. Pour obtenir des exemplaires des documents d'information continue de la Société, consulter le site Web de la Société au www.powercorporation.com/fr, le site Web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca ou communiquer avec le bureau du Secrétaire, dont les coordonnées figurent à la fin du présent rapport.

Nous rappelons au lecteur qu'une liste des abréviations utilisées se trouve à l'intérieur de la couverture arrière du présent rapport annuel. De plus, l'abréviation suivante figure dans la revue de la performance financière et les états financiers et notes annexes : les états financiers consolidés audités de Power Corporation et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (les états financiers consolidés de 2025 ou les états financiers).

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES Certains énoncés dans le présent rapport annuel, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles des filiales ouvertes de la Société, telles qu'elles sont publiées dans leurs documents d'information respectifs, lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société lancée en 2026, les déclarations portant sur l'impôt différé, la stratégie en matière de technologies financières, les activités de mobilisation de capitaux et les stratégies d'investissement des plateformes de placement, les engagements en capital du groupe Power et de tiers, le calendrier et l'incidence prévus de l'investissement de SHMI dans Unigestion, la stratégie de GBL visant à simplifier son portefeuille, de même que l'incidence prévue de son désinvestissement partiel du portefeuille de GBL Capital, et de la vente de Sienna Gestion, de Sienna Private Credit et de Sienna Real Estate, le dividende prévu de GBL, les objectifs à moyen terme de GBL, les incidences prévues de l'investissement de GBL et de Baird dans SHMI, et les attentes publiées par les filiales de la Société, y compris à l'égard de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Great-West Lifeco et de la participation de la Société à celle-ci, des coûts de transformation des activités et des autres coûts de Great-West Lifeco, ainsi que des objectifs à moyen terme de Great-West Lifeco et de ceux d'IGM. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, des changements touchant les administrations, la réglementation, la législation et les politiques gouvernementales, des modifications aux lois fiscales, les incidences des relations commerciales, des tensions commerciales persistantes et de l'évolution des politiques fiscales, des tensions géopolitiques et des répercussions économiques connexes, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et les risques mentionnés dans la section Gestion des risques dans les présentes, de même que dans la section Facteurs de risque de la plus récente notice annuelle de la Société, et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport annuel, les facteurs présentés par ces filiales dans leurs documents d'information respectifs.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, la finalisation de transactions stratégiques, d'acquisitions, de désinvestissements, ou d'autres stratégies de croissance et d'optimisation selon les modalités prévues, y compris l'obtention des approbations requises au moment et selon les modalités prévues, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Les autres facteurs à considérer incluent également la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats en vertu de l'offre publique

de rachat dans le cours normal des activités, le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport annuel, le fait que l'on ne s'attend pas à ce que les risques présentés par ces filiales dans leurs documents d'information et leur notice annuelle respectifs aient une incidence importante sur la Société. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.ca.

DÉCLARATION À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES AUTRES MESURES Le présent rapport annuel contient des mesures financières (y compris des ratios financiers) qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (bénéfice net ajusté) », « bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action (bénéfice net ajusté par action) », « valeur de l'actif net ajusté », « valeur de l'actif net ajustée par action », « actif géré et sous services-conseils consolidé », « actif consolidé et actif administré » et « bénéfice tiré des honoraires ». La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS de la présente revue de la performance financière pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure. Des rapprochements entre la valeur de l'actif net ajustée et le bilan de la société de portefeuille sont également inclus dans la section Valeur de l'actif net ajustée.

Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (ou bénéfice net ajusté) représente le bénéfice net lié aux activités poursuivies, excluant les ajustements.

Au premier trimestre de 2025, la Société a bonifié l'information présentée sur les composantes de l'actif consolidé et de l'actif administré afin de fournir une meilleure visibilité quant à l'actif géré au sein des activités consolidées de la Société. Les données des périodes comparatives ont été retraitées afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Le présent rapport annuel contient également d'autres mesures utilisées aux fins de l'analyse des activités de la Société, ainsi que de ses sociétés en exploitation cotées en bourse consolidées et de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes : « actif géré », « actif administré », « actif géré et actif sous services-conseils », « actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques », « valeur comptable par action participante », « engagements en capital », « intéressement aux plus-values », « capitaux générant des honoraires », « capitalisation boursière », « valeur de l'actif net », « intéressement aux plus-values (montant net) », « engagements non capitalisés » et « taux moyen pondéré des honoraires de gestion ». De plus, la présentation de la société de portefeuille est utilisée pour présenter et analyser la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation à titre de société de portefeuille. Se reporter à la section Autres mesures de la présente revue de la performance financière pour obtenir une définition de chaque mesure.

INFORMATIONS PRÉSENTÉES À L'ÉGARD DES SOCIÉTÉS OUVERTES DANS LESQUELLES LA SOCIÉTÉ INVESTIT Dans ce rapport annuel i) les informations concernant Great-West Lifeco et IGM, selon le cas, sont tirées des rapports de gestion annuels respectifs de Great-West Lifeco et d'IGM pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires sous leurs profils respectifs sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, ou directement sur leurs sites Web, au www.greatwestlifeco.com/fr et au www.igmfincan.com/fr; et ii) les informations concernant GBL sont tirées de l'information publiée par GBL, notamment dans son communiqué de presse du quatrième trimestre de 2025. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web, au www.gbl.com/fr. Pour obtenir les définitions et les rapprochements des mesures financières non conformes aux normes IFRS présentés par Great-West Lifeco et IGM, se reporter à la section Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR et plus particulièrement aux sous-sections Bénéfice fondamental (perte fondamentale), et Ratios non conformes aux PCGR, qui se trouvent dans le rapport de gestion annuel de Great-West Lifeco, ainsi qu'à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières et plus particulièrement au Tableau 1 : Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui se trouvent dans le rapport de gestion annuel d'IGM pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, respectivement compris aux parties B et C du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

POWER CORPORATION DU CANADA

APERÇU

Constituée en 1925, Power Corporation (TSX : POW; POW.PR.E) est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Par l'intermédiaire de la Financière Power, elle détient une participation lui donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et a également une stratégie active en matière de technologies financières. De plus, conjointement avec le groupe Frère, de Belgique, elle détient une participation donnant le contrôle dans GBL.

Power Corporation exerce ses activités d'investissement fondées sur des relations solides de longue date afin d'offrir des rendements supérieurs. Les activités d'investissement comprennent des investissements dans des gestionnaires d'actifs alternatifs, soit Sagard et Power Sustainable, des fonds d'investissement, ainsi que des participations en Chine qui sont le fruit de plus de 40 années d'engagement. La Société vise à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Power Corporation adhère aux quatre principes d'investissement fondamentaux suivants pour atteindre une création de valeur soutenue à long terme, dans le meilleur intérêt de la Société :

- Perspective à long terme;
- Entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant;
- Supervision étroite de la gouvernance;
- Approche prudente à l'égard de la gestion du risque.









STRATÉGIE DE CRÉATION DE VALEUR

La stratégie de création de valeur de Power Corporation est axée sur les services financiers et est conçue pour générer une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes à long terme. Cette stratégie s'appuie sur les trois principaux leviers suivants :

- Leviers internes des sociétés en exploitation : stratégies de croissance interne au sein des sociétés en exploitation cotées en bourse;
- Leviers externes des sociétés en exploitation : déploiement et redéploiement de capitaux;
- Leviers de Power Corporation : mesures qui peuvent être prises au niveau de la Société et entre la Société et ses sociétés en exploitation cotées en bourse et ses investissements.

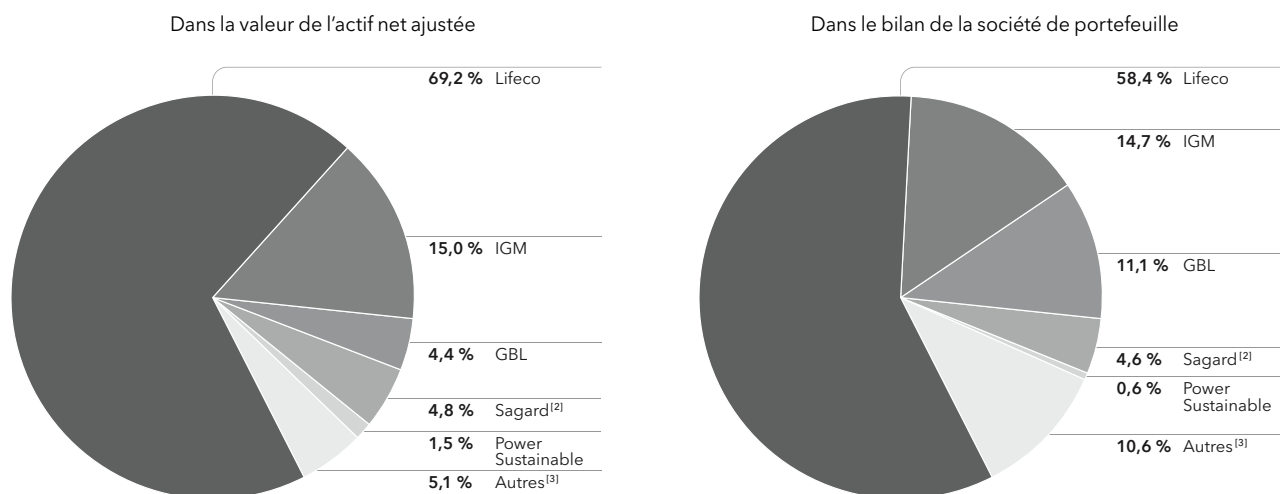
Par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Power Corporation continue de développer ses sociétés de gestion d'actifs alternatifs, qui tirent parti des capacités de placement créées au fil de nombreuses années dans plusieurs catégories d'actifs à forte croissance. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société a l'intention de continuer à fournir du capital exclusif à l'égard des divers produits de placement gérés par chacune d'elles.

Entreprises principales et activités clés au sein du groupe

GREAT-WEST LIFECO		Financière IGM		GBL		Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres		
Solutions de retraite		 	Gestion de patrimoine	 Investissements stratégiques :  	Société de portefeuille	Actifs cotés Actifs privés directs Actifs privés indirects	Gestion de patrimoine	
Gestion du patrimoine			Gestion d'actifs	Gestion d'actifs	 Investissements stratégiques :  	Gestion d'actifs	 	
Garanties collectives								
Assurance et solutions de gestion des risques								

En tant que société de portefeuille, la Société se sert de la valeur de l'actif net ajustée^[1], qui présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille, pour évaluer la valeur, la composition et la taille de ses placements. Les graphiques ci-dessous présentent la composition et la taille relative des placements détenus au sein du groupe Power, et ils illustrent la composition de l'actif inclus dans la valeur de l'actif net ajustée et le bilan de la société de portefeuille, qui sont analysés en détail plus loin dans la présente revue de la performance financière.

Total de l'actif de la société de portefeuille



[1] La valeur de l'actif net ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter aux sections Valeur de l'actif net ajustée et Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[2] Comprend les investissements dans les technologies financières détenus par la Société, incluant les participations dans les Fonds Portage Ventures, Portage Capital Solutions et Wealthsimple.

[3] Comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société, les autres actifs et placements détenus par la société de portefeuille, ainsi que les participations dans les entreprises autonomes de la Société.

Sociétés en exploitation cotées en bourse

Par l'entremise de la Financière Power, la Société détient des participations donnant le contrôle dans Lifeco et IGM. Elle détient également des participations importantes, par l'entremise de sa participation dans GBL, dans des sociétés d'envergure mondiale établies en Europe.

Lifeco

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO), avec une capitalisation boursière de 61,3 G\$ (se reporter à la section Autres mesures) au 31 décembre 2025, est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers fournissant des solutions de gestion de patrimoine, de retraite, de garanties collectives, ainsi que d'assurance et de gestion des risques à ses plus de 40 millions de relations clients. Lifeco exerce ses activités aux États-Unis, au Canada et en Europe sous les marques Empower, Canada Vie et Irish Life.

Au 31 décembre 2025, la Financière Power et IGM détenaient des participations respectives de 68,7 % et de 2,4 % dans les actions ordinaires de Lifeco, correspondant à environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation. En vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, la participation en droits de vote dans les compagnies d'assurance-vie est limitée à 65 %.

Financière IGM

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM), avec une capitalisation boursière de 14,5 G\$ au 31 décembre 2025, est une société canadienne diversifiée de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels partout dans le monde. IGM fournit une vaste gamme de services de planification financière et de gestion des placements afin d'aider environ deux millions de Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers. Les principales filiales en exploitation d'IGM sont le gestionnaire de patrimoine IG Gestion de patrimoine et le gestionnaire d'actifs Placements Mackenzie. IGM détient également un certain nombre d'investissements stratégiques dont tirent avantage ses filiales en exploitation et qui améliorent les perspectives de croissance d'IGM.

Au 31 décembre 2025, la Financière Power et la Canada Vie, une filiale de Lifeco, détenaient des participations respectives de 62,9 % et de 3,9 % dans les actions ordinaires d'IGM.

GBL

Power Financial Europe SA, une filiale en propriété exclusive de la Financière Power, et le groupe Frère détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointco. Au 31 décembre 2025, Parjointco détenait une participation indirecte de 34,2 % (47,8 % des droits de vote) donnant le contrôle dans GBL, une société de portefeuille belge cotée à la Bourse de Bruxelles.

GBL (EBR : GBLB), avec une capitalisation boursière de 10,1 G€ au 31 décembre 2025, est une société de portefeuille de placement bien établie. À titre d'investisseur actif de premier plan en Europe, GBL est axée sur la création de valeur à long terme et s'appuie sur un actionnariat familial stable. GBL vise à générer une croissance significative en fournissant des rendements attrayants à ses actionnaires par l'entremise d'une combinaison d'éléments, soit la croissance de la valeur de son actif net par action, la durabilité de son dividende et les rachats d'actions.

Plateformes de placements dans des actifs alternatifs

Power Corporation continue de développer des plateformes de placements dans des actifs alternatifs (plateformes de placement) qui gèrent des portefeuilles dans plusieurs catégories d'actifs alternatifs, principalement en Amérique du Nord et en Europe. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs proposent des stratégies alternatives aux stratégies d'investissement à long terme traditionnelles. Ces dernières privilégient généralement les investissements dans des actions cotées en bourse et des titres à revenu fixe, alors que les stratégies de placements dans des actifs alternatifs incluent du capital de risque, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé ainsi que des placements dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures. Au 31 décembre 2025, l'actif géré des plateformes de placements dans des actifs alternatifs se chiffrait à 51,8 G\$, incluant des engagements non capitalisés (se reporter à la section Autres mesures).

Sagard

Sagard est une société mondiale de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui est présente dans les domaines du capital de risque, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé et de l'immobilier. Sagard offre à ses sociétés de portefeuille un capital flexible, une culture entrepreneuriale, ainsi qu'un réseau mondial d'investisseurs, de partenaires commerciaux, de conseillers et de spécialistes en création de valeur. Sagard exerce également des activités de gestion privée de patrimoine et détient des participations stratégiques dans d'autres sociétés de gestion d'actifs alternatifs. La société compte des bureaux au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Moyen-Orient. Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Sagard se chiffrait à 47,4 G\$, incluant des engagements non capitalisés.

Les activités de gestion d'actifs de Sagard sont consolidées au sein de Sagard Holdings Management Inc. (SHMI). La Société détenait une participation donnant le contrôle de 44,2 % dans SHMI au 31 décembre 2025 (50,8 % au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, Lifeco et GBL détenaient également des participations respectives de 11,0 % et de 4,9 % dans SHMI.

Power Sustainable

Power Sustainable est un gestionnaire de placements axé sur la durabilité qui compte des bureaux au Canada et aux États-Unis. Power Sustainable finance des sociétés et des projets qui visent à générer des rendements concurrentiels et des résultats positifs en matière de durabilité, et elle offre aux investisseurs institutionnels une exposition aux actifs alternatifs ayant pour objectif d'accélérer la mise au point de solutions durables et d'en accroître l'envergure au sein de nombreux secteurs. Power Sustainable investit dans des sociétés et des projets qui contribuent à la décarbonation, à la durabilité des villes et des collectivités, ainsi qu'à l'efficacité des ressources, des priorités communes au sein de son réseau mondial de clients, de propriétaires d'actifs, de partenaires et d'employés. Power Sustainable comprend actuellement quatre stratégies, soit Power Sustainable Infrastructure énergétique, Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, Power Sustainable Lios (actions de sociétés fermées du secteur agroalimentaire) et Power Sustainable placements privés en décarbonation. Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Power Sustainable se chiffrait à 4,4 G\$, incluant des engagements non capitalisés.

Les activités de gestion d'actifs de Power Sustainable sont consolidées au sein de Power Sustainable Manager Inc. (PSM). La Société détenait une participation donnant le contrôle de 73,0 % dans PSM au 31 décembre 2025 (74,7 % au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, Lifeco détenait également une participation de 20,4 % dans PSM.

Entreprises autonomes

Les entreprises autonomes comprennent la participation donnant le contrôle que la Société détient dans LMPG.

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2025, les principales participations détenues par la Société se présentaient comme suit :

Participations	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Sociétés en exploitation cotées en bourse^[1]			
Lifeco ^[2]	68,7	Participation donnant le contrôle	Consolidation
IGM ^[3]	62,9	Participation donnant le contrôle	Consolidation
GBL ^[4]	17,1	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs			
Sagard			
SHMI ^[5]	44,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
BEX ^[6]	45,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
PEM ^[7]	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
HalseyPoint	40,0	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Wealthsimple ^{[11][8]}	13,9	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures I ^[9]	63,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures II ^{[11][10]}	12,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures III ^[11]	2,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures IV ^[12]	4,8	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Capital Solutions ^[13]	29,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Fonds Sagard ^[14]	Divers	Placement	Juste valeur par le biais du résultat net
Power Sustainable			
Power Sustainable Manager ^[15]	73,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ^[16]	28,3	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Potentia	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Nautilus	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Entreprise autonome			
LMPG	49,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation

[1] Placements détenus par la Société par l'entremise de la Financière Power.

[2] IGM détenait également une participation de 2,4 % dans Lifeco.

[3] La Canada Vie détenait également une participation de 3,9 % dans IGM.

[4] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %). Parjointco détenait une participation donnant le contrôle dans GBL.

[5] Lifeco et GBL détenaient également des participations respectives de 11,0 % et de 4,9 % dans SHMI. Au 31 décembre 2025, les membres de la direction de Sagard détenaient une participation entièrement diluée de 17,4 % dans SHMI. De plus, SHMI offre un programme de rémunération incitative à long terme en vertu duquel certains membres clés de la direction ont reçu, ou recevront à l'avenir, une rémunération sous forme de fonds propres de SHMI, dont les droits seront acquis sur une période de cinq ans.

[6] Par l'entremise de Sagard U.K. Management Ltd., une filiale en propriété exclusive de SHMI, la Société détient actuellement une option pouvant être exercée pour faire l'acquisition d'une participation additionnelle de 5,1 % dans BEX.

[7] Au troisième trimestre de 2025, Sagard a fait l'acquisition de la participation restante de 62,0 % dans PEM.

[8] Portage Ventures I et IGM détenaient également des participations respectives de 9,6 % et de 28,9 % dans Wealthsimple (se reporter également à la sous-section Wealthsimple dans la section Sagard et Power Sustainable).

[9] Lifeco et IGM détenaient également chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

[10] La Financière Power détenait une participation de 7,7 %, Sagard détenait une participation de 4,7 % et Lifeco et IGM détenaient également chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II.

[11] Lifeco et IGM détenaient également des participations respectives de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III.

[12] Lifeco et IGM détenaient également des participations respectives de 11,4 % et de 3,3 % dans Portage Ventures IV.

[13] Lifeco détenait également une participation de 27,9 % dans Portage Capital Solutions.

[14] La Société détenait une participation ne donnant pas le contrôle dans divers fonds gérés par SHMI. Lifeco et GBL détenaient également des placements dans certains de ces fonds. Se reporter à la sous-section Activités de gestion d'actifs dans la section Sagard et Power Sustainable pour consulter la liste des placements et des participations détenus respectivement.

[15] Au 31 décembre 2025, les membres de la direction de Power Sustainable détenaient une participation de 6,6 % dans PSM. Lifeco détenait également une participation de 20,4 % dans PSM. De plus, PSM offre un programme de rémunération incitative à long terme en vertu duquel certains membres clés de la direction pourraient recevoir, à l'avenir, une rémunération sous forme de fonds propres de PSM, dont les droits seront acquis sur une période de cinq ans.

[16] Lifeco détenait également une participation de 12,9 % dans PPSIE.

Faits saillants financiers

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Exercices clos les 31 décembre [en millions de dollars, sauf les montants par action et sauf indication contraire]	2025	2024
Bénéfice net ^[1]	2 572	2 743
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ^[1]	2 572	2 792
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ^{[1][2]}	3 400	2 971
Par action – de base ^[1]		
Bénéfice net	4,01	4,23
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4,01	4,31
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ^[3]	5,31	4,58
Dividende déclaré (par action participante)	2,4500	2,2500
Taux de rendement en dividende ^[4]	3,4 %	5,0 %
Total de l'actif consolidé (en milliards)	926	851
Total de l'actif géré et sous services-conseils consolidé ^[2] (en milliards)	1 433	1 259
Total de l'actif consolidé et de l'actif administré ^[2] (en milliards)	3 971	3 599
Valeur de l'actif net ajustée ^{[1][2]}	54 526	38 974
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	23 082	22 930
Par action ^[1]		
Valeur de l'actif net ajustée ^[3]	85,77	60,44
Valeur comptable ^[5]	36,31	35,56
Capitalisation boursière ^[6]	46 377	28 913
Prix de l'action (actions comportant des droits de vote limités)		
À la clôture	72,95	44,84
Haut	74,91	47,89
Bas	41,88	35,83
Nombre d'actions participantes en circulation		
À la fin de la période	635,7	644,8
Nombre moyen	640,9	648,1

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[2] Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[3] Ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[4] Le taux de rendement en dividende est calculé en divisant le dividende annualisé par action participante, selon le dividende déclaré au cours du quatrième trimestre, par le prix d'une action comportant des droits de vote limités à la fin de la période de présentation de l'information financière.

[5] Se reporter à la section Autres mesures.

[6] Représente le cours de clôture d'une action comportant des droits de vote limités à la fin de la période de présentation de l'information financière applicable, multiplié par le nombre total d'actions comportant des droits de vote limités et d'actions privilégiées participantes en circulation.

SOMMAIRE DE L'APPORT AU BÉNÉFICE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES DE POWER CORPORATION

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Lifeco ^[1]	3 191	2 858
IGM ^[1]	685	586
GBL	(38)	75
Incidence de la consolidation – Lifeco et IGM ^[2]	(98)	(65)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	3 740	3 454
Sagard et Power Sustainable	105	(71)
Entreprises autonomes	(14)	(64)
	3 831	3 319
Activités propres et autres ^[3]	(431)	(348)
Bénéfice net ajusté^{[4][5]}	3 400	2 971
Ajustements ^[6]	(828)	(179)
Bénéfice net^[4]	2 572	2 792

[1] Apport fondé sur le bénéfice présenté par Lifeco et IGM.

[2] Se reporter au tableau détaillé à la section Résultats de Power Corporation.

[3] Comprend l'apport au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, ainsi que l'apport des activités propres, qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles. Se reporter à la section Activités propres et autres ci-après.

[4] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[5] Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[6] Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation.

Développements et transactions notables de 2025**POWER CORPORATION****Changements au sein de la direction**

En février 2026, soit après la fin de l'exercice, la Société a annoncé que l'actuel président et chef de la direction, M. R. Jeffrey Orr, deviendra vice-président du conseil de la Société et sera remplacé à titre de président et chef de la direction par M. James O'Sullivan, actuellement président et chef de la direction de la Financière IGM, avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2026. Ces changements au sein de la direction s'inscrivent dans un processus de planification de la relève rigoureux et soigneusement planifié qui assure une continuité tout en tirant parti du dynamisme du groupe Power.

M. Orr présentera sa candidature en vue de sa réélection au conseil d'administration de la Société à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires et devrait continuer de siéger aux conseils d'IGM, de Lifeco et de certaines de leurs filiales. Il est également prévu qu'il demeure président du conseil d'IGM et du conseil de Lifeco jusqu'au 30 juin 2026.

Retour de capital aux actionnaires

En 2025, la Société a continué d'afficher un bilan solide et de maintenir un montant prudent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie disponibles. Le montant total du capital retourné aux détenteurs d'actions participantes en 2025 s'est élevé à plus de 2,2 G\$, incluant les rachats d'actions comportant des droits de vote limités pour un montant de 711 M\$, à un coût moyen par action de 57,43 \$, en vertu des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités et les versements de dividendes de plus de 1,5 G\$ aux détenteurs d'actions participantes. Le 1^{er} mars 2026, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2027 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal de 20 millions d'actions comportant des droits de vote limités, selon la première éventualité.

FAITS SAILLANTS DES SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

Un certain nombre de développements et de transactions stratégiques ont eu lieu au cours de 2025, dont les suivants :

Lifeco

Bonification des informations présentées : Au début de 2025, Lifeco a révisé la façon dont elle présentait ses informations pour 2025 afin de communiquer des renseignements bonifiés aux analystes, investisseurs et autres parties prenantes. Par conséquent, elle a retraité les résultats comparatifs de 2024 afin qu'ils soient conformes à la nouvelle présentation par secteur et par secteur d'activité, comme il est indiqué ci-dessous. Ces reclassements n'ont entraîné aucune variation du total du bénéfice net ajusté ou du total du bénéfice net de Lifeco sur une base consolidée. Se reporter à la section Sommaire des reclassements au titre du bénéfice dans le rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de renseignements. La bonification relative aux résultats d'exploitation sectoriels de Lifeco comprend ce qui suit :

- Séparation du secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Les résultats du secteur d'activité Solutions en milieu de travail ont été séparés entre les secteurs d'activité Retraite et Garanties collectives afin que les facteurs distincts de croissance du bénéfice pour chaque secteur soient plus clairs. Dans le secteur d'activité Garanties collectives, les principales mesures sont présentées séparément par Lifeco pour les produits d'assurance collective et les produits assortis de contrats de services administratifs seulement (SAS).
- Reclassement de certaines charges, de certaines charges financières et des impôts connexes – Certaines charges, certaines charges financières et les impôts connexes, ainsi que d'autres éléments qui ne sont pas directement associés aux secteurs opérationnels de Lifeco ont été reclassés dans son secteur Exploitation générale. Ce changement reflète la performance de chaque secteur opérationnel de Lifeco sur une base autonome.
- Reclassement de certaines activités ou de certains résultats précédemment attribués à l'exploitation américaine – Les résultats de PanAgora, les participations dans Franklin Templeton, les anciens portefeuilles de produits d'assurance et les produits assortis d'une garantie de retrait à vie (GRV), qui étaient auparavant attribués à l'exploitation américaine, ont été reclassés dans l'exploitation générale. En raison de ce changement, les résultats d'Empower reflètent ses activités principales.
- Présentation d'informations plus détaillées sur l'actif administré – Les informations présentées sur les composantes du total de l'actif administré, y compris l'actif géré et sous services-conseils et l'actif administré seulement, dont le total correspond au total de l'actif des clients, ont été bonifiées. Le total de l'actif des clients combiné aux autres actifs au bilan correspond au total de l'actif administré. Ce changement permet de constater avec plus de clarté l'étendue des solutions de gestion de patrimoine et des solutions à plus grande valeur ajoutée au sein du portefeuille de Lifeco.
- Modification des secteurs d'activité de Lifeco – Lifeco se concentre sur quatre principaux secteurs d'activité, auparavant appelés facteurs de valeur, qui se retrouvent dans ses secteurs opérationnels à présenter.

Coûts de transformation des activités et autres coûts : Comme il a été annoncé précédemment, entre 2025 et 2027, Lifeco prévoit engager des charges de restructuration estimatives de 250 M\$ à 300 M\$ après impôt, en procédant à des investissements dans des plateformes technologiques modernisées et au retrait des anciens systèmes. Elle s'attend également à accroître sa productivité en augmentant l'automatisation et en tirant parti de l'étendue mondiale de son milieu de travail. Ces charges de restructuration constituent un sous-ensemble de coûts de transformation des activités et d'autres coûts qui sont exclus du bénéfice net ajusté de Lifeco. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Lifeco a engagé un montant net ou constitué une provision nette de 260 M\$ après impôt au titre des coûts de transformation des activités et d'autres coûts, dont une tranche de 73 M\$ après impôt a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2025.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Lifeco : Avec prise d'effet le 5 septembre 2025, Lifeco a modifié son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 afin d'augmenter le nombre restant maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées, le faisant passer de 20 millions d'actions ordinaires à 40 millions d'actions ordinaires. De plus, la TSX a approuvé une modification qui autorisait Lifeco à racheter ses actions de la Financière Power, une filiale de la Société, et de certaines filiales en propriété exclusive de la Financière Power en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ce qui permettait ainsi à la Financière Power de conserver sa participation proportionnelle approximative dans Lifeco. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Lifeco a racheté puis annulé environ 28,4 millions d'actions ordinaires à un coût moyen par action de 57,15 \$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. De ce nombre, une tranche de 12,8 millions d'actions ordinaires a été rachetée par la Financière Power, pour un montant total de 768 M\$.

Le 2 janvier 2026, soit après la fin de l'exercice, Lifeco a annoncé qu'elle renouvelait son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, laquelle est valide du 6 janvier 2026 au 5 janvier 2027, pour racheter aux fins d'annulation jusqu'à 20 000 000 de ses actions ordinaires aux prix du marché. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée, Lifeco peut continuer de racheter ses actions de la Financière Power pour permettre à cette dernière de conserver sa participation proportionnelle approximative dans Lifeco. Se reporter à la section Situation financière consolidée – Structure du capital de Lifeco dans le rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de renseignements.

Financière IGM

Rockefeller Capital Management : En décembre 2025, IGM a complété des transactions avec Rockefeller, recevant un produit total de 394 M\$ composé principalement d'un retour de capital et du montant lié à une vente de fonds propres. La participation d'IGM a diminué, passant de 20,5 % à 17,2 % en raison de la vente de fonds propres et d'un ajustement apporté à certaines attributions de droits à un paiement fondé sur des actions précédemment émises, ce qui harmonise les intérêts de la direction de Rockefeller avec le principe d'actionariat à long terme. Par conséquent, la valeur comptable de la participation a diminué et un profit, exclu du bénéfice net ajusté, a été comptabilisé dans les états consolidés des résultats. IGM continuera de comptabiliser sa participation dans Rockefeller selon la méthode de la mise en équivalence.

GBL

Rachats d'actions : En 2025, GBL a racheté, directement et par l'intermédiaire de ses filiales, 4,7 millions d'actions de son propre capital, pour une contrepartie totale de 335 M€. Au cours du deuxième trimestre de 2025, GBL a annulé 5,2 millions de ses actions propres.

SIMPLIFICATION DU PORTEFEUILLE

GBL est déterminée à respecter ses priorités stratégiques établies, soit i) simplifier son portefeuille, ii) effectuer des placements privés directs et iii) générer des rendements attrayants pour ses actionnaires. En 2025, GBL a réalisé des progrès à l'égard de ces priorités stratégiques :

- **Cession partielle de SGS :** Au premier trimestre de 2025, GBL a complété la cession de 8,5 millions d'actions de SGS, réduisant ainsi sa participation pour la faire passer de 19,1 % au 31 décembre 2024 à 14,6 % au 31 mars 2025 (14,3 % au 31 décembre 2025), pour un produit total de 0,8 G€. Cette cession a permis à GBL de générer un gain en capital de 0,2 G€ (sans incidence sur le bénéfice net consolidé établi conformément à IFRS 9). À la suite de la finalisation de la transaction, GBL demeure l'actionnaire le plus important de SGS.
- **Investissement dans Affidea :** En octobre 2025, GBL a investi un montant additionnel de 150 M€ dans Affidea. Cette participation, qu'elle avait initialement acquise en 2022, a généré depuis une importante valeur à l'interne et par l'entremise de placements relutifs.
- **Désinvestissements au sein du portefeuille de GBL Capital :** Le 3 novembre 2025, GBL a annoncé avoir procédé à la monétisation d'une part importante des actifs du portefeuille de GBL Capital. La vente de ces actifs, effectuée en plusieurs transactions, représente une valeur de l'actif net de 2,0 G€^[1] et devrait générer un produit total de 1,7 G€. En 2025, un montant de 1,0 G€ a été reçu et un paiement différé de 0,5 G€ devrait être reçu 12 mois après la clôture. La majorité des transactions ont été finalisées au quatrième trimestre de 2025. La valeur des transactions visant ce portefeuille a été principalement reflétée dans les activités de GBL au cours du troisième trimestre de 2025. GBL Capital a également transféré des engagements non capitalisés de 0,6 G€ et indiqué qu'elle n'effectuerait plus de nouveaux engagements au sein de cette stratégie.
- **Sienna Investment Managers :** Le 24 décembre 2025, GBL a annoncé la signature de l'entente visant la vente à Malakoff Humanis de certaines activités au sein de Sienna Investment Managers, incluant celles liées aux actifs cotés et aux instruments de crédit privé (Sienna Gestion et Sienna Private Credit, respectivement). La vente comprend les engagements (appelés et non appelés) que GBL a effectués à l'égard des fonds gérés par Sienna Gestion et Sienna Private Credit. Après la fin de l'exercice, GBL a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de Sienna Real Estate. Collectivement, ces cessions représentent une partie importante de l'ensemble des activités de gestion de Sienna. Les transactions devraient être finalisées en 2026, sous réserve des approbations réglementaires.
- **Cession d'Umicore :** Le 18 novembre 2025, GBL a annoncé la cession de 19,6 millions d'actions d'Umicore, réduisant ainsi sa participation pour la faire passer de 15,9 % au 30 septembre 2025 à 8,0 % au 31 décembre 2025, pour un produit total de 0,3 G€.

Le 25 février 2026, soit après la fin de l'exercice, GBL a annoncé qu'elle procédait à la liquidation de sa position restante dans Umicore dans le cadre de la simplification de son portefeuille, s'alignant ainsi sur ses priorités stratégiques clés. GBL a cédé sa participation restante de 8,0 %, soit 19,6 millions d'actions, pour un produit total de 0,3 G€. Le placement dans Umicore était classé comme étant à la JVAERG conformément à IFRS 9. Par conséquent, ces cessions n'ont pas d'incidence sur le bénéfice net consolidé de GBL.

- **Augmentation du dividende :** En mars 2026, soit après la fin de l'exercice, GBL a annoncé qu'elle proposera de verser un dividende de 5,125 € par action pour l'exercice 2025, soit une augmentation de 2,5 %. Le dividende est assujéti à l'approbation lors de l'assemblée générale des actionnaires de GBL qui se tiendra en mai 2026.

FAITS SAILLANTS DES PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS

Activités de mobilisation de capitaux

En 2025, les plateformes de placements dans des actifs alternatifs ont poursuivi leurs activités de mobilisation de capitaux, mobilisant des engagements en capital (se reporter à la section Autres mesures) totalisant 5,4 G\$^[2], incluant les engagements de fonds suivants :

Sagard

- **Portage Ventures IV :** En 2025, Sagard a mobilisé des engagements additionnels de 95 M\$ US, portant le montant total des engagements en capital à 524 M\$ US au 31 décembre 2025.
- **PPCVI :** En janvier 2026, Portage, la plateforme mondiale de Sagard axée sur les investissements dans les technologies financières, a complété une transaction afin de prendre en charge la gestion de certains actifs du portefeuille de technologies financières de Point72 Ventures. Les actifs ont été transférés dans un véhicule de continuation de 280 M\$ US géré par une société liée de Portage.
- **Sagard NewGen :** En 2025, Sagard a lancé son deuxième fonds, Sagard NewGen 2, dans le cadre de sa stratégie de placement dans des actions de sociétés fermées européennes qui soutient les entrepreneurs dans les secteurs des technologies et des soins de santé, mobilisant des engagements totalisant jusqu'à 220 M€ au 31 décembre 2025.
- **Sagard Private Equity :** En janvier 2025, Sagard a annoncé le lancement de son fonds d'investissement permanent dans des actions de sociétés fermées conçu pour les investisseurs accrédités canadiens, Sagard Private Equity Strategies. Au 31 décembre 2025, les souscriptions au fonds totalisaient 71 M\$.
- **Sagard Credit Partners :** En 2025, Sagard a lancé son troisième fonds de crédit, Sagard Credit Partners III, et a entrepris des activités de mobilisation de capitaux qui ont permis d'obtenir des engagements totalisant 624 M\$ US.
- **Performance Equity Management :** En 2025, PEM, une filiale de Sagard qui exerce ses activités sous la marque Sagard Private Equity Solutions depuis novembre 2025, a mobilisé des engagements additionnels de plus de 0,9 G\$ US dans l'ensemble de ses stratégies.

[1] Au 31 décembre 2024.

[2] Comprend les engagements de la Société, des entreprises associées et de tiers. Se reporter à la sous-section Sagard et Power Sustainable dans la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation.

Power Sustainable

- **Power Sustainable placements privés en décarbonation** : En mai 2025, Power Sustainable a annoncé le lancement de sa quatrième stratégie d'investissement, Power Sustainable Decarb PE, mobilisant des engagements totalisant jusqu'à 330 M\$ US à l'égard de la nouvelle stratégie axée sur les actions de sociétés fermées du marché intermédiaire.
- **Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures** : En décembre 2025, Power Sustainable a complété la clôture finale de son premier fonds mondial de crédit lié aux infrastructures, qui a permis de mobiliser des engagements additionnels de 96 M\$ US en 2025, portant le montant total des engagements en capital de la stratégie à 811 M\$ US.

Autres développements

Sagard

INVESTISSEMENTS DANS SHMI

- **Investissement de GBL dans SHMI** : En mars 2025, GBL, par l'entremise de GBL Capital, a investi 33 M\$ US dans SHMI dans le cadre de l'acquisition d'une participation de 5 % (après dilution) dans celle-ci. GBL a également convenu d'effectuer des engagements futurs de 250 M€ dans des stratégies gérées par Sagard au cours des cinq prochaines années. Ce partenariat renforce la stratégie de croissance à long terme de Sagard et solidifie ses assises financières, en plus de consolider sa relation avec GBL, qui agit à titre d'investisseur principal à l'égard de certaines stratégies.
- **Investissement de Baird Financial Group (Baird) dans SHMI** : Le 9 septembre 2025, Sagard et Baird ont annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique à volets multiples qui devrait accélérer la croissance de leur réseau de gestion de patrimoine aux États-Unis. En vertu du partenariat, Baird a investi 34 M\$ US dans SHMI et a fait l'acquisition d'une participation de 5 % (après dilution) dans celle-ci. De plus, Baird assurera la distribution des stratégies à la fois différenciées et adaptées de Sagard aux clients de son réseau de gestion privée de patrimoine, en plus de lancer des initiatives conjointes en matière d'innovation de produits, d'engagement des conseillers et de croissance à l'échelle de l'écosystème.

La Société demeure l'actionnaire de contrôle de SHMI à la suite de ces transactions, et celles-ci n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES CONCLUS PAR SHMI

- **Acquisition par SHMI de BEX Capital SAS (BEX)** : En juin 2025, SHMI a complété la transaction précédemment annoncée visant l'acquisition d'une participation stratégique dans BEX, une société de placements secondaires spécialisés qui compte des bureaux à Nice et à New York. L'investissement de Sagard dans BEX marque une étape importante de son expansion dans le secteur des placements secondaires dans des actions de sociétés fermées. L'entente donne notamment à Sagard l'option de faire l'acquisition de la totalité des fonds propres restants de BEX le 31 décembre 2029. Au moment de la clôture de la transaction, la Société a déterminé qu'elle détenait, par l'entremise de Sagard, le contrôle de BEX, conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*. Par conséquent, la Société a consolidé BEX à la date d'acquisition. Au 31 décembre 2025, l'actif géré de BEX se chiffrait à 3,3 G\$ (2,4 G\$ US).

- **Participation additionnelle dans Performance Equity Management (PEM)** : En août 2025, SHMI a fait l'acquisition d'une participation additionnelle de 62,0 % dans PEM, portant son intérêt économique à 100 %, principalement en échange d'actions de catégorie B de PEM qui devraient être réglées le 31 décembre 2028. L'acquisition de l'intérêt économique restant dans PEM facilitera la collaboration et l'intégration au sein de la stratégie croissante de Sagard liée aux solutions en matière de placements dans des actions de sociétés fermées. La Société continue de détenir, par l'entremise de Sagard, le contrôle de PEM, conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*. La transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers. En novembre 2025, PEM a annoncé qu'elle exerçait désormais ses activités sous la marque Sagard Private Equity Solutions, marquant ainsi la fin de son intégration au sein de la plateforme mondiale d'actions de sociétés fermées du marché intermédiaire de Sagard.
- **Acquisition par SHMI des activités liées aux actions de sociétés fermées d'Unigestion Private Equity Holding SA (Unigestion)** : Le 23 septembre 2025, Sagard et Unigestion ont annoncé la combinaison de leurs activités liées aux actions de sociétés fermées du marché intermédiaire, regroupant ainsi leurs activités de placements primaires, de placements secondaires et de placements conjoints liées aux actions de sociétés fermées. La nouvelle plateforme, Sagard Private Equity Solutions, qui inclut BEX et PEM mais exclut les stratégies de placements privés directs de Sagard, gèrera un actif de plus de 23 G\$ US^[1] axé sur les actions de sociétés fermées et offrira, grâce à une portée géographique élargie et une gamme de produits enrichie, des solutions d'actions de sociétés fermées sur mesure et évolutives en matière de placements primaires, de placements secondaires et de placements conjoints aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs à valeur nette élevée. La transaction devrait être finalisée au deuxième trimestre de 2026, sous réserve des approbations réglementaires et des conditions de clôture habituelles. Par l'entremise de Sagard, la Société prévoit acquérir la totalité des fonds propres d'Unigestion et, par conséquent, consolider les activités liées aux actions de sociétés fermées d'Unigestion après la clôture de la transaction.

INVESTISSEMENTS DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES

WEALTHSIMPLE

Le 27 octobre 2025, Wealthsimple a annoncé qu'elle avait conclu une offre d'investissement en fonds propres de 750 M\$, qui se composait d'une offre principale de 550 M\$ et d'une offre secondaire. La ronde de mobilisation de capitaux a été menée par GIC et Dragoneer Investment Group et comprenait la participation d'investisseurs, nouveaux et actuels. La clôture de l'offre principale a eu lieu le 31 octobre 2025 et, dans le cadre de celle-ci, la Société, par l'entremise de la Financière Power, et IGM ont investi un montant de 100 M\$ chacune. Compte tenu de la transaction, la participation non diluée du groupe Power dans Wealthsimple est réduite à 52,4 %, représentant une participation avec droit de vote de 57,5 % et une participation entièrement diluée de 40,7 % au 31 décembre 2025. La Société demeure l'actionnaire de contrôle de Wealthsimple. Une transaction secondaire totalisant 190 M\$ a été complétée le 19 décembre 2025.

[1] Au 30 juin 2025.

Résultats de Power Corporation

Cette section présente :

- les États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS;
- l'apport à Power Corporation de ses filiales en exploitation (Lifeco et IGM) et de GBL, qui sont détenues par l'entremise de la Financière Power, l'apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et des entreprises autonomes de la Société, ainsi que l'apport des activités propres et autres au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation. Une analyse de l'apport de chacun des secteurs à présenter ainsi que d'autres composantes est présentée ci-après, à la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation.

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

MODE DE PRÉSENTATION

Mesures financières et présentation conformes aux normes IFRS

Les états financiers consolidés de 2025 de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB et sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers de la Société incluent les résultats consolidés de la Financière Power, qui comprennent les résultats de Lifeco, d'IGM, de Wealthsimple et des Fonds Portage Ventures, des entités sous le contrôle de la Financière Power. La participation de la Financière Power dans GBL est détenue par l'entremise de Parjointco. Parjointco est une société de portefeuille contrôlée conjointement par la Financière Power et le groupe Frère et est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les plateformes de placement gèrent et exploitent des fonds d'investissement dans des actifs alternatifs auxquels peuvent participer des investisseurs tiers, la Société et ses entreprises associées. La Société contrôle un fonds lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec le fonds et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle a de diriger les activités pertinentes du fonds. La direction de la Société détermine si la Société agit pour son propre compte (comme mandant) ou pour le compte d'autrui (comme mandataire) lorsque la Société ou ses filiales agissent à titre de gestionnaire de fonds en plus d'investir dans le fonds. La Société détermine qu'elle agit comme mandant lorsque son capital investi et son exposition à la variabilité des rendements générés à la suite des décisions de la Société ou de ses filiales à titre de gestionnaire de fonds sont suffisants. Elle tient également compte des droits détenus par d'autres investisseurs, y compris leur capacité de révoquer le gestionnaire de fonds.

Présentation de la société de portefeuille

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, la Financière IGM et GBL, soit les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse, ainsi que la société de portefeuille. Ces secteurs à présenter, de même que les activités de gestion d'actifs, reflètent la structure de gestion et la présentation de l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue son rendement en fonction des apports au bénéfice des secteurs opérationnels.

La société de portefeuille comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société. Les activités d'investissement à titre de société de portefeuille, y compris les participations dans Lifeco, IGM et les entités contrôlées au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débetures et les actions non participantes. Les analyses figurant aux sections Situation financière et Flux de trésorerie présentent les bilans et les états des flux de trésorerie de la société de portefeuille sur une base sectorielle; qui sont présentés à la note 35 des états financiers consolidés de 2025, et des rapprochements de ces états sont présentés dans diverses sections de la présente revue de la performance financière.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états consolidés des résultats de Power Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont présentés ci-dessous. Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, IGM et GBL, ainsi que la société de portefeuille. Ce tableau reflète l'apport au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de ses secteurs à présenter, ainsi que l'apport provenant de Sagard et Power Sustainable, soit les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des fonds d'investissement et des participations contrôlés et consolidés, et des entreprises autonomes de la Société.

Bénéfice net consolidé

Exercices clos les 31 décembre	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ⁽¹⁾	Incidence de la consolidation ⁽²⁾	Power Corporation Bénéfice net consolidé	
							2025	2024
Résultat des activités d'assurance								
Produits des activités d'assurance	22 321	–	–	–	–	–	22 321	21 214
Charges afférentes aux activités d'assurance	(17 239)	–	–	–	–	–	(17 239)	(16 368)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(1 703)	–	–	–	–	–	(1 703)	(1 599)
Total du résultat des activités d'assurance	3 379	–	–	–	–	–	3 379	3 247
Résultat de placement net								
Produits (pertes) de placement nets ⁽³⁾	13 705	42	–	34	1 160	(92)	14 849	12 237
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ⁽⁴⁾	(11 683)	–	–	–	–	–	(11 683)	(8 860)
Total du résultat de placement net	2 022	42	–	34	1 160	(92)	3 166	3 377
Honoraires et autres produits	7 895	3 779	–	–	1 854	(232)	13 296	11 804
Charges d'exploitation et frais administratifs	(8 277)	(2 560)	–	(216)	(3 372)	247	(14 178)	(12 462)
Charges financières	(379)	(129)	–	(54)	(281)	(6)	(849)	(812)
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	4 640	1 132	–	(236)	(639)	(83)	4 814	5 154
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	55	309	(263)	–	482	(121)	462	376
Bénéfice avant impôt	4 695	1 441	(263)	(236)	(157)	(204)	5 276	5 530
Charge (économie) d'impôt sur le bénéfice	534	334	–	1	8	1	878	929
Bénéfice net – activités poursuivies	4 161	1 107	(263)	(237)	(165)	(205)	4 398	4 601
Perte nette – activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	–	(115)
Profit net – cession d'activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	–	44
Bénéfice net	4 161	1 107	(263)	(237)	(165)	(205)	4 398	4 530
Attribuable aux								
Participations ne donnant pas le contrôle	1 540	449	–	139	(152)	(205)	1 771	1 735
Détenteurs d'actions non participantes	–	–	–	55	–	–	55	52
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation ⁽²⁾	2 621	658	(263)	(431)	(13)	–	2 572	2 743
	4 161	1 107	(263)	(237)	(165)	(205)	4 398	4 530

[1] La colonne Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres comprend les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui incluent des fonds d'investissement consolidés, ainsi que les activités d'investissement détenues par l'entremise de la Financière Power, y compris Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, et les entreprises autonomes de la Société.

[2] Les résultats présentés pour Lifeco et IGM sont les mêmes que ceux qu'elles ont elles-mêmes présentés. L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune. L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation et représente leur apport à la société de portefeuille.

[3] Comprend les produits de placement nets et les variations de la JVRN inclus dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

[4] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

En tant que société de portefeuille, la Société évalue la performance de chaque secteur en fonction de son apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes. Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM et de GBL est présentée à la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation ci-après.

APPORT AU BÉNÉFICE NET ET AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

Cette section présente l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de Lifeco, d'IGM et de GBL, de même que de Sagard et Power Sustainable, les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des participations contrôlées et consolidées, ainsi que l'apport des entreprises autonomes et des activités propres et autres.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies^[1]		
Lifeco ^[2]	3 191	2 858
IGM ^[2]	685	586
GBL	(38)	75
Incidence de la consolidation – Lifeco et IGM ^[3]	(98)	(65)
	3 740	3 454
Sagard et Power Sustainable	105	(71)
Entreprises autonomes	(14)	(64)
Activités propres et autres ^[4]	(431)	(348)
	3 400	2 971
Ajustements^[5]		
Lifeco ^[2]	(473)	(123)
IGM ^[2]	5	(3)
GBL	(225)	(44)
Incidence de la consolidation – Lifeco et IGM	(31)	(9)
	(724)	(179)
Sagard et Power Sustainable	(116)	(26)
Entreprises autonomes	12	26
	(828)	(179)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies^[6]		
Lifeco ^[2]	2 718	2 735
IGM ^[2]	690	583
GBL ^[2]	(263)	31
Incidence de la consolidation – Lifeco et IGM	(129)	(74)
	3 016	3 275
Sagard et Power Sustainable	(11)	(97)
Entreprises autonomes	(2)	(38)
Activités propres et autres ^[4]	(431)	(348)
	2 572	2 792
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	–	(49)
Bénéfice net^[6]	2 572	2 743

[1] Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (bénéfice net ajusté) est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco et d'IGM ainsi que de Sagard et Power Sustainable avec leur bénéfice net, ainsi qu'un rapprochement de l'apport de GBL et des entreprises autonomes au bénéfice net ajusté, se reporter aux sous-sections Lifeco, Financière IGM, GBL, Sagard et Power Sustainable, et Entreprises autonomes dans la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation ci-après, qui présentent leur apport respectif au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

[2] L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté sont fondés sur le bénéfice présenté par Lifeco et IGM. L'apport au bénéfice net est fondé sur le bénéfice présenté par GBL.

[3] Voir le tableau ci-après pour obtenir plus de renseignements sur l'incidence de la consolidation.

[4] Comprend l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, ainsi que l'apport des activités propres, qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles. Se reporter à la section Activités propres et autres ci-après.

[5] Se reporter à la section Ajustements ci-après, y compris aux détails portant sur l'incidence de la consolidation.

[6] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Bénéfice par action – de base^[1]		
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	5,31	4,58
Ajustements	(1,30)	(0,27)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4,01	4,31
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	–	(0,08)
Bénéfice net	4,01	4,23

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

INCIDENCE DE LA CONSOLIDATION

L'incidence de la consolidation reflète :

- l'élimination des transactions intersociétés;
- la méthode comptable que la Société applique au bénéfice net présenté par les sociétés en exploitation cotées en bourse pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant :
 - [i] un ajustement lié aux participations de Lifeco dans PPSIE, PSM et SHMI;
 - [ii] une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières, y compris Wealthsimple, les Fonds Portage Ventures et Portage Capital Solutions, dans les apports de Lifeco et d'IGM en fonction de leur participation respective.

Le tableau suivant présente un résumé de l'incidence de la consolidation sur le bénéfice net ajusté pour Lifeco et IGM.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Lifeco	(53)	(48)
IGM ^[1]	(45)	(17)
	(98)	(65)

[1] Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent une charge de 52 M\$ liée à la quote-part revenant à IGM de l'intéressement aux plus-values à payer en raison de l'augmentation de la juste valeur de la participation détenue dans Wealthsimple par l'intermédiaire d'une société en commandite gérée par Sagard (charge de 33 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024).

2025 par rapport à 2024

Bénéfice net	2 572 M\$ (4,01 \$ par action), comparativement à 2 743 M\$ (4,23 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 5,2 % par action.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 572 M\$ (4,01 \$ par action), comparativement à 2 792 M\$ (4,31 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 7,0 % par action.
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	3 400 M\$ (5,31 \$ par action), comparativement à 2 971 M\$ (4,58 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 15,9 % par action.
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net et au bénéfice net ajusté liés aux activités poursuivies	Apport de 3 016 M\$ au bénéfice net lié aux activités poursuivies, comparativement à 3 275 M\$ pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 7,9 %. Apport de 3 740 M\$ au bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies, comparativement à 3 454 M\$ pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 8,3 %.

Principaux facteurs influant sur le bénéfice

Bénéfice net et bénéfice net ajusté liés aux activités poursuivies

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net de la Société a diminué de 220 M\$, ou 7,9 %, et le bénéfice net ajusté a augmenté de 429 M\$, ou 14,4 %, par rapport à la période correspondante de 2024.

- **Lifeco** : L'apport au bénéfice net a diminué de 17 M\$, ou 0,6 %, et l'apport au bénéfice net ajusté a augmenté de 333 M\$, ou 11,7 %.
- **IGM** : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont respectivement augmenté de 107 M\$, ou 18,4 %, et de 99 M\$, ou 16,9 %.
- **GBL** : L'apport au bénéfice net a représenté un montant négatif de 263 M\$ et l'apport au bénéfice net ajusté a représenté un montant négatif de 38 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à un apport au bénéfice net et un apport au bénéfice net ajusté qui avaient représenté des montants positifs respectifs de 31 M\$ et de 75 M\$ pour la période correspondante de 2024.
- **Sagard et Power Sustainable** : Le bénéfice net (activités de gestion d'actifs et d'investissement) comprend un apport positif de 158 M\$ de Sagard et un apport négatif de 169 M\$ de Power Sustainable pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à un apport positif de 81 M\$ de Sagard et à un apport négatif de 178 M\$ de Power Sustainable pour la période correspondante de 2024. Le bénéfice net ajusté (activités de gestion d'actifs et d'investissement) comprend un apport positif de 158 M\$ de Sagard et un apport négatif de 53 M\$ de Power Sustainable, comparativement à un apport positif de 65 M\$ de Sagard et à un apport négatif de 136 M\$ de Power Sustainable pour la période correspondante de 2024.

Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM, de GBL, et de Sagard et Power Sustainable est présentée aux sous-sections Lifeco, Financière IGM, GBL, et Sagard et Power Sustainable, dans la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation ci-après.

Pour une analyse complémentaire des résultats de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

Revue des secteurs et des résultats d'exploitation

SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

Lifeco

APERÇU DES ACTIVITÉS

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de patrimoine et d'actifs, et de la réassurance. Lifeco exerce ses activités principalement aux États-Unis, au Canada et en Europe sous les marques Empower, Canada Vie et Irish Life. Aux fins de la présentation de l'information, Lifeco a quatre principaux secteurs à présenter, soit l'exploitation américaine, l'exploitation canadienne, l'exploitation européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Lifeco se concentre sur quatre principaux secteurs d'activité, qui se retrouvent dans ses secteurs opérationnels à présenter : Retraite (répond aux besoins des clients en matière de services de retraite, principalement par l'entremise de relations axées sur les régimes offerts par l'employeur); Gestion du patrimoine (fournit aux clients de détail des solutions de gestion de patrimoine axées sur les conseils, incluant des produits d'épargne et de gestion de patrimoine pour les particuliers); Garanties collectives (fournit des prestations en matière de santé et de mieux-être à grande échelle, principalement par l'entremise de relations axées sur les régimes offerts par l'employeur, incluant les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie); et Assurance et solutions de gestion des risques (incluant les couvertures individuelles d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, les rentes immédiates individuelles et les régimes de retraite individuels, ainsi que les produits de réassurance).

L'exploitation américaine est gérée par Empower, un fournisseur de premier plan de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur dans le secteur public, le secteur à but non lucratif et le secteur des entreprises. Empower comprend : Solutions en milieu de travail – Empower, qui s'aligne sur le secteur d'activité Retraite et offre des services d'épargne, de placement et de consultation par l'entremise de régimes offerts par l'employeur; et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui s'aligne sur le secteur d'activité Gestion du patrimoine et offre des solutions composées de produits individuels ainsi que des produits et des services de gestion de patrimoine aux particuliers, incluant des comptes de retraite individuels et des comptes de placement après impôt. L'exploitation américaine comprend également une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco ainsi que les résultats de Putnam, qui était classée dans les activités abandonnées en 2024.

L'exploitation canadienne est gérée par la Canada Vie, qui offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de quatre secteurs d'activité principaux, soit Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes. Elle comprend également une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Retraite, Lifeco offre des produits d'épargne-retraite, de revenus de retraite et de rentes ainsi que d'autres produits spécialisés à l'intention des clients collectifs au Canada. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Gestion du patrimoine, la Canada Vie offre des produits et des services de gestion de patrimoine axés sur l'épargne et le revenu à des clients individuels. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Garanties collectives, la Canada Vie offre à des clients collectifs au Canada des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et dentaire, et d'assurance créances. Le secteur d'activité Assurance et rentes offre à des clients individuels des produits et des services individuels d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuelles.

L'exploitation européenne comprend quatre secteurs d'activité distincts, soit Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes, et elle exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande. Elle comprend une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur d'activité Retraite comprend les activités liées aux produits de retraite collectifs en Irlande, et le secteur d'activité Garanties collectives comprend les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie au Royaume-Uni et en Irlande. Le secteur d'activité Gestion du patrimoine comprend les produits de placement offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits de retraite offerts en Allemagne. Le secteur d'activité Assurance et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut les activités de réassurance de Lifeco sous le secteur d'activité Assurance et solutions de gestion des risques, qui exerce principalement ses activités aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Elle comprend également une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales et englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. En juin 2025, Lifeco a annoncé que le secteur d'activité Solutions de gestion du capital et des risques a cessé d'accepter les nouvelles affaires de réassurance du risque de mortalité pour ses activités d'assurance-vie traditionnelle aux États-Unis afin de mettre davantage l'accent sur les principaux marchés des solutions structurées, de la réassurance couvrant le risque de longévité et de la rétrocession relative aux catastrophes.

Le secteur Exploitation générale comprend les résultats d'exploitation des activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principaux secteurs d'activité, notamment certaines charges indirectes, une certaine partie du bénéfice relatif au surplus, certaines charges financières et certains impôts connexes qui ne sont pas directement liés aux activités des principales unités d'exploitation, les résultats de PanAgora, le revenu de dividendes provenant des participations dans Franklin Templeton, et les résultats du portefeuille de produits d'assurance de l'exploitation américaine, incluant un bloc de polices d'assurance-vie conservé, principalement constitué de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life Insurance Company, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance-vie rétrocedé et des produits assortis d'une GRV.

Pour obtenir plus de renseignements, se reporter au rapport de gestion annuel de Lifeco.

RÉSULTATS

Apport à Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Participation directe moyenne (%)	68,6	68,2
Apport au bénéfice		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 621	2 661
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	3 138	2 810
Dividendes reçus	1 544	1 411
Aux 31 décembre	2025	2024
Apport aux bilans de la société de portefeuille		
Valeur comptable de la participation dans Lifeco	17 237	17 108
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille	58,4	59,6
Juste valeur de la participation dans Lifeco	42 147	30 292
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille à la juste valeur	69,2	67,7

Rapprochement de l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :		
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies		
Tel qu'il a été présenté par Lifeco	3 191	2 858
Incidence de la consolidation ^[1]	(53)	(48)
	3 138	2 810
Ajustements		
Tels qu'ils ont été présentés par Lifeco	(473)	(123)
Incidence de la consolidation ^[2]	(44)	(26)
	(517)	(149)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 621	2 661
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	–	(48)
Bénéfice net	2 621	2 613

[1] L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant un ajustement au titre des participations de Lifeco dans PPSIE, PSM et SHMI et une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ⁽¹⁾⁽²⁾	5,03	4,50
Ajustements ⁽³⁾	(0,74)	(0,20)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ⁽¹⁾	4,29	4,30
Bénéfice net⁽¹⁾	4,29	4,23

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental par action ordinaire », un ratio non conforme aux normes IFRS, dans les documents d'information publiés par Lifeco. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024 (montants retraités) ⁽¹⁾
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies⁽²⁾⁽³⁾		
Exploitation américaine	1 582	1 408
Exploitation canadienne	1 462	1 418
Exploitation européenne	1 023	946
Solutions de gestion du capital et des risques	965	856
Exploitation générale	(383)	(436)
	4 649	4 192
Ajustements⁽⁴⁾		
Expérience sur le marché par rapport aux attentes	(216)	214
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction	(87)	(149)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences	(260)	(112)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions	(148)	(148)
Modifications aux lois fiscales et autres incidences fiscales	22	14
	(689)	(181)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies⁽²⁾		
Exploitation américaine	1 436	1 229
Exploitation canadienne	1 464	1 640
Exploitation européenne	609	930
Solutions de gestion du capital et des risques	861	656
Exploitation générale	(410)	(444)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies⁽²⁾	3 960	4 011
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	–	(115)
Profit net lié à la cession d'activités abandonnées – Putnam	–	44
Bénéfice net⁽²⁾	3 960	3 940

[1] En 2025, Lifeco a bonifié les informations présentées à l'égard des classements des secteurs et des secteurs d'activité, et elle a retraité les résultats comparatifs de 2024 afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Se reporter à la section Sommaire des reclassements au titre du bénéfice dans le rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de renseignements.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[3] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental (la perte fondamentale) », une mesure financière non conforme aux normes IFRS, dans les documents d'information publiés par Lifeco. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document.

[4] Se reporter à la section Ajustements ci-après. Désigné par Lifeco comme les « éléments exclus du bénéfice fondamental ».

2025 par rapport à 2024

Bénéfice net	3 960 M\$ (4,29 \$ par action), comparativement à 3 940 M\$ (4,23 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 1,4 % par action.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 960 M\$ (4,29 \$ par action), comparativement à 4 011 M\$ (4,30 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 0,2 % par action.
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	4 649 M\$ (5,03 \$ par action), comparativement à 4 192 M\$ (4,50 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 11,8 % par action.

ÉTATS-UNIS (activités poursuivies)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 135 M\$ US (207 M\$ CA) par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 1 031 M\$ US (1 436 M\$ CA). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 1 136 M\$ US (1 582 M\$ CA), soit une augmentation de 108 M\$ US (174 M\$ CA) par rapport à la période correspondante de 2024. L'augmentation est principalement attribuable à :

- une hausse des honoraires et des produits sur marge découlant de la hausse du volume de l'actif, en raison des niveaux élevés des marchés boursiers et de la croissance du nombre de participants dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine;
- des ajustements fiscaux favorables dans le secteur d'activité Retraite.

Partiellement contrebalancés par :

- une hausse des charges d'exploitation engagées pour soutenir la croissance enregistrée dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine;
- l'accroissement des incidences liées au crédit sur les actifs investis dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant négatif de 105 M\$ US (146 M\$ CA), comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 132 M\$ US (179 M\$ CA) pour la période correspondante de 2024. La diminution des ajustements négatifs est principalement attribuable à :

- la nature non récurrente des charges d'intégration et de restructuration liées à Prudential engagées à l'exercice précédent;
- un raffinement des modèles au cours de l'exercice considéré, qui a été comptabilisé dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine;
- des ajustements fiscaux favorables comptabilisés pour l'exercice considéré dans le secteur d'activité Retraite;
- partiellement contrebalancés par la hausse des cotisations à un fonds de garantie au cours de l'exercice considéré par rapport à l'exercice précédent.

CANADA

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a diminué de 176 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 1 464 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 44 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 1 462 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- la hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au chapitre de l'invalidité de longue durée;
- la hausse du bénéfice du secteur d'activité Retraite attribuable à la croissance de l'actif découlant de l'appréciation des marchés;
- des modifications de certaines estimations liées à l'impôt;
- partiellement contrebalancées par la baisse du bénéfice relatif au surplus découlant de la diminution des taux d'intérêt.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant positif de 2 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 222 M\$ pour la période correspondante de 2024, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une provision pour restructuration comptabilisée au deuxième trimestre de 2025.
- L'incidence moins favorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la section Révision des hypothèses et mesures prises par la direction dans le rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de renseignements.
- Les incidences moins favorables des taux d'intérêt et des actions de sociétés ouvertes.
- Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'amélioration des écarts de crédit et du rendement des actions de sociétés fermées.

EUROPE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a diminué de 321 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 609 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 77 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 1 023 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- la hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au Royaume-Uni et en Irlande;
- la hausse du bénéfice du secteur d'activité Gestion du patrimoine en raison de la hausse des honoraires découlant de la croissance des actifs des clients;
- l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité;
- partiellement contrebalancées par la baisse du bénéfice relatif au surplus découlant des dividendes versés à la société de portefeuille mère et par la baisse des profits liés aux activités de négociation.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant négatif de 414 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 16 M\$ pour la période correspondante de 2024, principalement en raison des facteurs suivants :

- L'incidence plus défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la section Révision des hypothèses et mesures prises par la direction dans le rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de renseignements.
- L'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes, comparativement à une incidence favorable à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence de la réduction des écarts de crédit au Royaume-Uni et des fluctuations des taux d'intérêt sans risque.
- Les incidences défavorables de la transformation des activités et d'autres incidences défavorables, principalement en raison de la hausse des charges de restructuration.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a augmenté de 205 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 861 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 109 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 965 M\$, principalement en raison de la croissance des nouvelles affaires au sein des Solutions de gestion du capital et des résultats légèrement défavorables au chapitre de l'assurance découlant du caractère saisonnier des activités au quatrième trimestre et de l'avantage conféré par un portefeuille diversifié.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant négatif de 104 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 200 M\$ pour la période correspondante de 2024, principalement en raison de la variation de l'incidence nette de la révision des hypothèses actuarielles, ainsi que de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit par rapport aux attentes. Se reporter à la section Révision des hypothèses et mesures prises par la direction dans le rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de renseignements.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lié aux activités poursuivies lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction de Lifeco. Se reporter aux analyses détaillées présentées précédemment dans chacun des secteurs opérationnels de Lifeco.

En 2025, les ajustements représentant une incidence défavorable nette de 689 M\$ après impôt sur le bénéfice comprennent ce qui suit :

- Au quatrième trimestre de 2025, les ajustements comprennent une incidence défavorable nette de 197 M\$, incluant les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un

montant négatif de 73 M\$ après impôt (montant négatif de 91 M\$ avant impôt), l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 61 M\$ après impôt (montant négatif de 84 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 36 M\$ après impôt (montant négatif de 49 M\$ avant impôt), et la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 27 M\$ après impôt (montant négatif de 28 M\$ avant impôt).

- Au troisième trimestre de 2025, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 67 M\$, incluant les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 56 M\$ après impôt (montant négatif de 68 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 37 M\$ après impôt (montant négatif de 47 M\$ avant impôt), et la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 25 M\$ après impôt (montant négatif de 25 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 40 M\$ après impôt (montant positif de 47 M\$ avant impôt) et par l'incidence favorable des modifications aux lois fiscales et d'autres incidences fiscales représentant un montant de 11 M\$.
- Au deuxième trimestre de 2025, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 255 M\$, incluant les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences^[1] représentant un montant négatif de 121 M\$ après impôt (montant négatif de 181 M\$ avant impôt), l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 104 M\$ après impôt (montant négatif de 116 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 38 M\$ après impôt (montant négatif de 51 M\$ avant impôt), et la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 3 M\$ après impôt (montant négatif de 5 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence favorable des modifications aux lois fiscales et d'autres incidences fiscales représentant un montant de 11 M\$.
- Au premier trimestre de 2025, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 170 M\$, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 91 M\$ après impôt (montant négatif de 113 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 37 M\$ après impôt (montant négatif de 51 M\$ avant impôt), la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 32 M\$ après impôt (montant négatif de 42 M\$ avant impôt), et les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 10 M\$ après impôt (montant négatif de 13 M\$ avant impôt).

En 2024, les ajustements représentant une incidence défavorable nette de 181 M\$ après impôt sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Au quatrième trimestre de 2024, les ajustements comprenaient une incidence favorable nette de 1 M\$, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 38 M\$ après impôt (montant positif de 59 M\$ avant impôt), la révision des

hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant positif de 16 M\$ après impôt (montant positif de 21 M\$ avant impôt), ainsi que l'incidence favorable des modifications aux lois fiscales et d'autres incidences fiscales représentant un montant de 14 M\$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 37 M\$ après impôt (montant négatif de 51 M\$ avant impôt), et par les incidences de la transformation des activités représentant un montant négatif de 30 M\$ après impôt (montant négatif de 34 M\$ avant impôt).

- Au troisième trimestre de 2024, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 202 M\$, incluant la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 203 M\$ après impôt (montant négatif de 235 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 36 M\$ après impôt (montant négatif de 47 M\$ avant impôt), et les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 4 M\$ après impôt (montant négatif de 7 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 41 M\$ après impôt (montant positif de 46 M\$ avant impôt).
- Au deuxième trimestre de 2024, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 33 M\$, incluant les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 29 M\$ après impôt (montant négatif de 35 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 37 M\$ après impôt (montant négatif de 52 M\$ avant impôt), et une incidence défavorable de 34 M\$ au titre des modifications aux lois fiscales^[2]. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant positif de 39 M\$ après impôt (montant positif de 1 M\$ avant impôt), ainsi que par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 28 M\$ après impôt (montant positif de 45 M\$ avant impôt).
- Au premier trimestre de 2024, les ajustements comprenaient une incidence favorable nette de 53 M\$, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 107 M\$ après impôt (montant positif de 136 M\$ avant impôt), ainsi que l'incidence favorable des modifications aux lois fiscales et d'autres incidences fiscales^[2] représentant un montant de 34 M\$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 1 M\$ après impôt (montant positif de 3 M\$ avant impôt), par les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 49 M\$ après impôt (montant négatif de 67 M\$ avant impôt) et par l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 38 M\$ après impôt (montant négatif de 50 M\$ avant impôt).

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion annuel de Lifeco. Il est possible d'obtenir le plus récent rapport de gestion annuel de Lifeco dans le profil de la société sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

[1] Comprend la reprise de provisions au titre des dépôts non réclamés par les actionnaires, actuels et anciens, relativement à l'acquisition de la Corporation Financière Canada Vie en 2003 qui est comptabilisée dans l'exploitation générale au deuxième trimestre de 2025.

[2] La Loi sur l'IMM a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. L'incidence défavorable comptabilisée au deuxième trimestre de 2024 comprenait l'incidence rétroactive de 34 M\$ pour le premier trimestre de 2024 découlant de l'adoption de la loi par le Canada au cours du deuxième trimestre. Le bénéfice net ajusté pour le premier trimestre de 2024 a été présenté sur une base pro forma, comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024, reflétant ainsi l'incidence de 34 M\$ sur le bénéfice net ajusté. Se reporter au rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de détails.

Financière IGM

APERÇU DES ACTIVITÉS

IGM est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels partout dans le monde. Les activités principales d'IGM se composent du gestionnaire de patrimoine IG Gestion de patrimoine et du gestionnaire d'actifs Placements Mackenzie. IGM détient également un certain nombre d'investissements stratégiques dont tirent avantage les filiales en exploitation et qui améliorent les perspectives de croissance d'IGM. IGM compte trois secteurs à présenter, soit Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs et Activités internes et autres.

Le secteur Gestion de patrimoine reflète les activités des entreprises principales et des investissements stratégiques, qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes aux ménages de clients de détail. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine, une organisation de distribution au détail qui offre des services aux ménages canadiens par l'entremise de son courtier en placement et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. IG Gestion de patrimoine fournit à sa clientèle des conseils personnalisés, des services complets de planification financière, d'assurance et de prêts hypothécaires, ainsi que des solutions de placement gérées par des professionnels. IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant à ses clients des services complets de planification qui leur permettent de synchroniser leur vie financière. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment les services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire, ainsi que l'investissement stratégique d'IGM dans Rockefeller (classé en tant que participation dans une entreprise associée) et celui dans Wealthsimple (classé par IGM comme une participation à la JVAERG).

Le secteur Gestion d'actifs reflète les activités des entreprises principales et des investissements stratégiques, qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements. Ce secteur comprend les activités de Placements Mackenzie, qui offre des services de gestion de placements destinés à une gamme de fonds d'investissement distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, ainsi qu'au moyen de mandats de conseiller institutionnel pour des institutions financières, des fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels. Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui offre des services de gestion de placements et des services connexes dans le cadre d'une vaste gamme de mandats de placement grâce à une structure d'équipes spécialisées et à une multitude de canaux de distribution. Mackenzie cherche à devenir le fournisseur et le partenaire privilégié à l'égard des solutions en matière de gestion d'actifs mondiaux au Canada. Ce secteur comprend également les investissements stratégiques d'IGM dans ChinaAMC et Northleaf, qui sont classés comme des participations dans des entreprises associées.

Le secteur Activités internes et autres représente principalement les investissements effectués par IGM dans Lifeco et les Fonds Portage Ventures (se reporter à la section Sagard et Power Sustainable), ainsi que le capital non attribué d'IGM et les écritures d'élimination liées à la consolidation.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter au rapport de gestion annuel d'IGM.

RÉSULTATS

Apport à Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Participation directe moyenne (%)	62,6	62,3
Apport au bénéfice		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	658	583
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	640	569
Dividendes reçus	333	333
Aux 31 décembre	2025	2024
Apport aux bilans de la société de portefeuille		
Valeur comptable de la participation dans IGM	4 337	4 094
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille	14,7	14,3
Juste valeur de la participation dans IGM	9 144	6 792
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille à la juste valeur	15,0	15,2

Rapprochement de l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :		
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies		
Tel qu'il a été présenté par IGM ^[1]	685	586
Incidence de la consolidation ^[2]	(45)	(17)
	640	569
Ajustements		
Tels qu'ils ont été présentés par IGM	5	(3)
Incidence de la consolidation ^[3]	13	17
	18	14
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	658	583
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées		
Incidence de la consolidation ^[4]	-	(1)
Bénéfice net	658	582

[1] Selon le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[2] L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières.

[3] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

[4] Représente la quote-part revenant à IGM des activités abandonnées de Lifeco.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par IGM

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Bénéfice net ajusté ^{[1][2]}	4,61	3,95
Ajustements ^{[3][4]}	0,03	(0,02)
Bénéfice net^{[1][5]}	4,64	3,93

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[2] Le bénéfice net ajusté par action est désigné comme un ratio non conforme aux normes IFRS dans les documents d'information publiés par IGM. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[4] Désigné comme les « autres éléments » par IGM dans les documents d'information publiés par IGM. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document.

[5] Bénéfice par action dilué.

Apport au bénéfice net ajusté par secteur et au bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par IGM

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Gestion de patrimoine ⁽¹⁾	591	478
Gestion d'actifs ⁽¹⁾	377	350
Activités internes et autres ⁽¹⁾	125	111
Bénéfice net ajusté ⁽²⁾⁽³⁾	1 093	939
Ajustements ⁽³⁾⁽⁴⁾	8	(5)
Bénéfice net⁽²⁾	1 101	934

[1] La dette et les charges d'intérêts sont attribuées à chaque secteur en fonction de l'évaluation faite par IGM i) de la capacité à assurer le service de la dette et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[3] Le bénéfice net ajusté est désigné comme une mesure financière non conforme aux normes IFRS dans les documents d'information publiés par IGM. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document. IGM n'affecte pas les ajustements aux secteurs.

[4] Désigné comme les « autres éléments » par IGM dans les documents d'information publiés par IGM. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document.

2025 par rapport à 2024

Bénéfice net	1 101 M\$ (4,64 \$ par action), comparativement à 934 M\$ (3,93 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 18,1 % par action.
Bénéfice net ajusté	1 093 M\$ (4,61 \$ par action), comparativement à 939 M\$ (3,95 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 16,7 % par action.

Le bénéfice net ajusté exclut des ajustements représentant une incidence favorable de 8 M\$ sur le bénéfice au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des ajustements représentant une incidence défavorable de 5 M\$ sur le bénéfice pour la période correspondante de 2024. Ces ajustements ne sont pas affectés aux secteurs. Le bénéfice net et le bénéfice net ajusté de chaque secteur sont résumés ci-dessous.

GESTION DE PATRIMOINE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 113 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 591 M\$. Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion de patrimoine comprend un apport positif de 9 M\$ des investissements stratégiques, comparativement à un apport négatif de 12 M\$ pour la période correspondante de 2024. L'apport d'IG Gestion de patrimoine au bénéfice net ajusté a augmenté de 92 M\$, pour s'établir à 582 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une augmentation de 145 M\$ des produits tirés des honoraires de consultation, qui se sont chiffrés à 1 440 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 12,9 % de l'actif sous services-conseils⁽¹⁾ moyen, partiellement contrebalancée par une baisse du taux des honoraires de consultation et le jour civil de moins pour l'exercice 2025 par rapport à la période correspondante de 2024. Le taux moyen des honoraires de consultation pour l'exercice s'est établi à 97,3 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 98,8 points de base pour la période correspondante de 2024. Les taux des honoraires sont déterminés en fonction du volume de l'actif sous services-conseils des clients, et le taux moyen fluctue en fonction des variations de l'actif sous services-conseils d'un client donné et de la composition des produits.

- Une augmentation de 118 M\$ des produits tirés des honoraires liés aux produits et aux programmes, qui se sont chiffrés à 1 113 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 12,5 % de l'actif géré⁽¹⁾ moyen. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour l'exercice s'est établi à 85,2 points de base de l'actif géré, comparativement à 85,6 points de base pour la période correspondante de 2024.
- Une augmentation de 25 M\$ des autres produits de planification financière, qui se sont établis à 180 M\$, principalement en raison de la hausse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires et de la hausse des produits tirés de la distribution des produits d'assurance.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 119 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 1 153 M\$ pour l'exercice, incluant la rémunération versée aux conseillers, dont la plus grande part varie directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 97 M\$ pour se chiffrer à 762 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif sous services-conseils. Les versements liés à la rémunération fondée sur les ventes sont calculés en fonction du montant net des nouveaux actifs versés dans les comptes des clients et sont inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux liés à l'obtention d'un contrat auprès de clients. La rémunération fondée sur les ventes a augmenté de 10 M\$ pour se chiffrer à 115 M\$. Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires ont augmenté de 12 M\$ pour se chiffrer à 276 M\$ au cours de l'exercice, principalement en raison de la hausse de la rémunération versée en contrepartie de la distribution de produits d'assurance.

[1] Se reporter à la section Autres mesures.

- Une augmentation de 25 M\$ des charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller, qui se sont établies à 216 M\$, principalement en raison des variations de l'actif géré.
- Une augmentation de 13 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien, qui se sont chiffrées à 475 M\$, comprenant les coûts engagés pour soutenir la fonction de gestion de patrimoine et les autres fonctions générales et administratives, comme la gestion des produits, la technologie et les activités, ainsi que des charges liées aux autres unités d'exploitation fonctionnelles et des charges de la société.
- Une diminution de 4 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 8 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent des profits et des pertes latents sur les placements dans des fonds exclusifs, des produits de placement tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des titres et d'autres produits qui ne sont pas liés aux principales activités d'IG Gestion de patrimoine. Ils comprennent également une charge provenant du secteur Activités internes et autres visant l'utilisation de capital non attribué.
- Une augmentation de 34 M\$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 212 M\$.

GESTION D'ACTIFS

Le secteur Gestion d'actifs comprend les honoraires provenant des fonds d'investissement d'IGM, du secteur Gestion de patrimoine et de tierces parties en ce qui concerne les services de gestion de placement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 27 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 377 M\$. Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion d'actifs comprend un apport positif de 138 M\$ des investissements stratégiques, comparativement à 116 M\$ pour la période correspondante de 2024. Le bénéfice net ajusté de Mackenzie a augmenté de 5 M\$, pour s'établir à 239 M\$, principalement en raison du facteur suivant :

- Une augmentation de 51 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets, soit les honoraires de gestion d'actifs contrebalancés par les charges de rémunération versées aux courtiers, qui se sont chiffrés à 834 M\$. Les honoraires de gestion d'actifs nets – tierces parties se sont chiffrés à 701 M\$, soit une augmentation de 39 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, principalement en raison d'une hausse de 11,4 % de l'actif géré moyen, partiellement contrebalancée par une baisse du taux des honoraires de gestion d'actifs nets, ainsi que par le jour civil de moins pour l'exercice 2025. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le taux des honoraires de gestion d'actifs nets de Mackenzie s'est établi à 50,0 points de base, comparativement à 52,9 points de base pour la période correspondante de 2024. La diminution du taux est principalement attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, incluant l'incidence de la proportion accrue de produits tarifés autres que de détail. Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine se sont établis à 133 M\$, soit une augmentation de 12 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024.

Ce facteur a été partiellement contrebalancé par les éléments suivants :

- Une augmentation de 36 M\$ des charges, qui se sont établies à 499 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 23 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien et d'une augmentation de 13 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires au cours de l'exercice. L'augmentation des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires est principalement attribuable à la hausse des commissions versées aux intermédiaires, ce qui cadre avec la hausse des ventes nettes de fonds d'investissement. Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts liés aux activités d'exploitation, y compris les processus technologiques et d'affaires, la gestion des placements et la gestion des gammes de produits à l'interne, de même que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces charges incluent principalement des charges liées à la rémunération et à la technologie et d'autres charges liées aux fournisseurs de services.
- Une diminution de 9 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 15 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent principalement les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs, qui sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus au fur et à mesure que des investisseurs tiers effectuent des souscriptions.
- Une augmentation de 2 M\$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 86 M\$.

ACTIF GÉRÉ ET ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS

L'actif sous services-conseils est l'indicateur clé du secteur Gestion de patrimoine.

L'actif géré est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs et un indicateur additionnel des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils.

31 décembre [en milliards de dollars]	2025	2024
Gestion de patrimoine		
Actif géré d'IG Gestion de patrimoine	138,7	123,2
Autres éléments de l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine	20,2	17,2
Actif sous services-conseils	158,9	140,4
Gestion d'actifs		
Actif géré de tiers	151,2	129,9
Comptes gérés à titre de sous-conseiller et actif géré du secteur Gestion de patrimoine	92,8	83,4
Actif géré	244,0	213,3
Données consolidées^[1]		
Actif géré	289,9	253,1
Actif géré et actif sous services-conseils ^[2]	310,1	270,4

[1] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues au sein des activités principales d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[2] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen.

[en milliards de dollars]	2025				2024			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Gestion de patrimoine								
Actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine	157,8	150,5	141,2	142,5	139,4	132,9	128,1	124,0
Actif géré d'IG Gestion de patrimoine	139,5	133,0	124,5	125,5	123,3	117,7	113,5	110,0
Gestion d'actifs								
Actif géré de tiers	149,7	141,2	132,7	132,2	130,0	125,7	122,8	121,0
Total de l'actif géré	243,2	230,7	217,9	217,5	213,9	207,5	201,8	198,9
Données consolidées^[1]								
Actif géré	289,2	274,2	257,2	257,7	253,3	243,4	236,3	231,0
Actif géré et actif sous services-conseils ^[2]	307,5	291,7	273,8	274,7	269,3	258,6	250,9	245,0

[1] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues au sein des activités principales d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[2] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction d'IGM.

Pour 2025, le bénéfice net ajusté exclut une incidence favorable de 8 M\$ après impôt (26 M\$ avant impôt) comprenant les éléments suivants :

- Un profit de 26 M\$ après impôt (44 M\$ avant impôt) à la vente partielle de la participation dans des entreprises associées, déduction faite des coûts non récurrents, comptabilisé au quatrième trimestre.
- La quote-part revenant à IGM des ajustements d'un montant négatif de 18 M\$ de Lifeco, dont une tranche de 5 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre.

Pour 2024, le bénéfice net ajusté exclut une incidence défavorable de 5 M\$ après impôt (10 M\$ avant impôt) comprenant les éléments suivants :

- Une incidence favorable de 5 M\$ se rapportant à l'avantage tiré d'une transaction de consolidation des pertes fiscales qu'IGM avait conclue avec une filiale de la Société, lequel avait été comptabilisé au quatrième trimestre.
- La quote-part revenant à IGM des coûts non récurrents de refinancement de la dette de Rockefeller d'un montant négatif de 3 M\$ comptabilisé au deuxième trimestre, lesquels étaient liés au remboursement anticipé de l'une des facilités de financement de Rockefeller.
- La quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco d'un montant négatif de 7 M\$, dont une tranche de nil avait été comptabilisée au quatrième trimestre.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion annuel d'IGM. Il est possible d'obtenir le plus récent rapport de gestion annuel d'IGM dans le profil de la société sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

GBL**APERÇU DES ACTIVITÉS**

GBL est une société de portefeuille de placement bien établie. À titre d'investisseur actif de premier plan en Europe, GBL est axée sur la création de valeur à long terme et s'appuie sur un actionnariat familial stable. GBL vise à générer une croissance significative en fournissant des rendements attrayants à ses actionnaires par l'entremise d'une combinaison d'éléments,

soit la croissance de la valeur de son actif net par action, la durabilité de son dividende et les rachats d'actions. Le portefeuille de GBL est composé de sociétés d'envergure mondiale, chefs de file dans leur secteur, auprès desquelles GBL peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel engagé.

Au 31 décembre 2025, le portefeuille de GBL était essentiellement composé de placements dans les entités suivantes (participation en %) :

Actifs cotés

- SGS (SIX : SGSN) (14,3 %) – solutions de contrôle, d'inspection et de certification
- Pernod Ricard (EPA : RI) (6,8 %) – spiritueux premium
- Imerys (EPA : NK) (54,7 %) – solutions de produits minéraux industriels de spécialité
- adidas (XETR : ADS) (3,5 %) – conception, développement et distribution d'articles de sport
- Umicore (EBR : UMI) (8,0 %) – catalyseurs automobiles, matériaux de cathode pour batteries et recyclage des métaux précieux
- Concentrix (Nasdaq : CNXC) (14,1 %) – fournisseur mondial de solutions et de technologies en matière d'expérience client
- Ontex (EBR : ONTEX) (19,98 %) – fournisseur de solutions d'hygiène personnelle

Actifs privés directs

- Affidea (99,2 %) – fournisseur de services de diagnostic avancé et de soins à des patients externes
- Sanoptis (84,3 %) – fournisseur de services ophtalmologiques
- Voodoo (14,9 %) – concepteur et éditeur de jeux mobiles
- Parques Reunidos (23,0 %) – exploitant de parcs de loisirs
- Canyon (52,4 %) – fabricant de vélos haut de gamme vendus directement aux consommateurs

Par l'entremise de GBL Capital et de Sienna Investment Managers, GBL exerce des activités liées à la gestion d'actifs privés indirects et à la gestion d'actifs pour le compte de tiers. GBL Capital effectue des placements dans des fonds gérés à l'externe ainsi que des placements conjoints directs répartis dans des fonds de rachat, de capital de risque et de croissance, d'instruments de crédit privé et de couverture.

Au 31 décembre 2025, la valeur de l'actif net déclarée par GBL (se reporter à la section Autres mesures) s'établissait à 14 035 M€, ou 105,37 € par action, comparativement à 15 681 M€, ou 113,30 € par action, au 31 décembre 2024.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter aux documents d'information publiés par GBL.

RÉSULTATS**Apport à Power Corporation**

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Participation directe moyenne (%) ^[1]	16,9	16,1
Apport au bénéfice		
Bénéfice net (perte nette)	(263)	31
Bénéfice net (perte nette) ajusté	(38)	75
Total des dividendes reçus ^[2]	175	92
Aux 31 décembre	2025	2024
Apport aux bilans de la société de portefeuille		
Valeur comptable de la participation dans GBL	3 291	3 683
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille	11,1	12,8
Juste valeur de la participation dans GBL	2 691	2 162
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille à la juste valeur	4,4	4,8

[1] La participation directe moyenne présentée ne tient pas compte de l'incidence des actions propres détenues par GBL. L'intérêt économique moyen, incluant l'incidence des actions propres, s'est établi à 18,6 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (17,9 % en 2024).

[2] Les dividendes reçus de Parjointco se sont chiffrés à 112 M€ pour la période close le 31 décembre 2025, comparativement à 62 M€ pour la période close le 31 décembre 2024.

Rapprochement de l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Apport aux éléments suivants de Power Corporation		
Bénéfice net (perte nette) ajusté	(38)	75
Ajustements		
Charge pour perte de valeur et autres charges et reclassement de l'écart de change se rapportant à Imerys	(155)	(44)
Perte liée au désinvestissement partiel du portefeuille de GBL Capital et de Sienna Investment Managers	(92)	-
Profit d'Affidea lié à la modification de sa dette	22	-
	(225)	(44)
Bénéfice net (perte nette)	(263)	31

Apport au bénéfice net (à la perte nette), tel qu'il a été présenté par GBL

Exercices clos les 31 décembre [en millions d'euros]	2025	2024
Quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises associées et des sociétés en exploitation consolidées de :		
Imerys	(225)	(52)
Affidea	54	(15)
Sanoptis	(71)	(75)
Canyon	(6)	(19)
Parques Reunidos/Piolin II	(4)	(25)
GBL Capital et Sienna Investment Managers	(29)	18
	(281)	(168)
Dividendes nets tirés des placements :		
SGS	98	126
Pernod Ricard	81	81
adidas	11	6
Umicore	10	31
Concentrix	10	10
Autres	1	1
	211	255
Autres produits financiers (charges financières)	(208)	197
Autres produits (charges) d'exploitation	(196)	(171)
Profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants	(157)	41
Produits (charges) d'intérêts	7	(21)
Impôt	(1)	(1)
Bénéfice net (perte nette)^{[1][2]}	(625)	132

[1] Désigné comme le « résultat net consolidé conforme aux normes IFRS » dans l'information publiée par GBL.

[2] Attribuable aux actionnaires de GBL.

2025 par rapport à 2024

Bénéfice net (perte nette) Perte nette de 625 M€, comparativement à un bénéfice net de 132 M€ pour la période correspondante de 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la perte nette s'est chiffrée à 625 M€, comparativement à un bénéfice net de 132 M€ pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation de 757 M€ de la perte nette est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une diminution de 405 M€ de l'apport des autres produits financiers (charges financières), représentant un apport négatif de 208 M€ pour GBL pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à un apport positif de 197 M€ pour la période correspondante de 2024. Les autres produits financiers comprennent une diminution nette de 179 M€ de la juste valeur des placements dans des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées de GBL Capital classés comme étant à la JVRN, comparativement à une augmentation nette de 197 M€ de la juste valeur au cours de la période correspondante de 2024. La diminution enregistrée pour l'exercice 2025 reflète la valeur de transaction estimée des actifs inclus dans la cession partielle du portefeuille de GBL Capital annoncée en novembre 2025.
- Une diminution de 198 M€ de l'apport des profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants, représentant un apport négatif de 157 M€ pour GBL, comparativement à un apport positif de 41 M€ pour la période correspondante de 2024. L'apport des profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants tient compte des pertes de valeur de 34 M€ comptabilisées au quatrième trimestre au titre des ventes récemment annoncées au sein de Sienna Investment Managers, des pertes de 31 M€ au titre des désinvestissements additionnels au sein du portefeuille de GBL Capital, ainsi que des pertes de valeur additionnelles sur les investissements effectués par GBL Capital au troisième trimestre de 2025, principalement en raison de la cession partielle du portefeuille de GBL Capital. De plus, les résultats du premier trimestre de 2024 comprenaient un profit lié à la vente d'un placement par GBL Capital.

- Une augmentation de 113 M€ de l'apport négatif de la quote-part du bénéfice des entreprises associées et des sociétés en exploitation consolidées, représentant un apport négatif de 281 M€ pour GBL, comparativement à un apport négatif de 168 M€ pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une augmentation de 173 M€ de l'apport négatif d'Imerys, représentant un apport négatif de 225 M€, principalement lié à une charge pour perte de valeur du goodwill sans effet sur la trésorerie de 467 M€ se rapportant à ses activités Solutions pour Réfractaires, Abrasifs & Construction en raison des conditions difficiles du marché, ainsi qu'à des charges de 41 M€ se rapportant à un programme d'amélioration des coûts et de la performance, et à des radiations de 31 M€ se rapportant au projet Imerys British Lithium.
- Une diminution de 47 M€ de l'apport de GBL Capital et Sienna Investment Managers, représentant un apport négatif de 29 M€ pour GBL.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 69 M€ de l'apport d'Affidea, représentant un apport positif de 54 M€ pour GBL.
- Une diminution de 21 M€, de 13 M€ et de 4 M€ de l'apport négatif respectif de Parques, de Canyon et de Sanoptis, représentant un apport négatif respectif de 4 M€, de 6 M€ et de 71 M€ au bénéfice de GBL.

- Une diminution de 44 M€ des dividendes, qui se sont établis à 211 M€, principalement en raison d'une diminution des dividendes reçus de SGS découlant d'une baisse de la participation de GBL au cours du premier trimestre de 2025 et d'une diminution des dividendes reçus d'Umicore.
- Une augmentation de 25 M€ de l'apport négatif des autres produits (charges) d'exploitation, représentant un apport négatif de 196 M€ pour GBL, comparativement à un apport négatif de 171 M€ pour la période correspondante de 2024. Les autres charges d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent une charge de 54 M€ se rapportant au programme d'intéressement aux plus-values, comparativement à une charge de 39 M€ pour la période correspondante de 2024, ainsi qu'une charge de 26 M€ se rapportant à la réévaluation des régimes de rémunération incitative à long terme.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'élément suivant :

- Une augmentation de 28 M€ de l'apport des produits (charges) d'intérêts, représentant un apport positif de 7 M€, comparativement à un apport négatif de 21 M€ pour la période correspondante de 2024, ce qui comprend la réception d'intérêts en souffrance de 9 M€ liés à des retenues d'impôt à la source indûment appliquées à des dividendes reçus en 2008, ainsi que les produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Taux de change moyens

Les taux de change moyens pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 étaient les suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024	Variation en %
€/ \$ CA	1,5782	1,4818	6,5

Ajustements

La direction de la Société applique la définition du bénéfice net ajusté aux résultats présentés par GBL et identifie des ajustements connexes. Les ajustements sont des éléments exclus de l'apport de GBL au bénéfice net de la Société lors du calcul de l'apport au bénéfice net ajusté.

Pour 2025, les ajustements représentant une incidence défavorable nette de 225 M\$ comprennent ce qui suit :

- Pour le quatrième trimestre, les ajustements représentant une incidence défavorable de 180 M\$ sur le bénéfice comprenaient la quote-part revenant à la Société des éléments suivants :
 - Les charges hors exploitation de 90 M\$ comptabilisées par Imerys, principalement liées à une charge pour perte de valeur du goodwill sans effet sur la trésorerie se rapportant à ses activités Solutions pour Réfractaires, Abrasifs & Construction en raison des conditions difficiles du marché, ainsi qu'à des charges se rapportant à un programme d'amélioration des coûts et de la performance et à des radiations se rapportant au projet Imerys British Lithium.
 - Les charges pour pertes de valeur de 65 M\$ comptabilisées au niveau de Parjointco au titre du goodwill lié à Imerys.
 - Une charge de 25 M\$ au titre des désinvestissements additionnels au sein du portefeuille de GBL Capital qui ont été conclus au quatrième trimestre, et les ajustements liés aux prix et au change au titre des désinvestissements précédemment annoncés, ainsi qu'une quote-part des charges pour perte de valeur comptabilisées relativement à Sienna Investment Managers afin de refléter la valeur de transaction de la vente annoncée de certaines activités de gestion de placement.

- Pour le troisième trimestre, les ajustements représentant une incidence défavorable de 67 M\$ sur le bénéfice comprenaient la quote-part revenant à la Société de la perte nette comptabilisée par GBL à la cession partielle du portefeuille de GBL Capital. La majeure partie de ce portefeuille était classée à la JVRN, et la valeur de transaction estimée avait été reflétée dans la valeur comptable des actifs visés par le désinvestissement au troisième trimestre.
- Cet élément a été partiellement contrebalancé par les ajustements représentant une incidence favorable de 22 M\$ sur le bénéfice se rapportant à la quote-part revenant à la Société de l'incidence d'Affidea sur le bénéfice découlant de la renégociation des modalités de sa dette, laquelle avait été comptabilisée au premier trimestre.

Pour 2024, les ajustements représentant une incidence défavorable nette de 44 M\$ comprenaient la quote-part revenant à la Société de la perte sans effet sur la trésorerie comptabilisée par Imerys à la cession de ses actifs destinés à l'industrie papetière, principalement attribuable au reclassement de l'écart de change cumulé connexe dans le bénéfice, laquelle avait été comptabilisée au troisième trimestre.

Les résultats financiers et les autres informations de GBL sont tirés des documents d'information publiés par GBL. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web (www.gbl.com/fr).

AUTRES COMPOSANTES DU BÉNÉFICE

Sagard et Power Sustainable

Par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable, la Société continue de développer ses sociétés de gestion d'actifs, qui tirent parti des capacités de placement créées au fil de nombreuses années dans plusieurs catégories d'actifs à forte croissance. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers ainsi que sur l'expansion des stratégies et des catégories d'actifs.

- Sagard est une société mondiale de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui est présente dans les domaines du capital de risque, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé et de l'immobilier. Sagard offre à ses sociétés de portefeuille un capital flexible, une culture entrepreneuriale, ainsi qu'un réseau mondial d'investisseurs, de partenaires commerciaux, de conseillers

et de spécialistes en création de valeur. Sagard exerce également des activités de gestion privée de patrimoine et détient des participations stratégiques dans d'autres sociétés de gestion d'actifs alternatifs. La société compte des bureaux au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Moyen-Orient.

- Power Sustainable est un gestionnaire de placements axé sur la durabilité qui compte des bureaux au Canada et aux États-Unis. Power Sustainable finance des sociétés et des projets qui visent à générer des rendements concurrentiels et des résultats positifs en matière de durabilité, et elle offre aux investisseurs institutionnels une exposition aux actifs alternatifs ayant pour objectif d'accélérer la mise au point de solutions durables et d'en accroître l'envergure au sein de nombreux secteurs. Power Sustainable comprend actuellement quatre stratégies, soit Power Sustainable Infrastructure énergétique, Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, Power Sustainable Lios (actions de sociétés fermées du secteur agroalimentaire) et Power Sustainable Decarb PE.

Sagard et Power Sustainable comprennent les résultats des plateformes de placement, lesquels incluent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement.

		SAGARD		POWER SUSTAINABLE	
ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS	Sagard et Power Sustainable sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers ainsi que sur l'expansion des stratégies et des catégories d'actifs.	Bénéfice tiré des honoraires + Intéressement aux plus-values + Autres activités de gestion et participations stratégiques ^[1]		Bénéfice tiré des honoraires + Intéressement aux plus-values + Autres activités de gestion (Potentia et Nautilus) ^[1]	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	Power Corporation investit du capital exclusif dans les stratégies de ses plateformes de placement afin de soutenir leur croissance et leur développement à titre de gestionnaires d'actifs et elle cherche à obtenir des rendements intéressants en fonction du profil de risque.	Placement <ul style="list-style-type: none"> ■ Capital de risque <ul style="list-style-type: none"> ■ Wealhtsimple ■ Actions de sociétés fermées ■ Instruments de crédit privé ■ Immobilier 	Comptabilisation <ul style="list-style-type: none"> JVRN Consolidée JVRN JVRN JVRN 	Placement <ul style="list-style-type: none"> ■ Infrastructure énergétique ■ Crédit lié aux infrastructures 	Comptabilisation <ul style="list-style-type: none"> Consolidée^[2] JVRN

[1] Sagard comprend la quote-part du bénéfice de la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine et des autres participations stratégiques. Power Sustainable comprend les autres activités de gestion (Potentia et Nautilus) qui sont exercées au nom de PPSIE, incluant les services d'exploitation et d'entretien, les services à valeur ajoutée et les services d'acquisition de clients.

[2] Les participations dans les infrastructures énergétiques doivent être consolidées conformément aux normes IFRS. L'apport au bénéfice représente la quote-part revenant à la Société du bénéfice des activités sous-jacentes de PPSIE et des participations directes (c.-à-d. les produits et les charges liés aux projets, les charges financières connexes, la dotation aux amortissements, les charges liées au développement, et les frais généraux et administratifs), ainsi que l'incidence de la réévaluation des participations détenues par des tiers dans PPSIE.

APPORT À POWER CORPORATION

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant de Sagard et Power Sustainable :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :		
Bénéfice net (perte nette) ajusté		
Activités de gestion d'actifs		
Sagard	14	5
Power Sustainable	(37)	(65)
Activités d'investissement (capital exclusif)		
Sagard	144	60
Power Sustainable	(16)	(71)
	105	(71)
Ajustements		
Sagard	–	16
Power Sustainable	(116)	(42)
Bénéfice net (perte nette)	(11)	(97)

Les sections qui suivent présentent un aperçu des activités de gestion d'actifs et d'investissement des plateformes de placement, ainsi que leurs résultats.

ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

Aperçu des activités

SAGARD

Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Sagard se chiffrait à 47,4 G\$ (34,6 G\$ US) (39,3 G\$ [27,3 G\$ US] au 31 décembre 2024), y compris des engagements non capitalisés (se reporter à la section Autres mesures) répartis dans quatre catégories d'actifs, soit le capital de risque, les actions de sociétés fermées, les instruments de crédit privé et l'immobilier, incluant 1,5 G\$ d'actifs par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine (1,2 G\$ au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, l'actif géré par l'entremise des fonds de fonds, des fonds d'investissement direct et des comptes à gestion distincte de PEM et par l'entremise des stratégies de placements secondaires de BEX représentait un montant de 16,5 G\$ (12,0 G\$ US).

Sagard gère des actifs dans des fonds, des comptes à gestion distincte et des véhicules de placement conjoint. Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré par stratégie.

31 décembre [en milliards de dollars]	2025	2024
Capital de risque ^{[1][2]}	14,6	11,3
Actions de sociétés fermées ^{[2][3]}	16,2	12,9
Instruments de crédit privé	7,9	6,6
Immobilier	7,4	7,4
Autres ^[4]	1,3	1,1
Actif géré	47,4	39,3
<i>Power Corporation</i>	2,6	2,0
<i>Tiers et entreprises associées^[5]</i>	44,8	37,3
Capitaux générant des honoraires^{[6][7]}	29,5	26,5
<i>Power Corporation</i>	1,2	1,1
<i>Tiers et entreprises associées^[5]</i>	28,3	25,4

[1] Inclut l'élimination des participations interfonds au sein de la catégorie d'actif du capital de risque.

[2] Au 31 décembre 2025, l'actif géré par l'entremise des stratégies de PEM représentait un montant de 5,5 G\$ (4,0 G\$ US) dans la catégorie d'actif du capital de risque et un montant de 7,7 G\$ (5,6 G\$ US) dans la catégorie d'actif des actions de sociétés fermées (5,2 G\$ [3,6 G\$ US] dans la catégorie d'actif du capital de risque et 7,9 G\$ [5,5 G\$ US] dans la catégorie d'actif des actions de sociétés fermées au 31 décembre 2024).

[3] Au 31 décembre 2025, l'actif géré par l'entremise des fonds BEX représentait un montant de 3,3 G\$ (2,4 G\$ US) dans la catégorie d'actif des actions de sociétés fermées.

[4] Inclut les actifs gérés par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine, ainsi que les éliminations interfonds entre la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine et les autres catégories d'actifs.

[5] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco, d'IGM et de GBL.

[6] Se reporter à la section Autres mesures.

[7] Exclut les capitaux générant des honoraires de la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine de Sagard d'un montant de 1,4 G\$ au 31 décembre 2025 (1,2 G\$ au 31 décembre 2024).

Le taux moyen pondéré des honoraires de gestion (se reporter à la section Autres mesures) de Sagard s'est établi à 0,91 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à 1,03 % pour la période correspondante de 2024. La diminution est principalement attribuable à la modification de la composition de l'actif géré et aux variations des taux des honoraires connexes, incluant les incidences des acquisitions de BEX au deuxième trimestre de 2025 et de PEM au premier trimestre de 2024.

Le tableau suivant présente de l'information sur les fonds gérés par Sagard, ainsi que sur les participations de la Société dans chacun de ces fonds.

31 décembre 2025			Participation détenue				Rémunération du gestionnaire		
[en millions, sauf indication contraire]	Devise	Engagement initial	Engagements en capital	Power Corporation	Entreprises associées ^[1]	Tiers	Honoraires ^[2]	Intéressement aux plus-values ^[3]	
			(\$)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Capital de risque									
Portage Ventures I ^[4]	\$ CA	2016	482	39,2	60,8	–	2,00	Capital investi	10,0
Portage Ventures II ^[5]	\$ CA	2018	427	12,4	16,8	70,8	2,00	Capital investi	20,0
Portage Ventures III ^[5]	\$ US	2021	655	2,4	15,3	82,3	2,25	Capital investi	20,0
Portage Ventures IV ^[6]	\$ US	2024	524	4,8	14,7	80,5	2,50	Capital engagé	20,0
Portage Capital Solutions	\$ US	2023	513	29,2	29,1	41,7	2,00	Capital engagé	20,0
Fonds Diagram ^[7]	\$ CA	2016 à 2023	400	17,7	17,5	64,8	1,00-2,50	Capital engagé	nil-20,0
SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS									
PEM Venture Capital (PVC)									
PVC I-II	\$ US	2005 à 2008	1 334	–	0,3	99,7	nil-0,38	Capital engagé	5,0
PVC III	\$ US	2014	149	–	2,6	97,4	0,50	Capital engagé	5,0
PVC IV-V	\$ US	2018 à 2021	473	–	2,5	97,5	0,30-0,95	Capital engagé	5,0
PVC VI et SOF ^[8]	\$ US	2024	303	9,9	1,0	89,1	0,30-0,95	Capital engagé	5,0
Actions de sociétés fermées									
Sagard Placements Privés Canada	\$ CA	2021	407	3,7	13,7	82,6	2,00	Capital engagé	20,0
Sagard MidCap II ^[5]	€	2007	728	22,4	11,7	65,9	1,75	Capital investi	20,0
Sagard MidCap 3 ^[5]	€	2013	729	0,2	0,5	99,3	2,00	Capital investi	20,0
Sagard MidCap 4	€	2020	815	18,6	8,8	72,6	1,75	Capital engagé	20,0
Sagard NewGen ^[5]	€	2020	313	6,0	7,8	86,2	2,00	Capital investi	20,0
Sagard NewGen 2 ^[6]	€	2025	220	11,0	23,9	65,1	2,00	Capital engagé	20,0
Sagard Private Equity Strategies ^[9]	\$ US	2025	71	55,4	2,0	42,6	1,00-1,30	Valeur de l'actif net	12,5
SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS									
BEX Private Equity									
BEX II	€	2018	60	–	0,8	99,2	0,45-0,75	Capital engagé	15,0
BEX III	\$ US	2019	365	–	0,8	99,2	0,60-1,05	Capital engagé	15,0
BEX IV	\$ US	2022	765	–	1,0	99,0	0,75-1,35	Capital engagé	15,0
BEX V	\$ US	2025	786	–	1,0	99,0	0,75-1,50	Capital engagé	15,0
PEM Direct Investment (PDI)									
PDI III-IV	\$ US	2014 à 2019	474	–	2,4	97,6	1,00	Capital investi	10,0
PDI V	\$ US	2024	386	7,8	2,0	90,2	1,00	Capital engagé	10,0
Instruments de crédit privé									
Sagard Credit Partners I	\$ US	2018	557	18,0	1,0	81,0	1,50	Capital investi	15,0
Sagard Credit Partners II	\$ US	2022	1 167	4,3	5,2	90,5	1,50	Capital investi	20,0
Sagard Credit Partners III ^[6]	\$ US	2025	624	–	–	100,0	1,50	Capital investi	15,0
Sagard Senior Lending Partners	\$ US	2023	501	–	20,8	79,2	1,25	Capital investi	15,0
Crédit privé Sagard ^[9]	\$ CA	2024	162	29,4	–	70,6	1,00-1,30	Valeur de l'actif net	15,0
Sagard Healthcare Partners ^[10]	\$ US	2019	1 278	9,3	0,5	90,2	1,50-1,75	Capital engagé	20,0
Immobilier									
USPF ^[9]	\$ US	2002	876	1,9	25,1	73,0	0,75-0,98	Valeur de l'actif net	–

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires ainsi que les engagements de Lifeco (33 M\$ dans Portage Ventures II, 59 M\$ US dans Portage Ventures III, 60 M\$ US dans Portage Ventures IV, 143 M\$ US dans Portage Capital Solutions, 50 M\$ dans SPCC, 50 M€ dans Sagard MidCap 4, 10 M€ dans Sagard NewGen 2, 50 M\$ US dans Sagard Credit Partners II, 101 M\$ US dans SSSLP et 221 M\$ US dans USPF), d'IGM (33 M\$ dans Portage Ventures II, 26 M\$ US dans Portage Ventures III et 17 M\$ US dans Portage Ventures IV), de Pargesa (33 M€ dans Sagard MidCap II) et de GBL (40 M€ dans Sagard NewGen 2). Lifeco et IGM ont respectivement investi 25 M\$ et 268 M\$ dans Portage Ventures I.

[2] Représente les honoraires de gestion de base. Les honoraires de gestion présentés pour les fonds PVC et les fonds BEX représentent la fourchette des honoraires de base sur la durée de vie restante de chaque fonds.

[3] Représente l'intéressement aux plus-values de base pour chaque fonds. Sagard se verra attribuer un intéressement aux plus-values pour les fonds PEM et les fonds BEX dont l'année d'engagement initial est ultérieure à leur acquisition, qui a respectivement eu lieu en 2024 et en 2025. L'intéressement aux plus-values pour Sagard Private Equity Strategies et Crédit privé Sagard est réalisé chaque trimestre lorsque le rendement des placements dépasse un taux de rendement minimal prédéterminé, et il n'est pas assujéti à une disposition de récupération.

[4] Comprend les placements dans Wealthsimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power.

[5] Au cours de la période d'investissement, les honoraires de gestion étaient fondés sur le capital engagé. Depuis la clôture de la période d'investissement, les honoraires de gestion sont fondés sur le capital investi, qui peut comprendre une réserve pour investissements supplémentaires.

[6] Portage Ventures IV, PVC VI, PVC SOF, Sagard NewGen 2 et Sagard Credit Partners III poursuivent leurs activités de mobilisation de capitaux.

[7] Les fonds Diagram comprennent Diagram Ventures I, Diagram Ventures II, Diagram Ventures III, Diagram Opportunity et Diagram ClimateTech. Le total des engagements en capital comprend les montants engagés par Portage Ventures I et Portage Ventures II. Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Portage Ventures I (10 M\$ dans Diagram Ventures I) et de Portage Ventures II (10 M\$ dans Diagram Ventures I et 35 M\$ dans Diagram Ventures II). Diagram Ventures I et II ne prévoient pas d'intéressement aux plus-values.

[8] Les fonds PVC VI et PVC SOF sont présentés sur une base combinée. Le montant total des engagements en capital de PVC SOF comprend les engagements de PVC VI, lesquels représentent environ 42 % des engagements en capital de PVC SOF, qui totalisaient 98 M\$ US au 31 décembre 2025.

[9] Sagard Private Equity Strategies, Crédit privé Sagard et USPF sont des fonds à capital variable qui investissent généralement la totalité du capital engagé; de ce fait, les engagements en capital des fonds sont représentatifs de la valeur de l'actif net (se reporter à la section Autres mesures). USPF est géré par Sagard Real Estate en vertu d'une entente de services de gestion.

[10] Représente la première et deuxième séries; la participation dans le fonds est fondée sur le capital investi au 31 décembre 2025. La période d'investissement est close pour la première série, et celle-ci représente un engagement total de 726 M\$. Le taux de la rémunération de base pour la première série est de 1,50 % sur le capital investi.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités des fonds gérés par Sagard.

31 décembre 2025		Engagements				
[en millions, sauf indication contraire]	Devise	Capitalisé total	Non capitalisé	Non capitalisé	Distributions à ce jour ⁽¹⁾	Valeur de l'actif net ⁽²⁾
		(\$)	(\$)	(%)	(\$)	(\$)
Capital de risque						
Portage Ventures I ⁽³⁾	\$ CA	482	–	–	627	3 927
Portage Ventures II	\$ CA	414	13	3,0	64	969
Portage Ventures III	\$ US	522	133	20,4	–	797
Portage Ventures IV	\$ US	155	369	70,5	–	137
Portage Capital Solutions	\$ US	292	221	43,0	14	336
Fonds Diagram	\$ CA	247	153	38,2	90	351
SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS						
Fonds PVC ⁽⁴⁾						
PVC I-II ⁽⁵⁾	\$ US	1 315	19	1,5	3 095	30
PVC III	\$ US	145	4	2,5	308	309
PVC IV-V	\$ US	365	108	22,9	26	482
PVC VI et SOF ⁽⁶⁾	\$ US	82	225	74,4	6	107
Actions de sociétés fermées						
Sagard Placements Privés Canada	\$ CA	220	187	45,9	–	232
Sagard MidCap II	€	722	6	0,9	1 163	18
Sagard MidCap 3	€	682	47	6,5	1 761	233
Sagard MidCap 4 ⁽⁶⁾	€	742	148	18,1	546	720
Sagard NewGen ⁽⁶⁾	€	305	32	10,2	74	406
Sagard NewGen 2	€	9	211	96,0	–	4
SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS						
Fonds BEX ⁽⁷⁾						
BEX II	€	54	6	10,0	132	43
BEX III	\$ US	237	128	35,0	97	300
BEX IV	\$ US	459	306	40,0	–	649
BEX V	\$ US	242	544	69,2	–	353
Fonds PDI ⁽⁴⁾						
PDI III-IV	\$ US	470	4	0,8	691	434
PDI V ⁽⁶⁾	\$ US	206	189	48,8	9	246
Instruments de crédit privé						
Sagard Credit Partners I	\$ US	548	9	1,5	669	50
Sagard Credit Partners II ⁽⁶⁾	\$ US	638	661	56,6	239	601
Sagard Credit Partners III	\$ US	–	624	100,0	–	–
Sagard Senior Lending Partners	\$ US	217	284	56,7	13	230
Sagard Healthcare Partners ⁽⁶⁾	\$ US	1 023	293	22,9	541	727

[1] Exclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds pour être réinvesties, de même que les distributions faites par le fonds en raison d'un rééquilibrage lié à une augmentation de la taille du fonds.

[2] La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des participations détenues dans le fonds, déduction faite des passifs, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds qui sont présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements liés à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

[3] Comprend les placements dans Wealthsimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power, représentant une juste valeur de 3,8 G\$ au 31 décembre 2025 (2,1 G\$ au 31 décembre 2024). Exclut les placements dans Wealthsimple détenus directement par la Financière Power et IGM, qui se chiffraient à 0,3 G\$ au 31 décembre 2025 (0,1 G\$ au 31 décembre 2024).

[4] Au premier trimestre de 2024, Sagard a fait l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans PEM. Les activités des fonds gérés par PEM sont présentées depuis la création de chaque fonds.

[5] Au deuxième trimestre de 2025, les fonds PVC I et II ont été fermés. Au moment de la fermeture, une distribution totale de 415 M\$ US a été transférée dans un fonds de continuation. Certains commanditaires des fonds PVC I et II sont également des commanditaires du fonds de continuation PVC.

[6] Le total des engagements capitalisés représente les flux de trésorerie nets affectés aux participations en portefeuille et les charges liées au fonds depuis sa création, excluant les montants qui ont été rappelés par le fonds. Les engagements non capitalisés de PVC VI, de Sagard MidCap 4, de Sagard NewGen, de PEM-PDI V, de Sagard Credit Partners II et de Sagard Healthcare Partners comprennent des montants distribués respectifs de 4 M\$ US, de 75 M€, de 24 M€, de 9 M\$ US, de 132 M\$ US et de 38 M\$ US, qui peuvent être rappelés par le fonds.

[7] Au deuxième trimestre de 2025, Sagard a fait l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans BEX Capital. Les activités des fonds gérés par BEX sont présentées depuis la création de chaque fonds.

CAPITAL DE RISQUE

(investissements dans les technologies financières)

- La catégorie d'actif du capital de risque de Sagard est gérée par l'entremise des plateformes Portage, Diagram et Sagard Private Equity Solutions.

PORTAGE

- Portage est une plateforme mondiale axée sur les investissements dans les technologies financières et les services financiers. Sa mission consiste à soutenir les entrepreneurs qui redéfinissent les services financiers et, à cette fin, elle s'associe à des entreprises ambitieuses à tous les stades de développement par l'entremise de Portage Ventures et de Portage Capital Solutions.
 - Portage Ventures est une stratégie mondiale d'investissement en capital de risque offrant un soutien aux entreprises qui innovent en matière de technologies financières dans les secteurs de l'assurance, du financement aux particuliers et aux PME et de la gestion de patrimoine et d'actifs, ainsi qu'aux entreprises faisant la promotion des technologies financières. Par l'entremise de ses fonds, Portage Ventures a investi dans plus de 120 sociétés et fonds d'investissement du secteur des technologies financières.
 - Portage Capital Solutions est un partenaire financier qui procure des solutions et des ressources de financement par fonds propres flexibles aux entreprises des secteurs des technologies financières et des services financiers ayant atteint un stade de croissance avancé.

DIAGRAM

- Diagram est un incubateur d'entreprises en démarrage qui crée et lance des sociétés de technologies, ainsi qu'un investisseur en capital de risque qui investit dans des entreprises en démarrage, principalement dans les secteurs des services financiers (technologies financières) et des technologies climatiques. Diagram a lancé plus de 40 sociétés dans lesquelles elle a investi au moyen de cinq fonds.

SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS

- PEM, qui exerce ses activités sous la marque Sagard Private Equity Solutions, met en œuvre un programme de fonds de fonds de capital de risque ciblant particulièrement les gestionnaires d'actifs en phase de démarrage et à un stade de croissance avancé aux États-Unis, axés sur les technologies et auxquels l'accès est limité. Par l'entremise de fonds et de comptes à gestion distincte, cette stratégie d'investissement offre aux investisseurs un accès à des gestionnaires sélectionnés, dont bon nombre sont fermés aux nouveaux investisseurs.

ACTIONS DE SOCIÉTÉS FERMÉES

- La catégorie d'actif des actions de sociétés fermées de Sagard est gérée par l'entremise des plateformes Sagard et Sagard Private Equity Solutions.

SAGARD

- Sagard, par l'entremise de sa catégorie d'actif des actions de sociétés fermées, gère quatre stratégies, soit Sagard Placements Privés Canada, Sagard MidCap (Europe), Sagard NewGen (Europe) et Sagard Private Equity Strategies.
 - Sagard Placements Privés Canada est une stratégie de placements privés qui investit dans le marché intermédiaire canadien et qui est axée sur les services financiers et les services aux entreprises, ainsi que sur le secteur manufacturier.
 - Sagard MidCap est une stratégie de placement dans des actions de sociétés fermées européennes du marché intermédiaire qui investit dans les secteurs des services aux entreprises, des soins de santé, de l'alimentation et des produits de consommation ainsi que dans le secteur industriel.
 - Sagard NewGen est une stratégie de placement dans des actions de sociétés fermées européennes qui soutient les entrepreneurs dans les secteurs des technologies et des soins de santé.
 - Sagard Private Equity Strategies permet aux investisseurs accrédités canadiens d'avoir accès à des fonds d'actions de sociétés fermées de calibre institutionnel. Le fonds investit dans un portefeuille largement diversifié de placements secondaires, de placements conjoints et de placements primaires, en mettant l'accent sur le marché des petites et moyennes entreprises.

SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS

- La stratégie d'investissement de BEX Capital met l'accent sur l'acquisition de positions dans des fonds de fonds, des placements secondaires et des placements conjoints axés sur les actions de sociétés fermées mondiales.
- PEM, qui exerce ses activités sous la marque Sagard Private Equity Solutions, gère une stratégie d'investissement mettant l'accent sur un portefeuille diversifié principalement composé de rachats d'entreprises sur le marché des petites et moyennes entreprises aux États-Unis auprès de gestionnaires d'actifs sélectionnés, incluant des occasions de placements conjoints. PEM offre cette stratégie d'investissement par l'entremise de fonds et de comptes à gestion distincte.

INSTRUMENTS DE CRÉDIT PRIVÉ

- Sagard, par l'entremise de la catégorie d'actif des instruments de crédit privé, gère quatre stratégies, soit Sagard Credit, Sagard Senior Lending, Crédit privé Sagard et Sagard Healthcare, et détient un investissement stratégique dans HalseyPoint.
 - Sagard Credit est une stratégie de prêts directs sans commanditaire axée sur les entreprises ouvertes et fermées du marché intermédiaire en Amérique du Nord, qui offre des solutions de financement par emprunt sur mesure couvrant la gamme complète des instruments de crédit liés aux prêts de premier et de second rang, notamment sous forme de financement mezzanine et non garanti adapté aux besoins particuliers d'une entreprise.
 - Sagard Senior Lending est une stratégie de prêts directs de premier rang axée sur les sociétés du marché intermédiaire en Amérique du Nord. Elle consent des prêts de premier rang à taux variable à des sociétés ouvertes et fermées du marché intermédiaire pour les aider à financer leurs initiatives de croissance et d'autres initiatives stratégiques.
 - Crédit privé Sagard est un fonds permanent qui vise à offrir aux investisseurs accrédités canadiens l'occasion d'investir dans des instruments de crédit privé. Le fonds cherche à générer des rendements attrayants et stables, principalement grâce aux produits d'intérêts gagnés sur un portefeuille très diversifié de prêts privés.
 - Sagard Healthcare, une stratégie d'investissement en redevances du secteur biopharmaceutique, investit dans des redevances et des instruments de crédit adossés à des produits biopharmaceutiques approuvés et commercialisés, à des instruments diagnostiques et à des appareils médicaux. Sagard Healthcare vise à accélérer le rendement sur les innovations pour les propriétaires de propriété intellectuelle, tout en offrant aux investisseurs une exposition attrayante au secteur des soins de santé, qui est largement non corrélée aux autres catégories d'actifs.
 - HalseyPoint, un gestionnaire contrôlé conjointement par Sagard, gère des titres garantis par des prêts (CLO) axés sur les marchés des prêts à effet de levier et des obligations de grande qualité aux États-Unis. Au 31 décembre 2025, l'actif géré de HalseyPoint se chiffrait à 6,2 G\$ (4,5 G\$ US) et, à cette date, elle avait mobilisé des capitaux à l'égard de dix produits de CLO.
- En 2025, Sagard a lancé le Fonds d'équité de CLO Sagard, un fonds qui investira dans la tranche de fonds propres des futurs CLO gérés par Sagard | HalseyPoint. Au deuxième trimestre de 2025, Sagard a complété la première clôture du fonds, mobilisant des engagements d'un montant allant jusqu'à 92,5 M\$ US.

IMMOBILIER

- Sagard Real Estate (auparavant EverWest) est un conseiller en placement immobilier et un exploitant de biens immobiliers qui fournit à ses investisseurs des services de gestion de placement partout aux États-Unis, notamment en ce qui a trait aux acquisitions, à la gestion d'actifs, ainsi qu'au développement et à la gestion immobilière. Le siège social de Sagard Real Estate est établi à Denver, au Colorado, et ses bureaux régionaux sont répartis dans l'ensemble des États-Unis.
- Sagard Real Estate offre une variété de stratégies de placement, y compris des comptes et des fonds à gestion distincte.

PLATEFORME DE PLACEMENT EN GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE

- Sagard Patrimoine (auparavant Grayhawk) est un bureau d'investissement dédié qui offre aux familles canadiennes des capacités de calibre institutionnel et un accès exclusif à des occasions d'investissement mondiales, celles-ci allant des stratégies traditionnelles aux stratégies alternatives. Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Sagard Patrimoine se chiffrait à 1,5 G\$ (1,2 G\$ au 31 décembre 2024).
- Par l'entremise de Sagard, la Société détient indirectement une participation de 77,3 % dans Sagard Patrimoine (60,3 % au 31 décembre 2024).

POWER SUSTAINABLE

Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Power Sustainable se chiffrait à 4,4 G\$ (4,2 G\$ au 31 décembre 2024), incluant des engagements non capitalisés. L'actif géré reflète la juste valeur des actifs, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et inclut les engagements non capitalisés.

Power Sustainable gère des actifs dans des fonds et des comptes à gestion distincte. Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré.

31 décembre [en millions de dollars]	2025	2024
Power Sustainable Infrastructure énergétique	2 647	2 902
Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures	1 118	1 035
Power Sustainable Lios	271	261
Power Sustainable Decarb PE	352	–
Actif géré	4 388	4 198
<i>Power Corporation</i>	1 160	1 303
<i>Tiers et entreprises associées⁽¹⁾</i>	3 228	2 895
Capitaux générant des honoraires⁽²⁾	3 607	2 943
<i>Power Corporation</i>	981	1 107
<i>Tiers et entreprises associées⁽¹⁾</i>	2 626	1 836

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco.

[2] Se reporter à la section Autres mesures.

Le taux moyen pondéré des honoraires de gestion de Power Sustainable s'est établi à 1 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit un taux comparable à celui de la période correspondante de 2024.

Le tableau suivant présente de l'information sur les stratégies gérées par Power Sustainable, ainsi que sur la participation de la Société dans chacune de ces stratégies.

31 décembre 2025 [en millions de dollars, sauf indication contraire]	Devise	Engagement initial	Engagements ⁽¹⁾		Participation détenue ⁽²⁾			Valeur de l'actif net
			Engagements en capital	Capitalisé total	Power Corporation	Entreprises associées ⁽³⁾	Tiers	
			(\$)	(\$)	(%)	(%)	(%)	(\$)
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	\$ CA	2021	1 800	1 751	28,3	12,9	58,8	2 445
Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures ⁽⁶⁾	\$ US	2023	811	300	17,8	76,1	6,1	306
Power Sustainable Lios	\$ CA	2022	285	154	–	20,7	79,3	139
Power Sustainable Decarb PE ⁽⁷⁾	\$ US	2025	266	3	39,5	28,8	31,7	–

[1] Inclut les montants engagés au sein de chaque stratégie dans le cadre d'ententes de gestion distinctes.

[2] Selon le capital engagé ou la valeur de l'actif net au 31 décembre 2025.

[3] Les entreprises associées comprennent les engagements de la direction ainsi que les engagements de Lifeco de 220 M\$ dans PPSIE, de 600 M\$ US dans Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, de 56 M\$ dans Power Sustainable Lios et de 75 M\$ US dans Power Sustainable Decarb PE.

[4] La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds et présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements liés à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

[5] Exclut les participations directes dans des actifs énergétiques, dont la valeur de l'actif net s'établit à 153 M\$. Au 31 décembre 2025, PPSIE avait distribué un montant de 84 M\$ depuis sa création.

[6] Au cours du deuxième trimestre de 2024, la Société a conclu une entente de gestion distincte pour un montant total de 120 M\$ US dans le cadre de laquelle elle investira, conjointement avec le fonds, dans des placements ciblés. Au cours du quatrième trimestre de 2025, la Société a augmenté le montant total prévu par l'entente de gestion distincte pour le porter à 160 M\$ US. Au 31 décembre 2025, la Société avait investi un montant de 61 M\$ US (85 M\$ CA), déduction faite des distributions pouvant être rappelées, par l'intermédiaire de ce compte.

[7] Engagements allant jusqu'à 330 M\$ US, dont une tranche de 266 M\$ US peut actuellement être appelée par le fonds.

POWER SUSTAINABLE INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE

Power Sustainable Infrastructure énergétique (Power Sustainable Energy) exploite une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan axée sur l'Amérique du Nord totalisant 3,8 GW d'actifs d'énergie destinée aux services publics et à la distribution, incluant des actifs en cours de construction et des actifs dans des projets dont le développement est avancé. Par l'entremise de ses sociétés en exploitation en propriété exclusive, Potentia Renewables et Nautilus Solar, Power Sustainable Energy possède une équipe spécialisée de plus de 200 professionnels à l'interne pour superviser le développement, la construction, le financement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable à l'échelle de l'Amérique du Nord.

- Potentia Renewables : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Potentia, une société de production d'énergie renouvelable entièrement intégrée qui conçoit, exploite et gère des actifs de production d'énergies solaire et éolienne et qui exerce ses activités en Amérique du Nord.
- Nautilus Solar : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Nautilus, une société dont le siège social est situé à Chicago, aux États-Unis, et qui se spécialise dans l'acquisition, le développement, le financement et la gestion de projets de distribution d'énergie solaire sur les marchés communautaires, municipaux ou de services publics, ainsi que sur les marchés commerciaux et industriels.

La plateforme Power Sustainable Infrastructure énergétique gère activement des placements par l'entremise du Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE) et au moyen de placements directs dans des infrastructures énergétiques.

Le tableau suivant présente la composition du nombre total de mégawatts des actifs d'énergie destinée aux services publics et à la distribution qui sont gérés.

31 décembre [en mégawatts (MW)]	2025	2024
Projets dont le développement est avancé ^[1]	681	866
Projets en cours de construction	595	253
Projets en exploitation ^[1]	2 566	2 481
	3 842	3 600

[1] Comprend les projets dans lesquels PPSIE détient une participation conjointe, représentant une capacité de 613 MW au 31 décembre 2025, dont une tranche de 343 MW était incluse dans les projets dont le développement est avancé (capacité totale de 645 MW, dont une tranche de 343 MW était incluse dans les projets dont le développement était avancé au 31 décembre 2024). Au cours du deuxième trimestre de 2025, PPSIE a fait l'acquisition de la participation restante dans un projet précédemment comptabilisé à titre de coentreprise.

Power Sustainable Energy reçoit des honoraires de gestion variant entre 0,80 % et 1,00 %, calculés sur la valeur de l'actif net de PPSIE, ainsi qu'un intéressement aux plus-values de 15 %. Power Sustainable Energy reçoit également des honoraires de gestion de 0,85 %, calculés sur la valeur de l'actif net des participations directes.

Au deuxième trimestre de 2025, des projets éoliens développés par Potentia, représentant une capacité d'environ 425 MW et ayant auparavant atteint le stade de l'exploitation commerciale, ont été vendus à PPSIE. La Société a reçu un produit en trésorerie de 262 M\$.

Au 31 décembre 2025, l'actif total de PPSIE et des participations directes, sur une base consolidée, se chiffrait à 6,1 G\$ (6,5 G\$ au 31 décembre 2024).

POWER SUSTAINABLE CRÉDIT LIÉ AUX INFRASTRUCTURES

Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, une plateforme mondiale de crédit lié aux infrastructures, cible des placements dans les infrastructures énergétiques, de mobilité et de logistique, numériques et sociales, ainsi que d'autres infrastructures durables à l'échelle mondiale. La plateforme vise des investissements ayant un profil de risque de qualité inférieure dans des infrastructures et a pour objectif de soutenir les sociétés en exploitation, les actifs et les portefeuilles axés sur le développement durable en leur offrant des solutions de financement sur mesure.

POWER SUSTAINABLE LIOS

Power Sustainable Lios est une plateforme nord-américaine de placements privés spécialisée dans l'agroalimentaire qui soutient la transformation durable de notre système alimentaire. Le fonds Lios I, soit son premier fonds, investit dans des entreprises de taille moyenne axées sur la croissance au sein de la chaîne de valeur alimentaire en Amérique du Nord pour favoriser des changements positifs et durables.

POWER SUSTAINABLE DECARB PE

Power Sustainable placements privés en décarbonation (Power Sustainable Decarb PE) vise à générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque en investissant dans des sociétés du marché intermédiaire établies qui contribuent à décarboner l'économie nord-américaine. La stratégie cible des placements dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie, du transport et de l'environnement bâti.

Le 30 janvier 2026, soit après la fin de l'exercice, Power Sustainable Decarb PE a fait l'acquisition d'une participation majoritaire dans un fournisseur de services publics axés sur l'efficacité énergétique ainsi que de ressources énergétiques distribuées, qui est établi aux États-Unis et qui dessert principalement des sociétés de services publics et énergétiques, ainsi que des clients municipaux.

RÉSULTATS – Activités de gestion d'actifs

Les activités de gestion d'actifs comprennent le bénéfice tiré des honoraires (une mesure financière non conforme aux normes IFRS; se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS), lequel correspond aux honoraires de gestion moins les charges liées aux plateformes de placement. Les activités de gestion d'actifs comprennent également l'intéressement aux plus-values et les produits tirés des autres activités de gestion.

	SAGARD	POWER SUSTAINABLE
ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS		
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		

Sommaire de la composition du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités de gestion d'actifs :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Bénéfice net (perte nette) ajusté		
SAGARD		
Honoraires de gestion ^{[1][2]}	268	232
Charges liées aux plateformes de placement	(293)	(233)
Bénéfice (perte) tiré des honoraires ^[3]	(25)	(1)
Intéressement aux plus-values, montant net ^[4]	89	41
Autres ^[3]	(52)	(14)
	12	26
Bénéfice (perte) provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs ^[5]	1	(2)
Participations ne donnant pas le contrôle ^[6]	1	(19)
	14	5
POWER SUSTAINABLE		
Honoraires de gestion ^[1]	35	27
Charges liées aux plateformes de placement	(66)	(66)
Bénéfice (perte) tiré des honoraires ^[3]	(31)	(39)
Intéressement aux plus-values, montant net ^[4]	6	(15)
Autres ^{[3][7]}	(20)	(18)
Participations ne donnant pas le contrôle ^[8]	8	7
	(37)	(65)
Bénéfice net (perte nette) ajusté	(23)	(60)
Ajustements		
POWER SUSTAINABLE		
Charges de restructuration	–	(14)
Bénéfice net (perte nette)	(23)	(74)

[1] Comprend les honoraires de gestion facturés par la plateforme de placement sur le capital exclusif. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement.

[2] En 2025, Sagard a comptabilisé des honoraires de gestion rétroactifs de 7 M\$ se rapportant aux nouveaux engagements en capital effectués dans le cadre de la clôture des activités de mobilisation de capitaux de Sagard Healthcare Partners, de PVC VI, de PDI V et de Portage Ventures IV (montant de 11 M\$ en 2024 se rapportant à la clôture des activités de mobilisation de capitaux de Portage Capital Solutions, de Sagard Healthcare Partners et de PDI V).

[3] Le bénéfice tiré des honoraires est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Les éléments exclus du bénéfice tiré des honoraires sont inclus au poste Autres. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description et un rapprochement.

[4] L'intéressement aux plus-values, montant net, comprend l'intéressement aux plus-values gagné, déduction faite des montants attribués aux employés. L'intéressement aux plus-values est comptabilisé en fonction des variations de la juste valeur des placements détenus dans chaque fonds consolidé, ainsi qu'en fonction de l'intéressement aux plus-values gagné lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu relativement aux fonds non consolidés. La quote-part revenant à la Société de la charge liée à l'intéressement aux plus-values à payer par le fonds est incluse dans les activités d'investissement.

[5] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) provenant de la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs de Sagard, ainsi que sa participation dans HalseyPoint.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations détenues dans SHMI, PEM et BEX par des tiers, ainsi que les participations détenues dans SHMI par Lifeco et des membres de la direction de Sagard.

[7] Le poste Autres comprend les activités d'acquisition de clients, de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE.

[8] Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations détenues dans PSM par Lifeco et des membres de la direction de Power Sustainable.

AJUSTEMENTS (exclus du bénéfice net ajusté)**POWER SUSTAINABLE**

Au premier trimestre de 2024, Power Sustainable a réorienté ses stratégies et a pris la décision stratégique de réduire les activités de sa stratégie d'actions de sociétés ouvertes en Chine, notamment en cessant ses activités de gestion de placements dans ce pays. Power Sustainable a comptabilisé des charges de restructuration respectives de 12 M\$ et de 2 M\$ aux premier et deuxième trimestres de 2024.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Aperçu

Power Corporation investit du capital exclusif dans les stratégies de ses plateformes de placement afin de soutenir leur croissance et leur développement à titre de gestionnaires d'actifs. La stratégie de croissance des plateformes de placement repose principalement sur la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société s'attend à ce que son capital exclusif représente une proportion de moins en moins importante des fonds futurs. La Société cherche à obtenir des rendements intéressants sur ses investissements en capital exclusif, en fonction du profil de risque des investissements sous-jacents dans chaque stratégie.

Les rendements devraient se réaliser en fonction d'horizons temporels différents :

- Les stratégies liées aux produits, comme celles axées sur les instruments de crédit privé, l'immobilier, le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique et Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, devraient générer des rendements sur une base régulière.
- Les stratégies liées à la croissance du capital, comme celles axées sur le capital de risque et les actions de sociétés fermées, devraient générer des rendements à mesure que les placements sont monétisés.

La Société détient des investissements gérés par Sagard et Power Sustainable. Le tableau suivant présente un résumé des investissements détenus par catégorie d'actif, y compris les investissements détenus par l'entremise de la Financière Power.

[en millions de dollars]	Au 31 décembre 2024			Exercice clos le 31 décembre 2025			Au 31 décembre 2025		
	Investissements à ce jour ⁽¹⁾	Distributions à ce jour ⁽¹⁾	Juste valeur	Investissements	Distributions	Variation de la juste valeur	Investissements à ce jour ⁽¹⁾	Distributions à ce jour ⁽¹⁾	Juste valeur
Sagard									
Capital de risque ⁽²⁾	441	290	1 071	213	22	647	654	312	1 909
Actions de sociétés fermées	1 218	1 355	365	128	279	113	1 346	1 634	327
Instruments de crédit privé	475	315	241	127	124	6	602	439	250
Immobilier	33	1	32	–	–	–	33	1	32
Trésorerie et autres	1	–	43	–	–	–	1	–	21
	2 168	1 961	1 752	468	425	766	2 636	2 386	2 539
Power Sustainable									
Power Sustainable Infrastructure énergétique									
PPSIE ⁽³⁾	425	32	624	22	1	9	447	33	654
Participations directes ⁽⁴⁾	1 190	520	488	26	262	(99)	1 216	782	153
Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures ⁽⁵⁾	27	–	29	77	38	7	104	38	75
Autres investissements	13	2	12	5	3	6	18	5	20
	1 655	554	1 153	130	304	(77)	1 785	858	902
	3 823	2 515	2 905	598	729	689	4 421	3 244	3 441

[1] Inclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds et les distributions découlant du rééquilibrage.

[2] Inclut le placement dans Wealthsimple, une filiale contrôlée et consolidée, à la juste valeur.

[3] Inclut la quote-part revenant à la Société des participations dans les filiales contrôlées et consolidées à la juste valeur détenues par l'intermédiaire de PPSIE. Les investissements à ce jour incluent les montants détenus auparavant par l'intermédiaire de participations directes qui ont été transférés dans PPSIE en 2021, aux troisième trimestres de 2022 et de 2023, ainsi qu'au deuxième trimestre de 2025.

[4] Comprend les participations directes dans les infrastructures énergétiques à la juste valeur. Les investissements à ce jour comprennent le financement relatif aux acquisitions de Potentia et de Nautilus ainsi que les charges liées aux plateformes connexes qui ont été engagées avant l'établissement de Power Sustainable Infrastructure énergétique.

[5] Comprend les placements gérés par l'entremise d'un compte à gestion distincte. Les investissements à ce jour sont présentés déduction faite des cessions d'engagements en capital financés par l'entremise d'offres secondaires directes.

INVESTISSEMENTS DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES

Les investissements dans les technologies financières comprennent les placements de la Société, principalement détenus par l'entremise de la Financière Power, dans les Fonds Portage Ventures et les Fonds Diagram et dans Wealthsimple. Les placements de la Société dans les Fonds Portage Ventures et les Fonds Diagram lui permettent d'approfondir ses connaissances et d'accélérer l'adoption d'innovations au sein du groupe Power, tandis que les placements importants, tel que celui dans Wealthsimple, lui fournissent un accès direct à des capacités inédites.

WEALTHSIMPLE

Au 31 décembre 2025, Portage Ventures I, la Financière Power et IGM détenaient collectivement, par l'intermédiaire d'une société en commandite contrôlée par la Financière Power ainsi que des participations directes, une participation non diluée de 52,4 % dans Wealthsimple (54,4 % au 31 décembre 2024), représentant des droits de vote de 57,5 % et une participation entièrement diluée de 40,7 %. Fondée en 2014, Wealthsimple figure parmi les sociétés du secteur des technologies financières affichant la croissance la plus rapide au Canada. Elle offre des outils numériques simples pour aider les épargnants à gérer et à faire fructifier leur argent.

Wealthsimple continue de renforcer sa présence sur le marché grâce à un éventail de produits financiers couvrant entre autres les placements, les dépenses, l'épargne et l'impôt. Au 31 décembre 2025, Wealthsimple comptait 3,2 millions de clients sur le marché canadien, en excluant les clients utilisant l'outil de déclaration de revenus, avec un actif administré de 111,3 G\$, comparativement à 64,0 G\$ au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, le groupe Power avait investi 544 M\$ dans Wealthsimple (344 M\$ au 31 décembre 2024) et avait reçu un produit total de 500 M\$ dans le cadre d'une transaction secondaire effectuée en 2021.

La juste valeur de la participation du groupe Power dans Wealthsimple se chiffrait à 4,1 G\$ au 31 décembre 2025 (2,2 G\$ au 31 décembre 2024). La juste valeur de la participation entièrement diluée de 15,4 % de la Société dans Wealthsimple, incluant sa participation indirecte détenue par l'intermédiaire de Portage Ventures I, était évaluée à 1 566 M\$ au 31 décembre 2025 (822 M\$ au 31 décembre 2024). L'augmentation de la juste valeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 tient compte des transactions récentes et de la hausse des évaluations de sociétés comparables sur les marchés publics, ainsi que de la performance des activités de Wealthsimple et de ses attentes en matière de produits.

En 2025, le bénéfice net attribuable à la Société a subi une incidence défavorable de 78 M\$, principalement en raison de la comptabilisation de l'intéressement aux plus-values, montant net, lié à l'augmentation de la juste valeur de Wealthsimple aux deuxième et troisième trimestres.

- La Société a comptabilisé une augmentation de 51 M\$ de l'intéressement aux plus-values à payer au titre de sa participation dans Wealthsimple, qu'elle a incluse dans les activités d'investissement de Sagard, ainsi que la quote-part lui revenant de l'augmentation respective de 52 M\$ et de 4 M\$ de l'intéressement aux plus-values à payer, qu'elle a attribuée à IGM et à Lifeco et incluse dans l'incidence de la consolidation. Le total de la quote-part revenant à la Société de l'augmentation de l'intéressement aux plus-values à payer s'est chiffré à 107 M\$, compte tenu des participations ne donnant pas le contrôle.
- À titre de gestionnaire, Sagard a comptabilisé des produits tirés de l'intéressement aux plus-values de 54 M\$, déduction faite des charges liées aux employés connexes, qu'elle a inclus dans les activités de gestion d'actifs. Le total de la quote-part revenant à la Société des produits tirés de l'intéressement aux plus-values, montant net, s'est chiffré à 29 M\$, compte tenu des participations ne donnant pas le contrôle.

RÉSULTATS – Activités d'investissement

Les activités d'investissement comprennent les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par les plateformes de placement et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement. En raison du traitement comptable requis à l'égard des placements et des activités sous-jacents, les résultats de certains fonds consolidés et de certaines filiales contrôlées et consolidées qui sont inclus dans les activités d'investissement ne sont pas alignés sur les variations de la juste valeur de la participation respective de la Société.

La Société a déterminé qu'elle détient le contrôle du Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique en raison de son exposition aux rendements variables, et elle est tenue de consolider les activités de PPSIE conformément aux normes IFRS. Par conséquent, l'augmentation de la juste valeur de la participation détenue par la Société dans PPSIE n'est pas comptabilisée dans le bénéfice. Toutefois, les participations à titre de commanditaires détenues par des tiers comportant des clauses de rachat, sous réserve de certaines restrictions, ont été classées en tant que passifs financiers et sont réévaluées à leur valeur de rachat. L'incidence de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle a été exclue du bénéfice net ajusté. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

Les produits tirés des activités d'investissement (capital exclusif) sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs, incluant les variations de la juste valeur.

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités d'investissement (capital exclusif) :

	SAGARD	POWER SUSTAINABLE
ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS		
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Bénéfice net (perte nette) ajusté		
SAGARD		
Actions de sociétés fermées et autres stratégies	148	72
Capital de risque (investissements dans les technologies financières) ^[1]	(4)	(12)
	144	60
POWER SUSTAINABLE		
Infrastructures énergétiques ^[2]	(23)	(72)
Autres ^[3]	7	1
	(16)	(71)
Bénéfice net (perte nette) ajusté	128	(11)
Ajustements		
SAGARD		
Réévaluation des actifs d'impôt différé	–	16
POWER SUSTAINABLE		
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et autres incidences liées au marché	(116)	(82)
Reclassement de l'écart de change lié à Power Sustainable China	–	54
	(116)	(12)
Bénéfice net (perte nette)	12	(23)

[1] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Wealthsimple. Les résultats de l'exercice 2025 comprennent une charge de 51 M\$ liée à la quote-part revenant à la Société de l'intéressement aux plus-values à payer en raison de l'augmentation de la juste valeur de la participation détenue dans Wealthsimple (charge de 32 M\$ comptabilisée en 2024).

[2] Les participations dans les infrastructures énergétiques sont consolidées conformément aux normes IFRS. L'apport au bénéfice représente la quote-part revenant à la Société du bénéfice lié aux activités sous-jacentes de PPSIE et des participations directes (c.-à-d. les produits et les charges liés aux projets, les charges financières connexes, la dotation aux amortissements, les charges liées au développement, et les frais généraux et administratifs).

[3] Les résultats du premier trimestre de 2025 comprenaient une variation de la juste valeur des autres investissements gérés au sein de la plateforme Power Sustainable.

AJUSTEMENTS (exclus du bénéfice net ajusté)**SAGARD**

Aucun ajustement n'a été apporté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, Sagard avait comptabilisé des ajustements d'un montant positif de 16 M\$ se rapportant principalement à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des actifs d'impôt différé par Wealthsimple.

POWER SUSTAINABLE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, Power Sustainable a comptabilisé des ajustements représentant une incidence défavorable nette de 116 M\$ comprenant la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et d'autres incidences liées au marché :

- Une charge de 125 M\$ se rapportant à la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers, à l'égard de laquelle une charge de 124 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre. La Société contrôle et consolide les activités de PPSIE conformément aux normes IFRS. Toutefois, les participations détenues par des tiers comportent des clauses de rachat et sont classées en tant que passifs financiers, lesquels sont réévalués à leur valeur de rachat. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent une charge nette de 95 M\$ se rapportant à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, attribuable à l'augmentation nette de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE.
- Un recouvrement de 11 M\$ attribuable à la réévaluation d'un passif d'impôt différé se rapportant à la participation de la Société dans PPSIE et comptabilisé au deuxième trimestre de 2025.
- La quote-part revenant à la Société des réévaluations de la juste valeur des dérivés ayant représenté une perte de 2 M\$ après impôt (3 M\$ avant impôt), à l'égard de laquelle un profit de 6 M\$ après impôt (8 M\$ avant impôt) a été comptabilisé au quatrième trimestre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, Power Sustainable avait comptabilisé des ajustements représentant une incidence défavorable nette de 28 M\$ comprenant l'élément suivant :

- Une charge de 82 M\$ se rapportant à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et des autres incidences liées au marché :
 - Une charge de 88 M\$ se rapportant à la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, attribuable aux variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers, dont une tranche de 41 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2024. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024 comprenaient une charge de 49 M\$ se rapportant à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE.
 - Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la quote-part revenant à la Société des réévaluations de la juste valeur des dérivés avait représenté un profit de 6 M\$ après impôt (8 M\$ avant impôt), à l'égard duquel un profit de 13 M\$ après impôt (17 M\$ avant impôt) avait été comptabilisé au quatrième trimestre.
- Cet élément a été partiellement contrebalancé par un recouvrement de 54 M\$ comptabilisé à la fermeture de Power Sustainable China, un établissement à l'étranger, attribuable au reclassement de l'écart de change cumulé connexe dans le bénéfice net au premier trimestre de 2024.

Entreprises autonomes**APERÇU**

Au 31 décembre 2025, les entreprises autonomes représentaient le placement en titres de participation de la Société dans LMPG. Au 31 décembre 2025, Power Sustainable détenait une participation donnant le contrôle de 49,6 % (soit la même participation qu'au 31 décembre 2024) dans LMPG, une entreprise qui conçoit, développe et fabrique une large gamme de solutions DEL de catégorie de spécifications durables et de haute performance pour des environnements commerciaux, institutionnels et urbains.

Au 31 décembre 2024, Power Sustainable détenait une participation de 34,1 % dans Lion, un fabricant de véhicules zéro émission. La valeur comptable de la participation dans Lion était nulle au 31 décembre 2024. En mai 2025, Lion a complété une transaction de restructuration en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC). Par conséquent, la totalité des actions ordinaires, des options, des bons de souscription et des autres instruments émis et en circulation pouvant être exercés, ou encore convertis en actions ordinaires ou échangés contre des actions ordinaires de Lion, ont été annulés sans contrepartie.

RÉSULTATS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la perte nette des entreprises autonomes s'est chiffrée à 2 M\$, comparativement à une perte nette de 38 M\$ pour la période correspondante de 2024. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la perte nette ajustée des entreprises autonomes s'est chiffrée à 14 M\$, comparativement à une perte nette ajustée de 64 M\$ pour la période correspondante de 2024.

La perte nette pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements représentant une incidence favorable de 12 M\$.

AJUSTEMENTS (exclus du bénéfice net ajusté)

La direction de la Société applique la définition du bénéfice net ajusté aux résultats présentés par les entreprises autonomes et identifie des ajustements connexes. Les ajustements sont des éléments exclus de l'apport des entreprises autonomes au bénéfice net de la Société lors du calcul de l'apport au bénéfice net ajusté.

Pour 2025, les ajustements représentant une incidence favorable de 12 M\$ sur le bénéfice comprenaient principalement la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs d'impôt différé par LMPG comptabilisée au premier trimestre.

Pour 2024, les ajustements représentant une incidence favorable de 26 M\$ après impôt (18 M\$ avant impôt) sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Un profit net de 279 M\$ après impôt (279 M\$ avant impôt) comptabilisé à la vente de la participation de 42,6 % de la Société dans Peak au quatrième trimestre de 2024.
- La quote-part revenant à la Société du profit de 46 M\$ après impôt (46 M\$ avant impôt) comptabilisé par Peak au deuxième trimestre de 2024 à la cession de sa participation dans Rawlings.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Des charges pour perte de valeur au titre de la participation de la Société dans Lion, partiellement contrebalancées par la quote-part de 122 M\$ après impôt (130 M\$ avant impôt) revenant à la Société de la réévaluation des obligations au titre des bons de souscription de Lion découlant de la baisse de la valeur de marché, dont une tranche de 81 M\$ après impôt avait été comptabilisée au quatrième trimestre.
- La quote-part revenant à la Société des charges pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie comptabilisées au titre du goodwill, partiellement contrebalancée par l'incidence de la réévaluation par LMPG des passifs au titre d'un rachat, d'un montant de 177 M\$ après impôt (177 M\$ avant impôt), dont une tranche de 87 M\$ avait été comptabilisée au quatrième trimestre.

Activités propres et autres

Les activités propres et autres comprennent l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, ainsi que l'apport des activités propres de la société de portefeuille, qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles.

Le sommaire des activités propres et autres de la Société et de la Financière Power sur une base combinée se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Apport au bénéfice net (à la perte nette)		
Autres placements		
Fonds d'investissement	9	15
Autres ^[1]	25	72
	34	87
Charges d'exploitation et autres charges		
Charges d'exploitation ^[2]	(219)	(182)
Amortissement	(7)	(7)
Variation de la juste valeur des droits jumelés, déduction faite de la couverture ^[3]	10	1
Charges financières ^[4]	(54)	(54)
Impôt sur le bénéfice	(1)	(1)
	(271)	(243)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(194)	(192)
Bénéfice net (perte nette)	(431)	(348)

[1] Comprend les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

[2] Les charges d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprenaient une charge de 11 M\$ se rapportant à la révision des hypothèses à l'égard du rendement utilisées dans le cadre de l'évaluation des unités d'actions liées au rendement (montant de 12 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024). Les charges d'exploitation liées à la Financière Power se sont chiffrées à 90 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (69 M\$ pour la période correspondante de 2024).

[3] La Société a rattaché des droits à la plus-value des actions jumelés (droits jumelés) à certaines options, lesquelles sont classées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. La Société a conclu des swaps de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. La variation de la juste valeur des droits jumelés représente la variation de la juste valeur du passif, déduction faite de la réévaluation à la juste valeur des instruments dérivés.

[4] Les charges financières liées à la Financière Power se sont chiffrées à 18 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (17 M\$ pour la période correspondante de 2024).

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Lifeco^[1]		
Expérience sur le marché par rapport aux attentes	(148)	146
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction	(60)	(102)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences	(178)	(76)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions	(102)	(101)
Modifications aux lois fiscales et autres incidences fiscales	15	10
	(473)	(123)
Incidence de la consolidation ^[2]	(44)	(26)
	(517)	(149)
IGM^[1]		
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées	16	–
Consolidation de pertes fiscales	–	3
Refinancement de la dette de Rockefeller	–	(2)
Quote-part des ajustements de Lifeco	(11)	(4)
	5	(3)
Incidence de la consolidation ^[2]	13	17
	18	14
GBL		
Charge pour perte de valeur et autres charges et reclassement de l'écart de change se rapportant à Imerys	(155)	(44)
Perte liée au désinvestissement partiel du portefeuille de GBL Capital et de Sienna Investment Managers	(92)	–
Profit d'Affidea lié à la modification de sa dette	22	–
	(225)	(44)
Sagard et Power Sustainable		
Réévaluation des actifs d'impôt différé	–	16
Reclassement de l'écart de change lié à Power Sustainable China	–	54
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et autres incidences liées au marché	(116)	(82)
Charges de restructuration	–	(14)
	(116)	(26)
Entreprises autonomes		
Profit à la cession de Peak et d'une entreprise liée	–	325
Perte de valeur et autres incidences liées au marché se rapportant à Lion	–	(122)
Perte de valeur et autres incidences liées au marché se rapportant à LMPG	–	(177)
Réévaluation des passifs d'impôt différé par LMPG	12	–
	12	26
	(828)	(179)

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés; et ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant un profit réalisé comptabilisé par IGM au deuxième trimestre de 2025 à la vente d'une partie de sa participation dans Conquest, un placement d'entreprise classé par IGM comme étant à la JVAERG.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter aux sections Ajustements ci-dessus portant respectivement sur Lifeco, IGM, GBL, Sagard et Power Sustainable, et les entreprises autonomes. Se reporter également à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS de la présente revue de la performance financière.

Situation financière

BILANS CONSOLIDÉS (résumés)

Les bilans résumés de Lifeco et d'IGM, le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, ainsi que les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bilan de la société de portefeuille et du bilan consolidé résumé de la Société aux 31 décembre 2025 et 2024, qui figurent à la note 35 des états financiers consolidés de 2025.

31 décembre 2025	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ⁽¹⁾	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilan consolidé
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 902	1 274	2 232	2 518	(560)	14 366
Placements	239 080	5 387	176	4 552	554	249 749
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	424	670	21 574	–	(22 668)	–
GBL ⁽²⁾	–	–	3 291	–	–	3 291
Autres	1 075	2 397	1 609	–	(5 081)	–
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	570	3 084	–	1 734	(544)	4 844
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 571	–	–	–	–	1 571
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	16 850	–	–	–	–	16 850
Autres actifs	26 992	5 662	626	29 100	(177)	62 203
Immobilisations incorporelles ⁽³⁾	4 912	1 291	1	915	(88)	7 031
Goodwill ⁽³⁾	11 283	2 637	–	334	407	14 661
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	551 169	–	–	–	–	551 169
Total de l'actif	862 828	22 402	29 509	39 153	(28 157)	925 735
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	161 644	–	–	–	–	161 644
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 042	–	–	–	–	89 042
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	919	–	–	–	–	919
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	4 815	–	–	–	4 815
Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	–	–	647	–	–	647
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours ⁽⁴⁾ :						
Financière Power, Lifeco et IGM	8 792	2 400	250	–	(88)	11 354
Fonds d'investissement consolidés et autres	–	–	–	4 146	–	4 146
Autres passifs	18 259	6 149	1 350	32 327	(1 134)	56 951
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	–	–	–	–	70 418
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	480 751	–	–	–	–	480 751
Total du passif	829 825	13 364	2 247	36 473	(1 222)	880 687
Fonds propres						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	(1 500)	–
Actions privilégiées perpétuelles	2 920	–	2 830	–	(5 750)	–
Actions non participantes	–	–	1 350	–	–	1 350
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	25 437	8 944	23 082	2 280	(36 661)	23 082
Participations ne donnant pas le contrôle ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	3 146	94	–	400	16 976	20 616
Total des fonds propres	33 003	9 038	27 262	2 680	(26 935)	45 048
Total du passif et des fonds propres	862 828	22 402	29 509	39 153	(28 157)	925 735

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 35 des états financiers consolidés de 2025.

[3] L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

[4] Les débetures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM, de PSM, de SHMI et des participations contrôlées et consolidées.

31 décembre 2024	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilan consolidé
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 709	910	1 606	858	(339)	13 744
Placements	231 478	5 600	101	2 497	311	239 987
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	407	634	21 202	–	(22 243)	–
GBL ^[2]	–	–	3 683	–	–	3 683
Autres	705	1 331	1 738	–	(3 774)	–
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées						
	486	3 346	–	1 780	(494)	5 118
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 193	–	–	–	–	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	17 842	–	–	–	–	17 842
Autres actifs	26 571	4 948	349	20 047	(160)	51 755
Immobilisations incorporelles ^[3]	4 958	1 277	1	828	(90)	6 974
Goodwill ^[3]	11 428	2 637	–	204	408	14 677
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	496 386	–	–	–	–	496 386
Total de l'actif	802 163	20 683	28 680	26 214	(26 381)	851 359
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	155 683	–	–	–	–	155 683
Passifs au titre des contrats d'investissement	90 157	–	–	–	–	90 157
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	795	–	–	–	–	795
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	5 025	–	–	–	5 025
Débitures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	–	–	647	–	–	647
Débitures et autres instruments d'emprunt sans recours ^[4] :						
Financière Power, Lifeco et IGM	9 469	2 400	250	–	(88)	12 031
Fonds d'investissement consolidés et autres	–	–	–	3 878	–	3 878
Autres passifs	17 019	5 387	1 073	20 050	(758)	42 771
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	–	–	–	–	66 343
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	430 043	–	–	–	–	430 043
Total du passif	769 509	12 812	1 970	23 928	(846)	807 373
Fonds propres						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	(1 500)	–
Actions privilégiées perpétuelles	2 720	–	2 830	–	(5 550)	–
Actions non participantes	–	–	950	–	–	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	25 321	7 801	22 930	1 972	(35 094)	22 930
Participations ne donnant pas le contrôle ^{[5][6]}	3 113	70	–	314	16 609	20 106
Total des fonds propres	32 654	7 871	26 710	2 286	(25 535)	43 986
Total du passif et des fonds propres	802 163	20 683	28 680	26 214	(26 381)	851 359

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 35 des états financiers consolidés de 2025.

[3] L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

[4] Les débiteures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société. Les chiffres comparatifs ont été ventilés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM, de PSM, de SHMI et des participations contrôlées et consolidées.

Actif et passif consolidés

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 925,7 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 851,4 G\$ au 31 décembre 2024, principalement en raison des éléments suivants :

- Les placements ont augmenté de 9,8 G\$, principalement en raison de l'augmentation des volumes des obligations de Lifeco au Canada, en Europe et aux États-Unis, ainsi que de l'augmentation de la juste valeur des obligations aux États-Unis et de l'augmentation des placements dans des actions de sociétés ouvertes et fermées au Canada découlant des achats et de l'appréciation des marchés.
- Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, ont augmenté de 54,8 G\$, principalement en raison de l'incidence combinée de 52,4 G\$ des hausses de la valeur de marché, des produits de placement se rapportant aux gains en capital latents sur les placements, montant net, des dépôts nets de 1,9 G\$, ainsi que de l'augmentation de 0,6 G\$ des participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement.

Le passif a augmenté pour s'établir à 880,7 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 807,4 G\$ au 31 décembre 2024, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco :

- Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 6,0 G\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations sur les marchés et des fluctuations des devises, partiellement contrebalancées par les transferts d'affaires habituels.

- Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 1,1 G\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises et des transferts d'affaires habituels, partiellement contrebalancée par les fluctuations sur les marchés.
- Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 54,8 G\$, principalement en raison de l'incidence combinée de 52,4 G\$ des hausses de la valeur de marché, des produits de placement se rapportant aux gains en capital latents sur les placements, montant net, ainsi que des dépôts nets de 1,9 G\$.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes et des produits de placement estimatifs futurs, seront suffisants pour payer les montants estimatifs futurs au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter au rapport de gestion annuel de Lifeco.

Pour une analyse des bilans consolidés respectifs de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

BILANS DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Dans les bilans de la société de portefeuille présentés ci-dessous, les données de Power Corporation et de la Financière Power sont présentées sur une base combinée, tandis que les participations dans les filiales sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Cette présentation aide le lecteur à cibler les changements dans le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille et présente par ailleurs les activités d'investissement de même que les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les débetures et les actions non participantes.

31 décembre	2025	2024
Actif de la société de portefeuille		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^[1]	2 232	1 606
Participations :		
Lifeco	17 237	17 108
IGM	4 337	4 094
GBL ^[2]	3 291	3 683
Sagard et Power Sustainable ^[3]	1 525	1 649
Entreprises autonomes ^[4]	84	89
Autres actifs et placements ^[5]	803	451
Total de l'actif de la société de portefeuille	29 509	28 680
Passif de la société de portefeuille		
Débetures et autres instruments d'emprunt ^[6]	897	897
Autres passifs	1 350	1 073
Total du passif de la société de portefeuille	2 247	1 970
Fonds propres de la société de portefeuille		
Actions privilégiées perpétuelles ^[7]	2 830	2 830
Actions non participantes	1 350	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	23 082	22 930
Total des fonds propres de la société de portefeuille	27 262	26 710
Total du passif et des fonds propres de la société de portefeuille	29 509	28 680

[1] Les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois d'un montant de 560 M\$ (339 M\$ au 31 décembre 2024). Conformément aux normes IFRS, ceux-ci sont classés à titre de placements dans les états financiers consolidés de 2025.

[2] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[3] Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple présentés selon la méthode de la mise en équivalence.

[4] L'entreprise autonome contrôlée est présentée selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

[5] Comprend des dividendes d'un montant de 83 M\$ déclarés par IGM au quatrième trimestre (soit le même montant qu'au 31 décembre 2024) et reçus par la Financière Power le 30 janvier 2026. Les autres placements comprennent les participations en portefeuille dans des fonds d'actions de sociétés fermées, qui sont classées comme étant à la JVRN. Au 31 décembre 2025, la Société avait des engagements en cours visant à faire des versements en capital futurs à ces fonds pour un montant total de 26 M\$.

[6] Comprend les débetures de la Financière Power de 250 M\$ au 31 décembre 2025 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2024).

[7] Actions privilégiées perpétuelles émises par la Financière Power.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Société et la Financière Power se sont élevés à 2 232 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 1 606 M\$ à la fin de décembre 2024 (pour obtenir plus de détails, se reporter à la section États des flux de trésorerie de la société de portefeuille figurant plus loin dans le présent rapport de gestion).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus dans le cadre des activités d'investissement de Sagard et de Power Sustainable se sont élevés à 30 M\$ au 31 décembre 2025 (51 M\$ au 31 décembre 2024) et sont compris dans la valeur comptable des plateformes de placement.

Placements

Participations dans Lifeco, IGM et GBL (selon la méthode de la mise en équivalence)

Le tableau suivant présente, selon la méthode de la mise en équivalence, la continuité des participations dans Lifeco, IGM et GBL, aux fins de la présentation de la société de portefeuille. La valeur comptable des participations dans Lifeco, IGM et GBL, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, a diminué pour s'établir à 24 865 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 24 885 M\$ au 31 décembre 2024.

	Lifeco	IGM	GBL ^[1]	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	17 108	4 094	3 683	24 885
Apport du bénéfice net ajusté	3 138	640	(38)	3 740
Apport des ajustements	(517)	18	(225)	(724)
Cessions	(768)	–	–	(768)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(11)	(28)	46	7
Dividendes	(1 544)	(333)	(175)	(2 052)
Incidence des variations des participations et autres	(169)	(54)	–	(223)
Valeur comptable au 31 décembre 2025	17 237	4 337	3 291	24 865

[1] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

Plateformes de placements dans des actifs alternatifs

Le tableau suivant présente les composantes des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable. Les sociétés de gestion d'actifs et les participations contrôlées et consolidées détenues par l'intermédiaire des plateformes de placement sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs comprennent les placements suivants :

Valeur comptable, aux 31 décembre	2025	2024
Sociétés de gestion d'actifs		
Sagard	164	115
Power Sustainable	–	2
Activités d'investissement		
Sagard ^[1]	1 182	1 031
Power Sustainable	179	501
	1 525	1 649

[1] Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

Impôt sur le bénéfice

Au 31 décembre 2025, les pertes autres qu'en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 1 524 M\$ (dont des pertes de 1 521 M\$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et elles pouvaient servir à réduire le bénéfice imposable futur (y compris les gains en capital). Ces pertes viendront à expiration entre 2028 et 2045.

Au 31 décembre 2025, les pertes en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 192 M\$ (dont des pertes de 98 M\$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et peuvent être utilisées pour une durée indéfinie pour contrebalancer les gains en capital.

De plus, au 31 décembre 2025, les différences temporaires déductibles dont les avantages n'ont pas été comptabilisés se chiffraient à 570 M\$.

Fonds propres

Actions non participantes

Les actions non participantes (privilégiées) de la Société comprennent sept séries d'actions privilégées de premier rang d'un montant en capital social total de 1 350 M\$ au 31 décembre 2025 (950 M\$ au 31 décembre 2024), dont la totalité est à dividende non cumulatif. Toutes les séries d'actions sont des actions privilégées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie uniquement au gré de la Société.

Le 22 septembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,75 %, série H, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés de 2025 pour obtenir des renseignements additionnels.

Le 20 novembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,65 %, série I, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés de 2025 pour obtenir des renseignements additionnels.

Les modalités des autres actions privilégées de premier rang en circulation sont décrites à la note 19 des états financiers consolidés de 2025 de la Société.

Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes

Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes se sont chiffrés à 23 082 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 22 930 M\$ au 31 décembre 2024.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au début de l'exercice	22 930	21 193
Variation des actions participantes		
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(190)	(161)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités (3 305 264 actions en 2025 et 3 165 255 actions en 2024) en vertu des Régimes d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société	113	113
	(77)	(48)
Variation des bénéfices non distribués		
Bénéfice net avant les dividendes sur les actions non participantes	2 627	2 795
Dividendes déclarés	(1 623)	(1 509)
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(521)	(269)
Profits réalisés sur les instruments de fonds propres à la JVAERG transférés dans les bénéfices non distribués	29	238
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	(202)	104
	310	1 359
Variations des réserves		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Écarts de change	(329)	663
Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	277	(210)
Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies	62	158
Quote-part de Parjointco et des autres entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	(89)	(104)
Rémunération fondée sur des actions, y compris l'incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales	(2)	(81)
	(81)	426
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes aux 31 décembre	23 082	22 930

La valeur comptable par action participante de la Société (se reporter à la section Autres mesures) s'est établie à 36,31 \$ au 31 décembre 2025, comparativement à 35,56 \$ à la fin de 2024.

Nombre d'actions participantes en circulation

À la date de la présente revue de la performance financière, 54 860 866 actions privilégiées participantes de la Société étaient en circulation (soit le même nombre qu'au 31 décembre 2024), et 577 955 198 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation, comparativement à 589 948 328 au 31 décembre 2024.

À la date de la présente revue de la performance financière, des options visant l'achat d'un nombre maximal total de 13 932 337 actions comportant des droits de vote limités de la Société, incluant 3 125 198 actions comportant des droits de vote limités pouvant être émises en vertu des options prévues par le Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power pris en charge par la Société, étaient en circulation, et 323 542 actions comportant des droits de vote limités pouvaient également être émises en vertu des unités d'actions incessibles liées au rendement en circulation.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société entreprise le 1^{er} mars 2024 est arrivée à expiration le 28 février 2025. Le 1^{er} mars 2025, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 28 février 2026. Conformément à cette offre, la Société a pu racheter jusqu'à 20 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 3,7 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 18 février 2025) aux prix du marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a racheté et annulé 12,4 millions d'actions comportant des droits de vote limités, pour un montant total de 711 M\$ (10,6 millions d'actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 430 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024).

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 1^{er} mars 2026, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2027 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 20 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 3,8 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 16 février 2026) aux prix du marché. Au 18 mars 2026, la Société avait racheté 3,0 millions d'actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 206 M\$ en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités en 2026.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique (RAAA) et peut, de temps à autre, établir des paramètres en vertu de celui-ci afin de permettre à un courtier désigné d'effectuer un rachat d'actions comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction. Le RAAA est en vigueur depuis le 1^{er} mars 2026, soit la date de début de la nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Valeur de l'actif net ajustée

La valeur de l'actif net ajustée est présentée pour Power Corporation et correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Pour déterminer la juste valeur des actifs, les placements dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont ajustés à la juste valeur, comme suit :

- Les placements dans des sociétés cotées en bourse sont évalués à leur valeur de marché, soit le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière.
- Les placements dans des entités fermées, incluant les instruments d'emprunt, sont évalués à la juste valeur estimée par la direction, au moyen de modèles d'évaluation appliqués de façon uniforme et fondés sur un multiple de valorisation ou sur les flux de trésorerie actualisés. Certaines évaluations sont préparées par des évaluateurs externes ou font l'objet d'une révision par des évaluateurs externes. Les transactions comparables sur le marché sont généralement utilisées pour corroborer la juste valeur estimative. La valeur des placements dans des entités fermées est présentée déduction faite de toute rémunération incitative de la direction.
- Les placements dans des fonds d'investissement sont évalués à la juste valeur présentée par le fonds, déduction faite de l'intéressement aux plus-values ou aux autres incitatifs.

La présentation des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes à la juste valeur n'est pas conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

La valeur de l'actif net ajustée de la Société est présentée selon une approche transitive. Le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille comprend les placements détenus dans des sociétés ouvertes par l'intermédiaire de la Financière Power (Lifeco, IGM et GBL) ainsi que les dettes nettes et les actions privilégiées de la Financière Power. Au 31 décembre 2025, la valeur de l'actif net ajustée par action, un ratio non conforme aux normes IFRS, se chiffrait à 85,77 \$, comparativement à 60,44 \$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 41,9 %. Au 31 décembre 2025, la valeur comptable par action participante de la Société (se reporter à la section Autres mesures) se chiffrait à 36,31 \$, comparativement à 35,56 \$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 2,1 %.

31 décembre	2025			2024		
	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée
Actif de la société de portefeuille						
Participations						
Financière Power						
Lifeco	17 237	24 910	42 147	17 108	13 184	30 292
IGM	4 337	4 807	9 144	4 094	2 698	6 792
GBL ^[1]	3 291	(600)	2 691	3 683	(1 521)	2 162
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs						
Sociétés de gestion d'actifs ^[2]						
Sagard	164	244	408	115	314	429
Power Sustainable	–	–	–	2	–	2
Activités d'investissement						
Sagard ^[3]	1 182	1 357	2 539	1 031	721	1 752
Power Sustainable	179	723	902	501	652	1 153
Entreprises autonomes	84	3	87	89	(4)	85
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 232	–	2 232	1 606	–	1 606
Autres actifs et placements	803	–	803	451	–	451
Total de l'actif de la société de portefeuille	29 509	31 444	60 953	28 680	16 044	44 724
Passif et actions non participantes de la société de portefeuille						
Débitures et autres instruments d'emprunt	897	–	897	897	–	897
Autres passifs ^[4]	1 350	–	1 350	1 073	–	1 073
Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles	4 180	–	4 180	3 780	–	3 780
Total du passif et des actions non participantes de la société de portefeuille	6 427	–	6 427	5 750	–	5 750
Valeur nette						
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (mesure conforme aux normes IFRS)/Valeur de l'actif net ajustée (mesure non conforme aux normes IFRS)						
	23 082	31 444	54 526	22 930	16 044	38 974
Par action	36,31		85,77	35,56		60,44

[1] La quote-part revenant à la Société de la valeur de l'actif net présentée par GBL se chiffrait à 3,9 G\$ (2,4 G€) au 31 décembre 2025 (3,9 G\$ [2,6 G€] au 31 décembre 2024).

[2] La société de gestion de Sagard est présentée à sa juste valeur. La société de gestion de Power Sustainable est présentée à sa valeur comptable.

[3] Comprend les placements de la Société dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et WealtheSimple, détenus par la Financière Power.

[4] Conformément à IAS 12 *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.

Les placements évalués à la valeur de marché et la trésorerie représentent 92,4 % du total de l'actif à la juste valeur au 31 décembre 2025 (91,7 % au 31 décembre 2024). Une variation de 10 % de la valeur de marché des placements dans des sociétés cotées en bourse se traduirait par une variation de 5 407 M\$, ou 8,51 \$ par action, de la valeur de l'actif net ajustée de la Société.

Flux de trésorerie

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (résumés)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco et d'IGM, ainsi que les flux de trésorerie de la société de portefeuille de Power Corporation et de la Financière Power, sur une base combinée, et ceux des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement de l'état des flux de trésorerie de la société de portefeuille et de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, qui figurent à la note 35 des états financiers consolidés de 2025. Cette présentation aide le lecteur à évaluer les flux de trésorerie de la société de portefeuille.

Exercice clos le 31 décembre 2025	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation	2 708	1 035	1 791	961	(1 715)	4 780
Activités de financement	(4 322)	(972)	(1 958)	1 307	2 274	(3 671)
Activités d'investissement	(56)	301	793	(606)	(780)	(348)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(137)	–	–	(2)	–	(139)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 807)	364	626	1 660	(221)	622
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	10 709	910	1 606	858	(339)	13 744
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	8 902	1 274	2 232	2 518	(560)	14 366

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

Exercice clos le 31 décembre 2024	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation	4 751	1 092	1 688	(37)	(1 603)	5 891
Activités de financement	(2 285)	(253)	(1 958)	1 090	2 146	(1 260)
Activités d'investissement	(408)	(474)	658	(861)	(675)	(1 760)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	534	–	–	27	–	561
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 592	365	388	219	(132)	3 432
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	8 117	545	1 218	639	(207)	10 312
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	10 709	910	1 606	858	(339)	13 744

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés ont augmenté de 622 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à une augmentation de 3 432 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 4 780 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 5 891 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital, l'émission et le rachat d'actions participantes et privilégiées, l'émission et le rachat d'actions ordinaires, de parts de fonds à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds par des filiales, les dividendes versés sur les actions participantes et non participantes de la Société, les dividendes versés par les filiales aux

participations ne donnant pas le contrôle, ainsi que les augmentations et remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation par IGM, ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 3 671 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 1 260 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 348 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 1 760 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Pour une analyse des flux de trésorerie respectifs de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits de ses placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les états combinés des flux de trésorerie de Power Corporation et de la Financière Power ci-dessous présentent les flux de trésorerie de la société de portefeuille. Cette présentation aide le lecteur à isoler les flux de trésorerie liés aux activités exercées à titre de société de portefeuille.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Activités d'exploitation de la société de portefeuille		
Dividendes		
Lifeco	1 544	1 411
IGM	333	333
GBL	175	92
Activités propres, déduction faite des éléments sans effet sur la trésorerie ⁽¹⁾	(261)	(148)
	1 791	1 688
Activités de financement de la société de portefeuille		
Dividendes versés sur :		
Actions non participantes	(52)	(52)
Actions participantes	(1 541)	(1 437)
Actions privilégiées perpétuelles	(139)	(140)
Émission d'actions non participantes	400	–
Émission d'actions comportant des droits de vote limités	104	103
Rachat d'actions comportant des droits de vote limités	(711)	(430)
Autres ⁽²⁾	(19)	(2)
	(1 958)	(1 958)
Activités d'investissement de la société de portefeuille		
Distributions et produit de la cession de placements ⁽³⁾	595	1 109
Cession d'actions de Lifeco	768	–
Acquisition de placements	(562)	(441)
Autres	(8)	(10)
	793	658
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	626	388
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 606	1 218
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre	2 232	1 606

[1] Comprend les variations des créances à court terme des plateformes de placement et les variations des montants à payer aux plateformes de placement.

[2] Comprend les frais d'émission d'actions engagés en 2025.

[3] Comprend le produit de la vente de placements directs dans des infrastructures énergétiques en 2025 et le produit de la cession des placements de la Société dans Power Sustainable China en 2024.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société et de la Financière Power ont augmenté de 626 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à une augmentation de 388 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 1 791 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 1 688 M\$ pour la période correspondante de 2024. Les dividendes reçus des sociétés en exploitation cotées en bourse comprennent :

Exercices clos les 31 décembre [en millions de dollars, sauf indication contraire]	2025		2024	
	Dividende par action	Total des dividendes reçus	Dividende par action	Total des dividendes reçus
Lifeco	2,44	1 544	2,22	1 411
IGM	2,25	333	2,25	333

■ Le total des dividendes reçus de Parjointco s'est chiffré à 175 M\$ (112 M€) pour la période close le 31 décembre 2025, comparativement à 92 M\$ (62 M€) pour la période close le 31 décembre 2024.

■ Le 11 février 2026, soit après la fin de l'exercice, Lifeco a annoncé une augmentation de 10 % de son dividende trimestriel sur ses actions ordinaires, qui est passé de 0,6100 \$ par action à 0,6700 \$ par action, payable le 31 mars 2026.

■ Le 12 février 2026, soit après la fin de l'exercice, IGM a annoncé une augmentation de 10 % de son dividende trimestriel sur ses actions ordinaires, qui est passé de 0,5625 \$ par action à 0,6200 \$ par action, payable le 30 avril 2026.

Les activités de financement de la Société ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 1 958 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit un montant comparable à celui de la période correspondante de 2024, et elles comprenaient ce qui suit :

- Le versement de dividendes par la Société sur ses actions non participantes et ses actions participantes d'un montant de 1 593 M\$, comparativement à 1 489 M\$ pour la période correspondante de 2024. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les dividendes versés par la Société sur ses actions participantes ont totalisé 2,4000 \$ par action, comparativement à 2,2125 \$ pour la période correspondante de 2024.
- Le versement de dividendes par la Financière Power sur ses actions privilégiées d'un montant de 139 M\$, comparativement à 140 M\$ pour la période correspondante de 2024.
- L'émission d'actions non participantes de la Société, pour un montant de 400 M\$, alors qu'aucune émission n'avait eu lieu en 2024.
- L'émission d'actions comportant des droits de vote limités de la Société d'un montant de 104 M\$ en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, comparativement à une émission d'un montant de 103 M\$ pour la période correspondante de 2024.
- Le rachat d'actions comportant des droits de vote limités d'un montant de 711 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement au rachat d'un montant de 430 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les activités d'investissement de la Société ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 793 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 658 M\$ pour la période correspondante de 2024. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent un produit de 768 M\$ lié à la vente des actions de Lifeco, effectuée par l'entremise de la participation de la Financière Power à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Lifeco afin que la Société conserve sa participation proportionnelle approximative.

Le produit de la cession de placements et les acquisitions de placements comprennent les activités d'investissement de la Société et celles effectuées dans ses plateformes de placement.

La Société a augmenté son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois, donnant ainsi lieu à des sorties de trésorerie nettes de 221 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 36 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Gestion du capital

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir un montant prudent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie disponibles.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjointco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

À l'exception des débentures et autres instruments d'emprunt, le capital de la Société est permanent, ce qui correspond à la nature à long terme de ses placements. La structure du capital de la Société comprend : les débentures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents.

La structure du capital consolidé de la Société comprend les débetures, les actions privilégiées, les autres instruments de fonds propres ainsi que les autres instruments d'emprunt émis par ses filiales consolidées. Les débetures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco, IGM et les fonds d'investissement consolidés et autres sont sans recours contre la Société. La Société ne garantit pas les instruments d'emprunt émis par ses filiales. Les actions non participantes et le total des fonds propres représentaient 74 % de la structure du capital consolidé au 31 décembre 2025.

31 décembre	2025	2024
Débetures et autres instruments d'emprunt		
Power Corporation	647	647
Financière Power	250	250
Lifeco	8 792	9 469
IGM	2 400	2 400
Fonds d'investissement consolidés et autres ^[1]	4 146	3 878
Incidence de la consolidation	(88)	(88)
	15 500	15 909
	16 147	16 556
Actions non participantes et autres instruments de fonds propres		
Power Corporation	1 350	950
Financière Power	2 830	2 830
Lifeco	4 420	4 220
	7 250	7 050
	8 600	8 000
Fonds propres		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	23 082	22 930
Participations ne donnant pas le contrôle ^[2]	13 366	13 056
	36 448	35 986
	61 195	60 542

[1] Comprend les autres instruments d'emprunt des fonds d'investissement consolidés et de leurs participations contrôlées et ceux des entreprises autonomes, qui sont composés d'instruments d'emprunt, incluant les facilités de crédit renouvelables et les prêts hypothécaires visant des immeubles de placement détenus par les fonds d'investissement et d'autres filiales de 613 M\$ (531 M\$ en 2024), des instruments d'emprunt liés à des projets détenus au sein de la plateforme Power Sustainable Infrastructure énergétique de 3 287 M\$ (3 091 M\$ en 2024) et d'autres instruments d'emprunt détenus par les entreprises autonomes de 246 M\$ (256 M\$ en 2024). Les autres instruments d'emprunt sont garantis par les actifs des participations contrôlées, lesquels sont sans recours contre la Société. Les autres instruments d'emprunt détenus par les entreprises autonomes sont assujettis à certaines clauses restrictives financières, incluant une clause restrictive qui impose un montant minimal cumulatif au titre du bénéficiaire avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA). Au 31 décembre 2025, cette clause restrictive n'était pas respectée. Les prêteurs ont émis une lettre de tolérance valide jusqu'au 30 avril 2026. Se reporter à la note 16 B) des états financiers consolidés de 2025 pour obtenir des renseignements additionnels.

[2] Représente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société, excluant les actions privilégiées et les billets avec remboursement de capital à recours limité de la Financière Power et de Lifeco, lesquelles sont présentées comme des actions non participantes dans le présent tableau.

Power Corporation

- La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 19 novembre 2024, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre des actions privilégiées de premier rang, des actions comportant des droits de vote limités, des reçus de souscription et des titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun.
- Le 1^{er} mars 2025, la Société avait entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 28 février 2026. Se reporter à la section Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes pour obtenir plus de renseignements.
- Le 22 septembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,75 %, série H, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Le produit net sera utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise.
- Le 20 novembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,65 %, série I, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Le produit net sera utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

- Le 1^{er} mars 2026, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2027 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Se reporter à la section Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes pour obtenir plus de renseignements.

Financière Power

- La Financière Power a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 28 novembre 2024, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 3 G\$ d'actions privilégiées de premier rang et de titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun par l'intermédiaire de la Financière Power.

Lifeco

- Le 12 août 2025, une filiale de Lifeco a remboursé à l'échéance ses billets de premier rang non garantis à 0,904 %, d'un montant de 500 M\$ US, ainsi que les intérêts courus.
- Le 24 septembre 2025, Lifeco a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,70 %, série Z, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, certaines des filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire. Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels. Pour une description plus détaillée des activités de gestion du capital de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débetures de la Société est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Morningstar DBRS aux débetures de la Société est de « A », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées

ci-dessous proviennent de leurs sites Web respectifs. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres d'une société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

La notation « A+ » attribuée aux débetures de la Société par S&P correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débeture à long terme notée « A+ » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées. Toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A » attribuée aux débetures de la Société par Morningstar DBRS correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débeture à long terme notée « A » indique que la capacité à l'égard du paiement est appréciable, mais que sa qualité de crédit est inférieure à celle d'une débeture notée « AA » et qu'elle peut être vulnérable aux événements futurs, bien que les facteurs négatifs que la notation « A » comporte soient gérables.

La notation actuellement attribuée par S&P aux débetures de la Financière Power est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Morningstar DBRS aux débetures de la Financière Power est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Pour obtenir des renseignements additionnels sur les notations de crédit de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

Gestion des risques

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. La Société, par l'intermédiaire de la Financière Power, détient une participation lui donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et détient également une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL. Par conséquent, la Société est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Une description complète de ces risques est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco, d'IGM et de GBL sont responsables de la surveillance des risques au sein de leurs sociétés respectives. Les comités de gestion des risques des conseils d'administration respectifs de Lifeco et d'IGM sont responsables de la surveillance de leurs risques. Certains dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci, incluant les comités de gestion des risques, et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation. Pour obtenir des renseignements additionnels sur les risques auxquels Lifeco et IGM sont exposées, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

SURVEILLANCE DES RISQUES

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. La direction, sous la supervision du conseil d'administration, a la responsabilité de la gestion des risques liés aux activités d'investissement et d'exploitation de la société de portefeuille, et elle maintient un ensemble exhaustif et approprié de politiques et de contrôles.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité d'audit se concentre sur les risques inhérents à la présentation de l'information financière, à la cybersécurité et à l'utilisation de l'intelligence artificielle.
- Le comité des ressources humaines évalue les risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société.
- Le comité de gouvernance et de durabilité s'assure que la Société traite adéquatement les risques potentiels en matière de gouvernance et de durabilité.
- Le comité des opérations entre personnes reliées et de révision examine et évalue les transactions avec des parties liées de la Société aux fins d'approbation.

Un placement dans les titres de la Société, de même que les activités qu'exerce la Société, comportent certains risques intrinsèques, dont ceux énumérés ci-dessous et d'autres risques présentés ailleurs dans la présente revue de la performance financière, que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Le texte qui suit constitue une analyse de certains risques qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société, ainsi que sur la valeur de ses fonds propres. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles, et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

La section qui suit présente les risques propres à la Société, y compris le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché de la Société, incluant la Financière Power et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour obtenir des renseignements additionnels sur la gestion des risques au sein de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique découle de prises de décisions inefficaces et de stratégies inadéquates ou d'un manque de réactivité face aux changements majeurs au sein de l'environnement d'affaires, y compris les manifestations du risque macroéconomique ou du risque pays, ou aux changements à la réglementation. De plus, le risque stratégique inclut les risques associés à la structure de société de portefeuille et aux acquisitions futures possibles de la Société.

La réussite de la mise en œuvre de la stratégie de la Société en matière d'investissement est incertaine du fait qu'elle nécessite l'existence d'occasions intéressantes, qu'elle doit être réalisée au moment opportun et qu'elle nécessite l'exercice d'un jugement professionnel. L'approche de la Société consiste à surveiller, par l'entremise du conseil d'administration, ses sociétés en exploitation et ses participations dans l'objectif de générer, à long terme, une croissance soutenue des bénéficiaires et des dividendes. La Société vise à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Le chef de la direction a la responsabilité d'élaborer les plans stratégiques proposés de la Société, en tenant compte des occasions et des risques émergents, en vue de créer une croissance rentable soutenue et de la valeur à long terme pour la Société, ainsi que de mettre en œuvre les plans stratégiques approuvés. Le conseil d'administration a la responsabilité d'approuver les buts et les objectifs à long terme de la Société et d'approuver les plans stratégiques élaborés par le chef de la direction, après avoir évalué les options possibles. Également, le conseil d'administration surveille la mise en œuvre, par la haute direction, des plans approuvés, évalue l'atteinte des buts et des objectifs de la Société, révisé et approuve, au moins une fois par année, le plan financier de la direction en plus d'examiner et d'approuver les transactions importantes et les décisions stratégiques en matière de gestion du capital qui concernent la Société.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elle ne puisse, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.

La capacité de Power Corporation, à titre de société de portefeuille, à s'acquitter de ses obligations, notamment à l'égard du paiement des intérêts et d'autres charges d'exploitation et du versement des dividendes, à faire des acquisitions ainsi qu'à tirer parti des occasions d'amélioration qui se présentent ou qui seraient souhaitables dans l'avenir, dépend généralement des dividendes de ses principales filiales en exploitation, de ses plateformes de placement et autres placements ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Le versement de dividendes aux actionnaires de Power Corporation demeure à la discrétion de son conseil d'administration et dépend de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales, des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées ainsi que de leur capacité à verser des dividendes. Le paiement d'intérêts et le versement de dividendes par les principales filiales de la Société sont assujettis à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les exigences imposées par les organismes de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité de la filiale en exploitation à verser des dividendes.

La Société effectue certains placements, par l'entremise de ses plateformes de placement, dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides. Ces placements peuvent offrir des rendements potentiels relativement élevés, mais ils peuvent également être exposés à un niveau de risque relativement plus élevé. De temps à autre, il pourrait être dans l'intérêt de la Société de liquider ces placements. Cependant, il est possible qu'il n'y ait pas de marché pour la vente de titres de sociétés fermées et de titres illiquides et que la Société ne soit pas en mesure de vendre ceux-ci à des prix acceptables et au moment opportun, ou même de les vendre tout simplement. L'illiquidité pourrait limiter la capacité de la Société à réaliser un rendement ou à diversifier son portefeuille de placement rapidement afin de réagir à l'évolution de la conjoncture. Dans certains cas, la Société pourrait également être limitée dans sa capacité à vendre ces titres pendant une période de temps donnée en vertu de contrats ou des lois applicables. Il est difficile d'évaluer les sociétés fermées étant donné qu'il existe un certain niveau d'incertitude relativement aux hypothèses utilisées afin d'établir la juste valeur de ces placements.

La Société et la Financière Power évaluent régulièrement leurs exigences en matière de liquidités et cherchent à maintenir des niveaux de liquidités suffisants pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans leurs politiques. La capacité de Power Corporation, y compris par l'intermédiaire de la Financière Power, à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie des conditions observées sur le marché ainsi que du rendement des affaires et du profil de risque de la Société et de ses filiales. Bien que la Société ait été en mesure d'avoir accès à des liquidités sur les marchés des capitaux par le passé, rien ne garantit qu'il en sera de même dans l'avenir. Si Power Corporation n'était pas en mesure de réunir suffisamment de capitaux à des conditions acceptables, cela pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur ses activités, ses perspectives, sa capacité à verser des dividendes, sa situation financière, ses occasions d'amélioration ou ses acquisitions.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait un montant de 2,2 G\$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, incluant des titres à revenu fixe et des sommes détenues par la Financière Power. La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 500 M\$. La Société dispose également d'une marge de crédit non engagée de 100 M\$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit engagée ni sur sa marge de crédit non engagée.

Les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, disposent de marges de crédit engagées et non engagées de montants respectifs de 1 081 M\$ et de 357 M\$ auprès de banques canadiennes et américaines (des montants respectifs de 612 M\$ et de 294 M\$ étaient disponibles au 31 décembre 2025).

Les remboursements de capital sur les débetures et autres instruments d'emprunt et les fonds de clients à payer (autres que ceux de Lifeco et d'IGM) représentent les seules obligations contractuelles importantes en matière de liquidités. Les instruments d'emprunt de la Financière Power ainsi que ceux détenus par les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, sont sans recours contre la Société.

Les échéances contractuelles de certains passifs se présentaient comme suit :

31 décembre 2025	Paiements exigibles par période				Total
	Payables à vue	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Fonds de clients à payer ^[1]	21 494	–	–	–	21 494
Débetures de Power Corporation	–	–	–	650	650
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours					
Financière Power	–	–	–	250	250
Fonds d'investissement consolidés et autres	–	1 316	1 033	1 891	4 240
Paiements de loyers futurs	–	47	174	617	838
Cotisations au titre des régimes de retraite	–	16	–	–	16
	21 494	1 379	1 207	3 408	27 488

[1] Les autres filiales détiennent des fonds de clients à payer, payables à vue, qui sont principalement contrebalancés par les fonds détenus au nom des clients.

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et les liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités.

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

RISQUE DE CRÉDIT ET RISQUE DE MARCHÉ

Afin de conserver un niveau approprié de liquidité disponible, la Société maintient un portefeuille d'instruments financiers qui peuvent être composés d'une combinaison de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de titres à revenu fixe, d'autres placements (incluant des titres de participation et des fonds d'investissement) et de dérivés. La Société détient aussi, par l'entremise de la Financière Power et de ses plateformes de placement, des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en bourse, des fonds détenus au nom des clients, des titres empruntés, d'autres prêts, de même que des dérivés. Ces placements sont exposés aux risques de crédit et de marché, tels qu'ils sont décrits ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux dérivés.

Power Corporation, la Financière Power et les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, gèrent le risque de crédit lié à leurs titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation, la Financière Power et les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, exercent leurs activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par les gouvernements canadien ou américain. La Société et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2025, les autres participations contrôlées et consolidées avaient des fonds détenus au nom des clients d'un montant de 21 494 M\$ (12 902 M\$ en 2024), et ceux-ci étaient principalement détenus par des banques à charte de l'annexe I.

Les instruments financiers détenus par les plateformes de placement et la Financière Power comprennent d'autres prêts et sont assujettis au risque de crédit. Au 31 décembre 2025, les plateformes de placement détenaient d'autres prêts classés comme étant à la JVRN et au coût amorti de montants respectifs de 686 M\$ et de 1 224 M\$ (montants respectifs de 314 M\$ et de nil au 31 décembre 2024). Les plateformes de placement évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties, et l'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les dérivés peuvent aussi être utilisés, principalement pour atténuer l'exposition au risque de change et au risque de prix. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

Les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, sont également exposées au risque de crédit par le biais des contrats dérivés utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt ou pour atténuer l'exposition au risque de change, et elles évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition au risque de crédit sur ces instruments financiers est limitée à leur valeur comptable.

L'exposition de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe, aux fonds détenus au nom des clients, aux titres empruntés, aux autres prêts et aux dérivés, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

Risque de change

Le risque de change découle du fait que les activités de la Société, de la Financière Power et des plateformes de placement sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.

Dans le cadre de ses activités courantes, la Société peut maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposée aux fluctuations des taux de change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation et la Financière Power peuvent, à l'occasion, conclure des contrats de couverture avec des institutions financières bien cotées. Au 31 décembre 2025, environ 17 % du montant de 2 232 M\$ (46 % du montant de 1 606 M\$ au 31 décembre 2024) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation et de la Financière Power étaient libellés en devises, soit 252 M\$ en dollars américains, 126 M\$ en euros, 3 M\$ en francs suisses et 3 M\$ en renminbis chinois. Au 31 décembre 2025, environ 76 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement étaient libellés en dollars canadiens (55 % au 31 décembre 2024).

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'intermédiaire de ses plateformes de placement sont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Ces placements présentent une diversification parmi le dollar américain et l'euro, ce qui contribue à réduire la concentration du risque de change. Tous les profits et les pertes latents attribuables aux fluctuations des taux de change sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte d'environ 108 M\$ en résultat net. Au 31 décembre 2025, les placements classés comme étant à la JVAERG n'étaient pas importants. Les débetures de Power Corporation et celles de la Financière Power sont libellées en dollars canadiens.

Power Corporation détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain a une incidence sur le total des fonds propres de la Société.

La Financière Power est exposée au risque de change en raison de la participation qu'elle détient par l'intermédiaire de Parjointco dans GBL, dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de cette participation sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 165 M\$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (185 M\$ en 2024).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.

Les plateformes de placement et la Financière Power détenaient d'autres prêts classés comme étant à la JVRN de 686 M\$ et sont exposées au risque de taux d'intérêt (314 M\$ au 31 décembre 2024). Les plateformes de placement détenaient également d'autres prêts classés au coût amorti de 1 224 M\$ (nil au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net n'aurait pas été importante.

Les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, sont exposées au risque de taux d'intérêt en raison des fonds détenus au nom des clients de 21 494 M\$ (12 902 M\$ au 31 décembre 2024) qui sont investis dans des comptes portant intérêt, dont la majorité ont un passif correspondant.

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'intermédiaire de ses plateformes de placement sont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Tous les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2025, les placements classés comme étant à la JVAERG n'étaient pas importants. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une baisse de valeur de 10 % des autres placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et au sein des plateformes de placement se serait traduite par la comptabilisation d'une perte d'environ 455 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, incluant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la JVRN.

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'entremise de ses plateformes de placement qui sont classés comme étant à la JVAERG ou comme étant à la JVRN, incluant les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la JVRN, comprennent des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en bourse. Les plateformes de placement exercent leurs activités de placement de façon diversifiée principalement en Europe et en Amérique du Nord. Cette diversification permet d'éviter une concentration dans une seule économie.

GBL détient un portefeuille de placements que la Société et GBL ont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Tous les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une baisse de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 170 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés comme étant à la JVAERG et par la comptabilisation d'une perte de 45 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, représentant la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Parjointco.

Les cours des titres de participation des filiales et des placements de Power Corporation peuvent être volatiles et assujettis à de nombreux facteurs sur lesquels ces filiales ou ces placements n'exercent aucun contrôle. Les marchés des capitaux enregistrent à l'occasion d'importantes fluctuations des cours et des volumes qui influent sur les cours des titres de participation des filiales et des placements, mais qui ne sont pas souvent liées à la performance en matière d'exploitation, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives des sociétés en question. La volatilité des cours des titres de participation des filiales et des placements peut avoir une incidence sur la valeur de l'actif net ajustée publiée par la Société.

Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et les participations contrôlées et consolidées, incluant Wealthsimple, reçoivent des honoraires et d'autres produits, dont des honoraires de gestion qui sont facturés en pourcentage des capitaux générant des honoraires ou en pourcentage de l'actif géré ou de l'actif sous services-conseils correspondant. Une augmentation des souscriptions ou des rachats, la mobilisation de nouveaux engagements en capital dans des fonds à capital fixe et l'évolution des conditions du marché ont une incidence sur les niveaux de l'actif géré. Les marchés mondiaux, de par leur nature, sont assujettis à l'incertitude et à divers risques. Les fluctuations des prix des marchés boursiers, des taux de change, de la valeur des actifs réels, des taux d'intérêt et des écarts de crédit, ou encore de la valeur d'autres actifs pourraient entraîner une baisse significative de l'actif géré, des produits et du bénéfice respectif des plateformes de placement et des participations contrôlées et consolidées.

La gestion du risque lié aux instruments financiers de Power Corporation n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024. Pour obtenir plus de détails sur la gestion des risques de Power Corporation, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés de 2025 de la Société. Pour obtenir une description plus détaillée de la façon dont Lifeco et IGM gèrent le risque lié aux instruments financiers, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison d'erreurs commises par des personnes, de défaillances ou d'insuffisances des processus internes et des technologies, ou d'événements externes. Il comprend les risques liés aux effets néfastes que pourraient avoir des pratiques contraires à l'éthique, comme les fraudes internes et externes, la corruption, les conflits d'intérêts et une protection inadéquate des données, ainsi que des pratiques inadéquates en matière de ressources humaines et des erreurs d'exécution et de procédures, mais également le risque lié aux modèles et à l'évaluation, aux fournisseurs et aux tiers, à l'interruption des activités, à la cybersécurité et à l'utilisation inappropriée de l'intelligence artificielle et d'autres technologies émergentes, de même que le risque juridique et le risque lié à la non-conformité à la réglementation. Bien que le risque opérationnel ne puisse être complètement éliminé, les processus de gestion des risques de la Société sont conçus pour gérer ce risque de façon rigoureuse et diligente.

La Société gère le risque opérationnel en adoptant et en appliquant une série de politiques, de procédures et de pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, dont des politiques relatives aux ressources humaines et aux pratiques de rémunération, une politique de récupération de la rémunération pour tous les dirigeants, un code de conduite et de déontologie destiné aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés (le code de conduite), un code de conduite à l'intention des tiers, une politique anticorruption mondiale, une politique mondiale sur les sanctions, une politique sur la protection des renseignements personnels, une politique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle, des procédures relatives à la continuité des activités, la révision des opérations entre parties liées et d'autres lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise. La Société a aussi établi divers contrôles aux fins de la présentation et de la communication de l'information financière, et ces contrôles, qui font régulièrement l'objet de tests, peuvent contribuer à identifier et à atténuer les risques opérationnels.

Risque lié à la cybersécurité

La Société est exposée à des risques liés à la cybersécurité, en particulier les cybermenaces, qui comprennent, mais sans s'y limiter, les cyberattaques comme les intrusions informatiques, les virus informatiques, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle de nature exclusive ou sensible, ou d'autres brèches touchant le réseau ou la sécurité des technologies de l'information (TI). La Société continue de surveiller les menaces pour la cybersécurité, en plus d'améliorer ses mécanismes de protection ainsi que ses procédures de prévention, de détection, d'intervention et de gestion relativement à de telles menaces, qui évoluent constamment. Par conséquent, les mesures de protection des TI de la Société sont surveillées et adaptées de façon continue afin de prévenir et de détecter les cyberattaques, puis de les résoudre. D'éventuelles perturbations des systèmes d'information ou brèches de sécurité pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société ou encore nuire à sa réputation.

Risque lié aux modèles

Le risque lié aux modèles correspond au risque de subir des conséquences défavorables en raison d'une utilisation ou d'une interprétation inadéquate de modèles, ou encore d'une utilisation de données, d'hypothèses ou de modèles déficients, par la Société ou par les plateformes de placement. La révision des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourrait entraîner une variation de la juste valeur. La Société et les plateformes de placement utilisent différents modèles pour les aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital, l'évaluation d'acquisitions éventuelles ou les prises de décisions de placement.

Risque lié à la non-conformité à la réglementation

Le risque lié à la non-conformité à la réglementation correspond au risque que la Société ou ses employés ne se conforment pas aux exigences réglementaires en vigueur là où la Société exerce ses activités, tant au Canada que dans d'autres pays. Un grand nombre de lois, de règles et de réglementations gouvernementales, y compris en ce qui a trait à la présentation et à la communication de l'information financière, s'appliquent à la Société. L'interprétation de ces lois, règles et réglementations par la Société, les agences gouvernementales ou les tribunaux pourrait se traduire par des cas de non-conformité aux dispositions réglementaires et avoir une incidence défavorable sur la réputation de la Société, en plus d'entraîner des pénalités, des amendes et des sanctions ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. En plus d'être tenue de respecter ces lois, règles et réglementations, la Société doit aussi surveiller leur évolution de près, afin que toute modification à leur égard soit prise en compte dans la gestion de ses activités.

La Société s'assure que les incidences fiscales de toutes ses décisions stratégiques respectent ses obligations en matière de présentation de l'information juridique et fiscale en plus de prévoir les changements éventuels au cadre juridique actuel afin d'éviter tout risque de non-conformité qui pourrait avoir des incidences défavorables.

RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Le risque lié à la réputation correspond au risque qu'une activité entreprise par la Société soit perçue de manière négative par ses parties prenantes ou le public, que ce jugement soit fondé ou non, causant ainsi du tort à son image et se traduisant éventuellement par la perte d'activités commerciales, une capacité de financement limitée, des poursuites judiciaires ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. Le risque lié à la réputation peut découler de divers événements et est généralement associé à une gestion insuffisante d'un autre risque. Par exemple, le non-respect des lois et des règlements ainsi que des manquements aux obligations en matière de présentation et de communication de l'information financière peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'entreprise.

Le conseil d'administration a adopté le code de conduite, qui inclut les directives de la Société en matière de conflits d'intérêts, de même qu'un code de conduite à l'intention des tiers, qui régissent la conduite des administrateurs, dirigeants et employés de la Société, ainsi que de ses consultants et fournisseurs. Le conseil d'administration s'assure de la conformité au code de conduite en collaboration avec le chef du contentieux et secrétaire de la Société, qui surveille la conformité au code de conduite. Les administrateurs et les employés de la Société sont tenus de confirmer une fois par année leur compréhension du code de conduite et leur accord à s'y conformer, et les dirigeants doivent le faire sur une base trimestrielle.

RISQUE LIÉ À LA DURABILITÉ

Le risque lié à la durabilité correspond au risque d'une perte éventuelle résultant de l'incapacité de la Société et de ses employés à identifier et à gérer les risques environnementaux et sociaux, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière et la réputation de la Société.

Les risques environnementaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir les changements climatiques, les déchets et la consommation d'énergie. Les risques sociaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir, pour les individus, des pratiques répréhensibles en matière de droits de la personne, de conditions de travail, de santé et de sécurité, de harcèlement, de diversité, d'équité et d'inclusion, de rémunération et d'avantages sociaux et de gestion des fournisseurs.

S'appuyant sur une solide culture de gestion responsable, la Société a adopté une approche équilibrée et durable dans le cadre de l'exercice de ses activités. Elle suit les lignes directrices claires énoncées dans son code de conduite, lequel s'applique aux administrateurs, aux directeurs et aux employés de la Société, ainsi que dans son code de conduite à l'intention des tiers, lequel s'applique aux conseillers, aux consultants et aux fournisseurs. La Société maintient aussi d'autres politiques, procédures et contrôles connexes, notamment un énoncé de durabilité d'entreprise, une politique environnementale, une politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion et une politique sur le respect en milieu de travail.

La Société fournit à ses employés de la formation et des moyens d'acquérir des compétences afin que le risque lié à la durabilité soit identifié et géré conformément à ses politiques et procédures. La fonction de surveillance de la gestion des risques du conseil d'administration prévoit notamment de veiller à ce que les risques significatifs liés à la durabilité soient correctement identifiés et fassent l'objet d'une gestion et d'un suivi appropriés. Au niveau du conseil d'administration, c'est le comité de gouvernance et de durabilité qui supervise les questions liées à la durabilité. Le vice-président, chef du contentieux et secrétaire de la Société a été nommé à titre de leader en matière de durabilité de la Société. Les risques et les opportunités en matière de durabilité sont évalués par le comité de gouvernance et de durabilité en fonction des comptes rendus et des rapports sur les progrès fournis par le leader en matière de durabilité de la Société sur une base annuelle, ou plus fréquemment, au besoin. Le leader en matière de durabilité soumet également un rapport de suivi annuel au comité d'audit sur la mise en œuvre du code de conduite et de déontologie et de la politique anticorruption mondiale.

La Société surveille l'évolution des exigences réglementaires concernant la durabilité afin d'assurer sa conformité à toute exigence future.

AUTRES RISQUES

Risque lié au régime d'imposition

Les lois et politiques fiscales des territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités sont périodiquement passées en revue et modifiées. Des modifications des taux d'imposition peuvent accroître la charge d'impôt de la Société et de ses filiales et nuire à leur bénéfice.

La direction surveille activement les changements et l'évolution des lois et politiques fiscales au pays et à l'international ainsi que leurs effets potentiels.

Le régime prévoyant un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % est en vigueur depuis 2024 et s'applique à tous les pays dans lesquels la Société et ses filiales exercent des activités importantes. En 2026, la Société et ses filiales produiront pour la première fois des déclarations d'IMM relativement à l'année d'imposition 2024. Il existe un risque, pour la Société et ses filiales, que les modifications futures aux lois fiscales, les directives administratives ou les différences d'interprétation entre les pays en ce qui a trait à l'IMM donnent lieu à des passifs d'impôt, à des difficultés opérationnelles ou à des coûts de conformité imprévus.

Risque macroéconomique

La conjoncture mondiale et les conditions macroéconomiques continuent d'être exposées à une volatilité accrue, et de nombreux facteurs contribuent à l'incertitude économique, notamment les risques et les tensions géopolitiques, les conflits armés dans différentes régions du monde, l'incidence des relations commerciales et des tensions commerciales persistantes, ainsi que l'évolution des politiques fiscales. Ces facteurs peuvent entraîner une forte volatilité des marchés des capitaux et influencer sur l'inflation, les taux d'intérêt et la croissance économique dans les régions où la Société et ses filiales exercent leurs activités. Les perspectives à court et à moyen terme pour les marchés des capitaux demeurent incertaines, et la Société et ses filiales surveillent activement les événements et l'information à l'échelle mondiale. Les portefeuilles d'entreprises diversifiés des filiales en exploitation de la Société, de même que l'approche prudente de cette dernière à l'égard de la gestion des risques, contribuent à l'atténuation des risques posés par l'incertitude économique mondiale actuelle.

Risques émergents

Un risque émergent est un risque qui n'est pas bien compris actuellement et dont l'incidence sur la Société, y compris sa stratégie et ses résultats financiers, est difficile à évaluer ou est en cours d'évaluation.

Surveiller les risques émergents est une composante importante de la gestion des risques. Power Corporation surveille activement les risques émergents grâce aux moyens suivants :

- Des examens et des analyses sont effectués par les conseils d'administration et les comités de ses sociétés en exploitation à l'échelle mondiale, au cours desquels les dirigeants locaux décrivent les risques émergents au sein de leurs environnements respectifs.
- L'équipe de la haute direction de la Société agit à titre de comité de gestion des risques de la Société. Les membres de l'équipe de la haute direction se rencontrent régulièrement afin d'identifier, d'analyser et d'examiner les risques de la Société et de mettre en œuvre des stratégies en vue d'atténuer ces risques.

Instruments financiers et autres instruments

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur représente le montant qui pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties consentantes, ce montant reposant sur le cours du marché, lorsqu'il est disponible. Les justes valeurs représentent les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé.

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivantes :

- Le niveau 1 utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.
- Le niveau 2 utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.
- Le niveau 3 utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et il inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Dans certains cas, il se peut que les données d'entrée utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans un des niveaux de la hiérarchie a été déterminé en fonction du niveau le plus bas d'une donnée d'entrée importante par rapport à l'évaluation de la juste valeur. L'appréciation par la Société et ses filiales de l'importance d'une donnée d'entrée précise dans l'évaluation de la juste valeur requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés ou présentés à la juste valeur de la Société et de ses filiales. Le tableau présente de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est présentée. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les débiteurs et intérêts à recevoir, les titres empruntés, les fonds détenus au nom des clients, certains autres actifs financiers, les créditeurs, les dividendes et les intérêts à verser, les titres prêtés et certains autres passifs financiers.

Aux 31 décembre	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs				
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
JVRN	161 232	161 232	153 266	153 266
JVAERG	13 040	13 040	13 758	13 758
Prêts hypothécaires et autres prêts				
JVRN	32 489	32 489	33 932	33 932
JVAERG	269	269	461	461
Actions				
JVRN	21 301	21 301	18 649	18 649
JVAERG	1 043	1 043	923	923
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées ^[1]	1 452	1 452	950	950
Immeubles de placement	8 493	8 493	8 350	8 350
Instruments dérivés	2 290	2 290	2 637	2 637
Actifs du compte de négociation	3 995	3 995	3 701	3 701
Autres actifs	849	849	395	395
	246 453	246 453	237 022	237 022
Actifs présentés à la juste valeur				
Obligations				
Coût amorti	595	596	376	377
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Coût amorti	11 287	10 964	10 272	9 685
	11 882	11 560	10 648	10 062
Total	258 335	258 013	247 670	247 084
Passifs				
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 042	89 042	90 157	90 157
Instruments dérivés	2 438	2 438	2 180	2 180
Passifs relatifs aux titres garantis par des prêts	3 904	3 904	3 791	3 791
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	4 128	4 128	2 928	2 928
Autres instruments d'emprunt de Lifeco	51	51	54	54
Autres instruments d'emprunt des fonds d'investissement consolidés	86	86	43	43
Autres passifs	649	649	240	240
	100 298	100 298	99 393	99 393
Passifs présentés à la juste valeur				
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 815	4 916	5 025	5 098
Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	682	647	703
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours :				
Financière Power, Lifeco et IGM	11 303	10 789	11 977	11 335
Fonds d'investissement consolidés et autres	4 060	4 006	3 835	3 820
Fonds de clients à payer	25 793	25 793	16 605	16 605
Autres passifs	514	514	424	424
	47 132	46 700	38 513	37 985
Total	147 430	146 998	137 906	137 378

[1] Représentent les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par les entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN.

Se reporter à la note 29 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société au 31 décembre 2025.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à des instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices et des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;
- faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- surveiller les relations de couverture.

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales.

	2025			2024		
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
31 décembre						
Power Corporation	509	258	257	535	64	63
Financière Power	36	32	32	37	16	16
Lifeco	70 777	1 863	(549)	63 066	2 431	294
IGM	1 766	70	55	1 982	36	10
Autres filiales	3 192	67	57	2 723	90	74
	75 771	2 032	(405)	67 808	2 573	394
	76 280	2 290	(148)	68 343	2 637	457

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a augmenté de 7,9 G\$, principalement en raison de la hausse du volume des activités de couverture courantes de Lifeco. L'exposition de la Société et de ses filiales au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés (qui représente la juste valeur actuelle des instruments en position de profit) a diminué pour s'établir à 2 290 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 2 637 M\$ au 31 décembre 2024. La diminution est principalement attribuable à

l'incidence du raffermissement de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs d'euros et de livres sterling et receveurs de dollars américains.

Se reporter à la note 28 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels. Pour obtenir plus de renseignements sur les types d'instruments financiers dérivés utilisés par Lifeco et IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

Arrangements hors bilan

GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Se reporter aussi à la note 34 des états financiers consolidés de 2025 de la Société.

LETTRES DE CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Pour obtenir plus de renseignements, se reporter au rapport de gestion annuel de Lifeco.

Potentia et Power Sustainable Infrastructure énergétique ont émis des lettres de crédit d'une durée d'un an totalisant 297 M\$ pour soutenir les réserves requises par les prêteurs et les garanties de bonne exécution ayant trait aux actifs solaires et éoliens en exploitation, de même que les engagements liés à des projets en cours de construction.

Se reporter également à la note 34 des états financiers consolidés de 2025 de la Société.

Passifs éventuels

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Se reporter également à la note 33 des états financiers consolidés de 2025 de la Société.

Engagements et obligations contractuels

Au 31 décembre 2025	Paiements exigibles par période					Total
	Payables à vue	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non définie ⁽¹⁾	
Power Corporation ⁽²⁾	–	10	8	663	109	790
Financière Power ⁽²⁾	–	13	8	264	–	285
Lifeco	–	8 682	3 722	4 959	–	17 363
IGM	4 299	1 340	4 153	1 974	–	11 766
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et écritures liées à la consolidation	21 494	1 473	1 543	2 376	504	27 390
Total	25 793	11 518	9 434	10 236	613	57 594
Fonds de clients à payer ⁽³⁾	25 793	–	–	–	–	25 793
Débiteures et autres instruments d'emprunt ⁽⁴⁾	–	2 394	4 541	9 356	–	16 291
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 279	3 532	4	–	4 815
Obligations locatives ⁽⁵⁾	–	131	436	806	–	1 373
Obligations d'achat ⁽⁶⁾	–	932	657	13	–	1 602
Cotisations au titre des régimes de retraite ⁽⁷⁾	–	313	–	–	–	313
Engagements contractuels ⁽¹⁾⁽⁸⁾	–	6 469	268	57	613	7 407
Total	25 793	11 518	9 434	10 236	613	57 594

[1] Comprend les engagements en cours de la Société et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs visant à faire des versements en capital futurs à des fonds d'investissement. Le montant et le moment exacts de chaque versement en capital ne peuvent être déterminés. Exclut les engagements à l'égard des fonds contrôlés et consolidés.

[2] Comprend des débiteures de 650 M\$ de la Société et de 250 M\$ de la Financière Power.

[3] Les autres filiales détiennent des fonds de clients à payer, payables à vue, qui sont principalement contrebalancés par les fonds détenus au nom des clients.

[4] Se reporter aux notes 15 et 16 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

[5] Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir de plus amples renseignements.

[6] Les obligations d'achat correspondent aux engagements de Lifeco visant l'achat de biens et services, principalement liés aux services d'information, ainsi qu'aux contrats d'achat liés à des projets en cours d'aménagement de PPSIE.

[7] Les cotisations au titre des régimes de retraite comprennent les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes de retraite à cotisations définies ainsi qu'à d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et elles sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà d'un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour prévoir le moment des cotisations futures. Se reporter à la note 27 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

[8] Comprend une tranche de 6 794 M\$ des engagements pris par Lifeco, déduction faite des éliminations dans les fonds d'investissement contrôlés et consolidés. Ces engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard de transactions d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et aux lignes directrices de Lifeco, et doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

Sommaire des estimations et jugements comptables critiques

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les résultats de la Société reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence des conditions observées sur les marchés mondiaux du crédit, des actions, des immeubles de placement, des changes, ainsi qu'à l'égard de l'incidence, en ce qui concerne Lifeco, de la situation actuelle liée aux résultats au chapitre de la santé et de la mortalité. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les aspects à l'égard desquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales concernent les entités à consolider ou à comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence, les évaluations de la juste valeur, les pertes de crédit attendues, l'évaluation du goodwill et des immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance, l'impôt sur le bénéfice, ainsi que les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi.

Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir plus de détails sur ces estimations et jugements importants.

CONSOLIDATION

La direction de la Société consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles il a été déterminé que la Société exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Société à diriger les activités pertinentes des filiales, y compris les fonds d'investissement ou d'autres entités structurées, afin d'en tirer des rendements variables. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un tel contrôle existe. Elles exercent également leur jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société ou ses filiales peuvent user de leur pouvoir afin d'influer sur les rendements variables.

La direction de la Société porte un jugement pour déterminer si la Société agit pour son propre compte (comme mandant) ou pour le compte d'autrui (comme mandataire) lorsque la Société ou ses filiales agissent à titre de gestionnaire de fonds en plus d'investir dans le fonds. La Société détermine qu'elle agit comme mandant lorsque son capital investi et son exposition à la variabilité des rendements générés à la suite des décisions de la Société ou de ses filiales à titre de gestionnaires de fonds sont suffisants. La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine le caractère suffisant de la variabilité des rendements et de l'intérêt économique total. Pour porter ces jugements, la Société tient compte des droits détenus par d'autres investisseurs, y compris leur capacité de révoquer le gestionnaire de fonds.

ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un contrôle conjoint ou une influence notable existe.

Pour ce qui est des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque, la Société a choisi d'évaluer certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la JVRN.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Un actif financier est évalué à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et il est ensuite classé et évalué ultérieurement à la JVRN, à la JVAERG ou au coût amorti en fonction des modèles économiques utilisés par la Société ou ses filiales pour la gestion de ces actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous.

Obligations à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer la juste valeur des obligations dans ses portefeuilles à la JVRN ou à la JVAERG.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires et autres prêts à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires et autres prêts, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque, qui sont basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables à la JVRN

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne pour actualiser les flux de trésorerie futurs prévus et prend en considération la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts, ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer les actions à la juste valeur.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et reflète les ajustements apportés par la direction de ses filiales lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications significatives au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Sinon, ils sont comptabilisés au coût.

PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les instruments de fonds propres désignés comme étant à la JVAERG.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit attendues, qui correspond à une approche de dépréciation en trois phases.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

La Société et ses filiales surveillent tous les actifs financiers susceptibles de subir une perte de valeur afin d'évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour effectuer cette évaluation, des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les informations de nature prospective disponibles sans engager des coûts ou des efforts excessifs, sont prises en compte.

TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE, DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS ET DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT

Aux fins du calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, Lifeco a formulé des hypothèses actuarielles relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance découlant du risque non financier. Les ajustements au titre du risque non financier sont révisés régulièrement afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats de réassurance détenus au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de Lifeco tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles, y compris les informations à fournir par Lifeco sur les hypothèses et les sensibilités, sont présentées dans le rapport de gestion annuel de Lifeco.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. L'actif (le passif) au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

- La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période annuelle au montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées, ce taux d'actualisation étant établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.
- Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.
- Les coûts financiers (montant net), les frais administratifs, les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, les modifications des régimes et les gains ou les pertes sur réduction et sur règlement d'un régime sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.
- Les réévaluations représentent les écarts actuariels, le rendement réel de l'actif des régimes supérieur (inférieur) sur les produits d'intérêts, ainsi que l'augmentation et la diminution du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.
- L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime et il est inclus dans les autres actifs (autres passifs).
- Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

Impôt exigible

L'impôt exigible est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période considérée et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode du montant le plus probable ou la méthode de l'espérance mathématique, selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date de clôture.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La Société a appliqué l'exception obligatoire en vertu d'IAS 12 *Impôts sur le résultat* qui prévoit de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'IMM et de ne pas présenter d'information s'y rapportant.

Changements de méthodes comptables

La Société a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

Modifications comptables futures

La Société et ses filiales surveillent activement les modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'IASB et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de 2025 pour obtenir des renseignements additionnels.

Norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 18 <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i>	<p>En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i> (IFRS 18). La norme vise à améliorer la façon dont les sociétés communiquent les informations dans leurs états financiers et met l'accent sur les informations relatives à la performance financière dans les états des résultats.</p> <p>En vertu d'IFRS 18, les sociétés seront tenues de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ fournir des sous-totaux définis dans les états des résultats; ▪ fournir des informations sur toute mesure de performance définie par la direction se rapportant aux états des résultats; ▪ mettre en œuvre des principes aux fins du regroupement des informations dans les états financiers et déterminer si ces informations doivent être fournies dans les états financiers de base ou dans les notes annexes. <p>La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.</p>
IFRS 9 <i>Instruments financiers et</i> IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	<p>En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et à IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications apportent des précisions sur le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques similaires ainsi que sur le règlement des passifs au moyen de systèmes de paiement électronique et introduisent des obligations d'information supplémentaires afin d'accroître la transparence pour les investisseurs.</p> <p>Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence sur ses états financiers, sauf dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La Société appliquera le choix permis dans les modifications selon lequel elle peut considérer qu'un passif financier (ou une partie d'un passif financier) qui est réglé au moyen d'un système de paiement électronique est décomptabilisé avant la date de règlement si des critères précis sont respectés. La Société appliquera ce choix à tous les règlements effectués au moyen de systèmes de paiement électronique répondant à de tels critères, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026. ▪ En ce qui a trait aux règlements en trésorerie des passifs financiers qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité de ce choix, la Société décomptabilisera les passifs connexes à la date de règlement. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence significative sur ses états financiers. <p>Ces modifications seront appliquées de façon rétrospective et ne donneront pas lieu à un retraitement des soldes comparatifs.</p>

Transactions avec des parties liées

Power Corporation a un comité des opérations entre personnes reliées et de révision composé uniquement d'administrateurs indépendants par rapport aux membres de la direction et à l'actionnaire de contrôle de la Société. Ce comité a pour mandat de passer en revue les transactions proposées avec des parties liées de la Société, y compris l'actionnaire de contrôle, et de n'approuver que les transactions qu'il considère comme appropriées et qui sont effectuées selon les conditions du marché.

Dans le cours normal de leurs activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions qui incluent des engagements en capital dans des fonds d'investissement, y compris les engagements des gestionnaires, le versement d'honoraires liés au rendement et d'honoraires de gestion de base à des filiales du groupe, les participations des employés à l'actionnariat et l'octroi de prêts à des filiales et à des employés. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs fournissent également des services de gestion d'instruments d'emprunt, des services de sous-conseillers et des services de gestion immobilière à d'autres filiales du groupe. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Dans le cours normal de leurs activités, la Canada Vie et les autres filiales de Lifeco prennent part à diverses transactions avec des parties liées, qui comprennent l'offre de prestations d'assurance collective et de services de sous-conseiller à d'autres sociétés du groupe de Power Corporation. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel, de même que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à ses employés, aux employés de ses filiales, ainsi qu'aux employés de Power Corporation et de la Financière Power. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs; ii) la distribution de produits d'assurance; et iii) la prestation de services de sous-conseillers. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Le 31 mars 2025, GBL Capital a fait l'acquisition d'une participation minoritaire dans SHMI. Cette transaction a été effectuée selon les conditions du marché et elle a été examinée et approuvée par un comité d'administrateurs indépendants nommés par le conseil d'administration de GBL. Se reporter à la section Développements et transactions notables de 2025.

Au deuxième trimestre de 2025, des projets éoliens développés par Potentia ont été vendus à PPSIE en échange d'une contrepartie en trésorerie. Se reporter à la section Sagard et Power Sustainable.

Le 3 septembre 2025, la TSX a approuvé une modification qui autorisait Lifeco à racheter ses actions de la Financière Power et de certaines filiales en propriété exclusive de la Financière Power en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025, ce qui permettait ainsi à la Financière Power de conserver sa participation proportionnelle approximative dans Lifeco. En 2025, Lifeco a racheté puis annulé 12,8 millions d'actions ordinaires détenues par la Financière Power en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025, pour un produit de 768 M\$. À compter du 6 janvier 2026, Lifeco est autorisée à racheter ses actions de la Financière Power en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée. Se reporter à la section Développements et transactions notables de 2025 pour obtenir plus de renseignements.

Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Contrôles et procédures de communication de l'information

En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2025, le chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2025.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour offrir une assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

En tant que société de gestion et de portefeuille, la Société gère ses activités par l'intermédiaire de ses participations dans des entreprises ayant chacune leur propre équipe de direction. Par conséquent, la direction de la Société s'appuie sur les attestations déposées par la direction de Lifeco et d'IGM conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, ainsi

que sur un processus de sous-attestation de la direction de ses autres filiales et entités émettrices importantes afin de prendre des décisions à l'égard des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2025, suivant les critères de l'*Internal Control – Integrated Framework* (le cadre COSO 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace au 31 décembre 2025.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours du trimestre clos le 31 décembre 2025.

Corporation Financière Power

La Financière Power se fonde sur certains des documents d'information continue déposés par Power Corporation du Canada aux termes d'une dispense des obligations prévues dans le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* et comme le prévoit la décision de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario datée du 10 septembre 2024 concernant la Financière Power et Power Corporation (la décision). Les informations suivantes sont présentées en plus des exigences relatives à la décision.

Au 31 décembre 2025	Lifeco	IGM	Activités propres et autres ⁽¹⁾	Incidence de la consolidation	Total Financière Power	Total Power Corporation
Total de l'actif	862 828	22 402	56 407	(26 127)	915 510	925 735
Total du passif	829 825	13 364	29 031	(545)	871 675	880 687

[1] Inclut les activités d'investissement de la Financière Power, y compris ses placements dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Financière Power	Power Corporation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 773	4 780

À la suite de la décision, les ratios de couverture par le bénéfice présentés ci-dessous ont été préparés conformément à la rubrique 6.1 de l'Annexe 44-101A1 – *Prospectus simplifié*.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Bénéfice net de la Financière Power	Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Financière Power
Ratio de couverture par le bénéfice (actions privilégiées [et dette]) ⁽¹⁾	6,7	4,9
Ratio de couverture par le bénéfice (dette) ⁽²⁾	11,2	8,1

[1] Le ratio de couverture par le bénéfice (actions privilégiées [et dette]) correspond au bénéfice net de la Financière Power avant les charges financières et l'impôt sur le bénéfice pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, divisé par le total des obligations relatives aux dividendes et aux charges financières pour cette période. Les obligations relatives aux dividendes annualisés de la Financière Power sur la totalité de ses actions privilégiées, incluant celles des filiales, ont été ajustées à un équivalent avant impôt au moyen d'un taux d'imposition effectif de 16,4 % pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025.

[2] Le ratio de couverture par le bénéfice (dette) correspond au bénéfice net de la Financière Power avant les charges financières et l'impôt sur le bénéfice pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, divisé par le total des obligations relatives aux charges financières pour cette période.

AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA FINANCIÈRE POWER

Actions privilégiées de premier rang émises et en circulation

31 décembre	2025		2024	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		\$		\$
Actions privilégiées de premier rang (perpétuelles)				
Série A ⁽ⁱ⁾	4 000 000	100	4 000 000	100
Série D ⁽ⁱⁱ⁾	6 000 000	150	6 000 000	150
Série E ⁽ⁱⁱⁱ⁾	8 000 000	200	8 000 000	200
Série F ^(iv)	6 000 000	150	6 000 000	150
Série H ^(v)	6 000 000	150	6 000 000	150
Série K ^(vi)	10 000 000	250	10 000 000	250
Série L ^(vii)	8 000 000	200	8 000 000	200
Série O ^(viii)	6 000 000	150	6 000 000	150
Série P ^(ix)	9 657 516	241	9 657 516	241
Série Q ^(x)	1 542 484	39	1 542 484	39
Série R ^(xi)	10 000 000	250	10 000 000	250
Série S ^(xii)	12 000 000	300	12 000 000	300
Série T ^(xiii)	8 000 000	200	8 000 000	200
Série V ^(xiv)	10 000 000	250	10 000 000	250
Série 23 ^(xv)	8 000 000	200	8 000 000	200
		2 830		2 830

Actions privilégiées de premier rang

- [i] Les actions privilégiées de premier rang, série A, donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne du taux préférentiel de deux grandes banques à charte canadiennes. Ces actions sont rachetables au gré de la Financière Power au prix de 25,00 \$ par action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date fixée pour le rachat.
- [ii] Les séries d'actions privilégiées de premier rang suivantes donnent droit à des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs, payables trimestriellement. La Financière Power pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de premier rang, en totalité ou en partie, au gré de la Financière Power, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. Le tableau suivant présente les dividendes et les modalités de rachat.

Actions privilégiées de premier rang		Dividendes en trésorerie payables trimestriellement	Première date de rachat par l'émetteur	Prix de rachat
		(\$/action)		(\$/action)
À dividende non cumulatif, à taux fixe				
Série D,	5,50 %	0,343750	Actuellement rachetable	25,00
Série E,	5,25 %	0,328125	Actuellement rachetable	25,00
Série F,	5,90 %	0,368750	Actuellement rachetable	25,00
Série H,	5,75 %	0,359375	Actuellement rachetable	25,00
Série K,	4,95 %	0,309375	Actuellement rachetable	25,00
Série L,	5,10 %	0,318750	Actuellement rachetable	25,00
Série O,	5,80 %	0,362500	Actuellement rachetable	25,00
Série R,	5,50 %	0,343750	Actuellement rachetable	25,00
Série S,	4,80 %	0,300000	Actuellement rachetable	25,00
Série V,	5,15 %	0,321875	Actuellement rachetable	25,25
Série 23,	4,50 %	0,281250	31 janvier 2027	26,00
À dividende non cumulatif, rajusté tous les 5 ans^[1]				
Série P,	1,998 % ^[2]	0,124875	31 janvier 2026	25,00
Série T,	5,595 %	0,349688	31 janvier 2029	25,00
À dividende non cumulatif, à taux variable				
Série Q,	Bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois + 1,60 % ^[2]	Variable	Actuellement rachetable	25,50

[1] Le taux de dividende sera rajusté à la première date de rachat par l'émetteur et tous les cinq ans par la suite pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré d'un écart de rajustement (1,60 % pour la série P et 2,37 % pour la série T). Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux variable, sous réserve de certaines conditions, à la première date de rachat et tous les cinq ans par la suite à un taux correspondant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois majoré de l'écart de rajustement indiqué.

[2] En vertu des modalités régissant les actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série P (les actions de série P) et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux variable, série Q (les actions de série Q), le 2 février 2026, soit après la fin de l'exercice, la totalité des 1 542 484 actions de série Q en circulation ont été converties en actions de série P à raison de une pour une. Le taux de dividende des actions de série P a été rajusté à un taux fixe de 4,591 % par année, soit un dividende en trésorerie de 0,286938 \$ par action, payable trimestriellement.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

DÉFINITIONS

La présente revue de la performance financière présente et analyse des mesures financières qui ne sont pas conformes aux normes IFRS. La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Se reporter également à la section Déclaration à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des autres mesures. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les ratios non conformes aux normes IFRS utilisés dans la présente revue de la performance financière sont définis ci-dessous :

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ⁽¹⁾	<p>Bénéfice net lié aux activités poursuivies⁽¹⁾, excluant les ajustements.</p>	<p>Aide à comparer la performance opérationnelle sous-jacente de la période considérée à celle des périodes précédentes puisqu'il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales, en excluant les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes.</p> <p>Puisque la Société est une société de portefeuille, la direction examine et évalue la performance selon l'apport de chaque société en exploitation au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.</p>
Ajustements	<p>Incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative, y compris les éléments identifiés par la direction de Lifeco et d'IGM. Les ajustements comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence qu'ont eu sur Lifeco :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ les incidences liées aux marchés lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme; ■ la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs; ■ l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires; ■ l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions, <p>ainsi que des éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme telles par la direction d'une filiale ou d'une entreprise contrôlée conjointement, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences (incluant les charges de restructuration ou de réorganisation et les coûts d'intégration, les coûts d'acquisition et de désinvestissement); ■ les règlements juridiques significatifs; ■ les charges pour perte de valeur significatives; ■ les incidences significatives de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé, incluant celles qui découlent des modifications des taux d'imposition, et des autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux; ■ certains éléments significatifs non récurrents, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise, incluant ceux qui sont liés à une participation dans une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement; ■ les incidences liées aux réévaluations découlant de l'évolution des marchés qui entraînent une non-concordance comptable, incluant la réévaluation des dérivés dont l'élément couvert n'est pas également évalué à la juste valeur et à l'égard desquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, et la réévaluation des passifs au titre des rachats, des bons de souscription d'actions et des options de conversion de dettes convertibles et échangeables; ■ l'incidence de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle se rapportant à PPSIE en raison des variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein du fonds, ainsi que de la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers; ■ d'autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance opérationnelle sous-jacente. 	<p>Mettent en évidence les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes de la performance opérationnelle par la direction, y compris des éléments identifiés par la direction de Lifeco et d'IGM.</p>

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Valeur de l'actif net ajustée	<p>La valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées.</p> <p>Les participations détenues dans des entités cotées en bourse (y compris Lifeco, IGM et GBL) sont évaluées à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds d'investissement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction.</p> <p>La définition de la valeur de l'actif net ajustée comporte un certain nombre d'hypothèses, de jugements et d'estimations qui peuvent s'avérer inexacts, et la valeur de l'actif net ajustée par action ne constitue ni une représentation ni une garantie de la valeur qu'un détenteur d'action participante pourra réaliser.</p>	<p>Présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille et sert à évaluer la valeur.</p> <p>Les investisseurs et les analystes peuvent utiliser cette mesure pour déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société de portefeuille ou sa juste valeur globale.</p>
Actif géré et sous services-conseils consolidé, et Actif consolidé et actif administré	<p>L'actif géré et sous services-conseils consolidé inclut l'actif géré au nom des clients, dont la propriété véritable revient aux clients, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> des fonds qui sont gérés à l'interne et à l'externe, y compris les fonds communs de placement exclusifs, les fonds négociés en bourse et les comptes institutionnels, et dont les politiques en matière de placement sont soumises à la surveillance des sociétés en exploitation cotées en bourse ainsi que des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société; la juste valeur de l'actif géré au nom des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte. <p>Les services offerts relativement à l'actif géré et sous services-conseils comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements, la gestion de portefeuille discrétionnaire au nom des clients et/ou la prestation de conseils financiers.</p> <p>L'actif consolidé et l'actif administré comprennent l'actif géré et sous services-conseils consolidé, l'actif administré seulement, ainsi que les autres actifs au bilan. L'actif administré seulement comprend les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, pour lesquels elles reçoivent des honoraires et d'autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs, et les filiales en exploitation de la Société ne dirigent pas les activités d'investissement. Les services offerts relativement à l'actif administré seulement comprennent la tenue de dossiers, les services de garde, la perception des produits de placement, le règlement de transactions et d'autres services administratifs.</p> <p>Les autres actifs au bilan comprennent les actifs au titre des contrats d'assurance, les actifs au titre des contrats de réassurance, le goodwill et les immobilisations incorporelles, les autres actifs, ainsi que la partie des participations (incluant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées) et des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts qui n'est pas comprise dans l'actif géré et sous services-conseils consolidé.</p>	<p>L'actif géré et sous-services conseils consolidé ainsi que l'actif consolidé et l'actif administré constituent des indicateurs de la taille et du volume des sociétés consolidées de la Société, y compris les sociétés en exploitation cotées en bourse et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs.</p> <p>L'actif consolidé et l'actif administré comprennent les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, qui représentent un aspect important de l'ensemble des activités et doivent être pris en compte lors de la comparaison des volumes, des tailles et des tendances.</p>

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice tiré des honoraires (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)	<p>Le bénéfice tiré des honoraires est présenté pour Sagard et Power Sustainable et comprend les honoraires de gestion et les produits liés au rendement tirés des honoraires qui sont gagnés à l'égard de toutes les catégories d'actifs, moins les charges liées aux plateformes de placement qui comprennent i) la rémunération liée aux honoraires, y compris les salaires, les primes et les avantages; et ii) les charges d'exploitation. Les produits liés au rendement tirés des honoraires représentent la tranche réalisée des produits liés au rendement tirés des véhicules de capitaux perpétuels qui i) sont évalués et devraient être reçus sur une base récurrente; ii) ne dépendent pas d'événements de réalisation liés aux placements sous-jacents; et iii) ne sont pas assujettis à une disposition de récupération de la rémunération. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté sur une base brute avant impôt et tient compte des participations ne donnant pas le contrôle.</p> <p>Le bénéfice tiré des honoraires exclut i) les charges au titre de la rémunération fondée sur des actions; ii) l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions; iii) les profits et pertes de change; iv) les intérêts nets; et v) les autres éléments qui, selon le jugement de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, notamment les charges de restructuration, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises et certains éléments significatifs non récurrents.</p>	Cette mesure est présentée pour les plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable, et sert à évaluer la rentabilité de leurs activités de gestion d'actifs. Cette mesure financière permet de déterminer si les produits récurrents tirés des honoraires de gestion et des produits liés au rendement tirés des honoraires, qui ne sont pas fondés sur des événements de réalisation futurs, sont suffisants pour couvrir les charges d'exploitation connexes.

Ratio non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action	<p>Bénéfice par action calculé selon le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies.</p> <p>Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies divisé par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation.</p>	Aide à comparer le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition du bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ci-dessus.
Valeur de l'actif net ajustée par action	<p>Valeur de l'actif net ajustée calculée par action.</p> <p>Valeur de l'actif net ajustée divisée par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière.</p>	Aide le lecteur à comparer la valeur de l'actif net ajustée au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition de la valeur de l'actif net ajustée ci-dessus.

Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

RAPPROCHEMENTS DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Bénéfice net ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS, et du bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS. Le bénéfice net ajusté est présenté dans la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	3 400	2 971
Quote-part des ajustements ^[2] , déduction faite de l'impôt		
Lifeco	(517)	(149)
IGM	18	14
GBL	(225)	(44)
Sagard et Power Sustainable	(116)	(26)
Entreprises autonomes	12	26
	(828)	(179)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	2 572	2 792
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	–	(49)
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	2 572	2 743

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Lifeco, d'IGM, de GBL, de Sagard et Power Sustainable, et des entreprises autonomes.

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements, avant et après impôt.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Lifeco^[1]		
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(182)	195
(Charge) économie d'impôt	34	(49)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(69)	(144)
(Charge) économie d'impôt	9	42
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt) ^[2]	(242)	(97)
(Charge) économie d'impôt	64	21
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(136)	(136)
(Charge) économie d'impôt	34	35
Modifications aux lois fiscales et autres incidences fiscales	15	10
	(473)	(123)
Incidence de la consolidation (avant impôt) ^[3]	(44)	(30)
(Charge) économie d'impôt	-	4
	(517)	(149)
IGM^[1]		
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées (avant impôt)	28	-
(Charge) économie d'impôt	(12)	-
Consolidation de pertes fiscales	-	3
Refinancement de la dette de Rockefeller (avant impôt)	-	(2)
(Charge) économie d'impôt	-	-
Quote-part des ajustements de Lifeco (avant impôt)	(11)	(4)
(Charge) économie d'impôt	-	-
	5	(3)
Incidence de la consolidation (avant impôt) ^[3]	15	-
(Charge) économie d'impôt	(2)	17
	18	14
GBL		
Charge pour perte de valeur et autres charges et reclassement de l'écart de change se rapportant à lmerys (avant impôt et après impôt)	(155)	(44)
Perte liée au désinvestissement partiel du portefeuille de GBL Capital et de Sienna Investment Managers (avant impôt et après impôt)	(92)	-
Profit d'Affidea lié à la modification de sa dette (avant impôt et après impôt)	22	-
	(225)	(44)
Sagard et Power Sustainable		
Réévaluation des actifs d'impôt différé	-	16
Reclassement de l'écart de change lié à Power Sustainable China (avant impôt)	-	54
(Charge) économie d'impôt	-	-
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et autres incidences liées au marché (avant impôt)	(128)	(80)
(Charge) économie d'impôt	12	(2)
Charges de restructuration (avant impôt)	-	(14)
(Charge) économie d'impôt	-	-
	(116)	(26)
Entreprises autonomes		
Profit à la cession de Peak et d'une entreprise liée (avant impôt)	-	325
(Charge) économie d'impôt	-	-
Perte de valeur et autres incidences liées au marché se rapportant à Lion (avant impôt)	-	(130)
(Charge) économie d'impôt	-	8
Perte de valeur et autres incidences liées au marché se rapportant à LMPG (avant impôt)	-	(177)
(Charge) économie d'impôt	-	-
Réévaluation des passifs d'impôt différé par LMPG	12	-
	12	26
	(828)	(179)

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] Les incidences de la transformation des activités et les autres incidences comprennent les coûts d'acquisition et de désinvestissement, ainsi que les charges de restructuration et d'intégration.

[3] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés; et ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant un profit réalisé comptabilisé par IGM au deuxième trimestre de 2025 à la vente d'une partie de sa participation dans Conquest, un placement d'entreprise classé par IGM comme étant à la JVAERG.

Valeur de l'actif net ajustée

Le tableau suivant présente un rapprochement des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes présentés conformément aux normes IFRS et de la valeur de l'actif net ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est présentée dans la section Valeur de l'actif net ajustée.

31 décembre	2025	2024
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes – mesure financière conforme aux normes IFRS		
Capital social – actions participantes	9 159	9 236
Bénéfices non distribués	11 674	11 364
Réserves	2 249	2 330
	23 082	22 930
Ajustements liés à la juste valeur ^[1]		
Lifeco	24 910	13 184
IGM	4 807	2 698
GBL	(600)	(1 521)
Sagard et Power Sustainable	2 324	1 687
Entreprises autonomes	3	(4)
	31 444	16 044
Valeur de l'actif net ajustée – mesure financière non conforme aux normes IFRS	54 526	38 974
Par action^[2]		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (valeur comptable)	36,31	35,56
Valeur de l'actif net ajustée	85,77	60,44

[1] Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir plus de détails sur les ajustements liés à la juste valeur.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

Actif géré et sous services-conseils consolidé, et actif consolidé et actif administré

31 décembre [en milliards de dollars]	2025	2024
Total de l'actif géré et sous services-conseils consolidé	1 433	1 259
Actif administré seulement	2 267	2 073
	3 700	3 332
Autres actifs au bilan	271	267
Total de l'actif consolidé et de l'actif administré	3 971	3 599
<i>dont : total des actifs au bilan</i>	926	851

Bénéfice tiré des honoraires (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation présenté conformément aux normes IFRS et du bénéfice tiré des honoraires des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté à la sous-section Activités de gestion d'actifs de la section Sagard et Power Sustainable.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation – mesure financière conforme aux normes IFRS	2 572	2 743
Excluant les éléments suivants :		
Apport de Lifeco au bénéfice net	(2 621)	(2 613)
Apport d'IGM au bénéfice net	(658)	(582)
Apport de GBL au bénéfice net	263	(31)
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net	(3 016)	(3 226)
Apport de la société de portefeuille au bénéfice net	431	348
Apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net	(13)	(135)
Excluant les éléments suivants :		
Activités d'investissement	(12)	23
Entreprises autonomes	2	38
Apport des activités de gestion d'actifs au bénéfice net	(23)	(74)
Ajustements :		
Sagard		
Participations ne donnant pas le contrôle	(1)	19
Perte (bénéfice) provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs	(1)	2
Intéressement aux plus-values, montant net	(89)	(41)
Rémunération fondée sur des actions	8	7
Amortissement des immobilisations incorporelles	12	5
Coûts liés aux acquisitions ^[1]	19	4
Variation de la juste valeur des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle	17	2
Impôt sur le bénéfice et autres	(4)	(4)
Power Sustainable		
Participations ne donnant pas le contrôle	(8)	(7)
Perte (bénéfice) provenant des activités de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE	15	11
Intéressement aux plus-values, montant net	(6)	15
Rémunération fondée sur des actions	5	–
Coûts liés aux acquisitions	–	8
Charges de restructuration	–	14
Autres	–	(1)
	(33)	34
Bénéfice (perte) tiré des honoraires – mesure financière non conforme aux normes IFRS	(56)	(40)
<i>Sagard</i>	(25)	(1)
<i>Power Sustainable</i>	(31)	(39)

[1] Comprend les coûts de transaction et les variations de la juste valeur se rapportant à une contrepartie éventuelle.

Autres mesures

La présente revue de la performance financière comprend également d'autres mesures, notamment :

Terme	Définition
Actif géré et actif administré	Les sociétés de gestion d'actifs et de services de gestion de placements en exploitation au sein du groupe Power, y compris IGM, les gestionnaires d'actifs alternatifs et Wealthisimple, présentent la valeur totale de l'actif géré ou administré dont la propriété véritable revient à des clients et qui n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés. La composition de l'actif géré et de l'actif administré est fonction des activités des gestionnaires d'actifs et est définie plus en détail ci-dessous :
Actif géré et actif sous services-conseils d'IGM	L'actif géré et l'actif sous services-conseils représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils des activités principales d'IGM, soit IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Dans le secteur Gestion de patrimoine d'IGM, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels IGM fournit des services de gestion de placements et comprend des fonds d'investissement dont IGM est le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels IGM assume la gestion de portefeuille discrétionnaire. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes des clients des activités principales du secteur Gestion de patrimoine d'IGM.
Actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques d'IGM	L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils d'IGM, incluant le pourcentage de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils des investissements stratégiques qu'IGM détient, compte tenu de sa participation dans les investissements stratégiques. Les investissements stratégiques inclus sont ceux dont les activités ont principalement trait à la gestion d'actifs et à la gestion de patrimoine, et ils comprennent des participations dans ChinaAMC, dans Northleaf, dans Rockefeller et dans Wealthisimple. Les actifs des clients de Rockefeller comprennent l'actif géré et l'actif sous services-conseils, ainsi que les actifs détenus à des fins de placement et ne nécessitant que des services administratifs.
Actif géré des plateformes de placements dans des actifs alternatifs	L'actif géré des plateformes de placement comprend : <ul style="list-style-type: none"> la valeur de l'actif net des fonds d'investissement et des véhicules de placement conjoint gérés, y compris les engagements non capitalisés et l'effet de levier permanent; la valeur de l'actif brut des fonds d'investissement gérés au sein de la plateforme de développement immobilier; la juste valeur de l'actif géré au nom de la Société et des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte.
Actif administré de Wealthisimple	L'actif administré comprend la valeur totale de l'actif détenu au nom des clients ainsi que les actifs de clients à l'égard desquels des services de gestion de placements sont fournis.
Valeur comptable par action participante	Représente les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation divisés par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière.
Engagements en capital	Représente le montant total de l'apport en capital qu'un investisseur commanditaire a convenu de fournir, en vertu de dispositions contractuelles, à un fonds d'investissement sur la durée de vie du fonds. Un engagement à l'égard d'un fonds d'investissement constitue une obligation juridiquement contraignante et représente le montant en capital maximal que le gestionnaire du fonds peut appeler auprès d'un investisseur au cours de la période d'investissement.
Intéressement aux plus-values	L'intéressement aux plus-values est gagné en vertu d'un accord contractuel conclu entre les gestionnaires d'actifs alternatifs et les fonds gérés à l'égard desquels le gestionnaire d'actifs touche un pourcentage fixe du rendement des placements lorsque celui-ci dépasse un seuil minimal prédéterminé.
Capitaux générant des honoraires	Les capitaux générant des honoraires comprennent : <ul style="list-style-type: none"> le montant total des engagements en capital des fonds de capital de risque et d'actions de sociétés fermées, et de certains fonds d'instruments de crédit privé au cours de la période d'investissement; le montant net du capital investi des fonds de crédit privé, des fonds dont la période d'investissement est close, des comptes à gestion distincte au sein des plateformes de crédit et de certains véhicules de placement conjoint; la valeur de l'actif net de Power Sustainable Infrastructure énergétique, y compris les participations directes dans des actifs énergétiques, et des fonds gérés au sein de la plateforme de développement immobilier; le capital investi ou la valeur de l'actif brut des actifs gérés par l'intermédiaire de comptes à gestion distincte au sein de la plateforme de développement immobilier.
Capitalisation boursière	Représente la valeur de marché totale d'une société. La capitalisation boursière est déterminée à un moment précis et représente le nombre d'actions en circulation multiplié par le cours de clôture.

Terme	Définition
Valeur de l'actif net présentée par GBL	<p>Chaque trimestre, GBL présente la valeur de son actif net, car cette mesure constitue un important critère d'évaluation de sa performance. La valeur de l'actif net de GBL représente la juste de valeur de son portefeuille de placements et de sa trésorerie brute, et la valeur actualisée de son billet lié à Concentrix et de ses actions propres, moins sa dette brute.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les placements de GBL détenus dans des entités cotées et ses actions propres sont évalués à leur valeur de marché, la valeur actualisée du billet lié à Concentrix est calculée selon le taux en vigueur sur le marché, compte tenu de la qualité du crédit de Concentrix, ses placements dans des entités fermées sont évalués selon les recommandations contenues dans les International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines, et ses placements récents sont évalués à leur coût d'acquisition. Ces évaluations représentent la meilleure estimation de la direction de GBL. ■ Le portefeuille de placements de GBL Capital est évalué en faisant la somme de tous les placements à la juste valeur fournie par les gestionnaires de fonds et de la trésorerie nette de GBL Capital, moins sa dette nette. ■ Les actifs de Sienna Investment Managers sont évalués à la juste valeur des sociétés de gestion acquises. <p>Pour obtenir plus de renseignements sur la valeur de l'actif net de GBL et ses critères d'évaluation, se reporter à son site Web (www.gbl.com/fr).</p>
Valeur de l'actif net des fonds d'investissement	La valeur de l'actif net des fonds d'investissement représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs.
Intéressement aux plus-values, montant net	Représente l'intéressement aux plus-values gagné, déduction faite des coûts directs liés aux employés qui sont habituellement comptabilisés sur la période d'acquisition des droits.
Engagements non capitalisés	Représentent le capital qui a été engagé par des commanditaires, mais qui n'a pas été appelé par le fonds. Dans certains cas, les engagements non capitalisés comprennent des distributions liées aux fonds dont la période d'investissement est en cours et qui peuvent être rappelées par le fonds.
Taux moyen pondéré des honoraires de gestion	<p>Représente le taux moyen pondéré des honoraires de gestion calculé en fonction des capitaux générant des honoraires à l'égard de toutes les catégories d'actifs au cours de la période.</p> <p>Les honoraires de gestion gagnés au cours de la période sont divisés par la moyenne des capitaux générant des honoraires des fonds, des véhicules de placement conjoint et des comptes à gestion distincte au cours de cette période. Les honoraires de gestion comprennent les honoraires de gestion rétroactifs gagnés au cours de la période selon le moment de la clôture des activités de mobilisation de capitaux ultérieures.</p>

Principales données annuelles

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025	2024	2023
Total des produits ^[1]	50 466	45 255	46 428
Actif géré et sous services-conseils consolidé (en milliards) ^[2]	1 433	1 259	1 097
Actif consolidé et actif administré (en milliards) ^[2]	3 971	3 599	2 946
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	2 572	2 743	2 195
Par action – de base	4,01	4,23	3,32
Par action – dilué	3,94	4,19	3,30
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	2 572	2 792	2 282
Par action – de base	4,01	4,31	3,45
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) ^[2]	3 400	2 971	2 671
Par action – de base	5,31	4,58	4,04
Actif consolidé	925 735	851 359	749 478
Passif consolidé	880 687	807 373	708 213
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	647	647
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours :			
Financière Power, Lifeco et IGM	11 354	12 031	11 608
Fonds d'investissement consolidés et autres	4 146	3 878	3 017
Fonds propres attribuables aux actionnaires	24 432	23 880	22 143
Valeur comptable par action participante	36,31	35,56	32,49
Valeur de l'actif net ajustée par action ^[2]	85,77	60,44	53,53
Nombre d'actions participantes en circulation (en millions)			
Actions privilégiées participantes	54,9	54,9	54,9
Actions comportant des droits de vote limités	580,9	589,9	597,4
Dividendes par action (déclarés)			
Actions participantes	2,4500	2,2500	2,1000
Actions privilégiées de premier rang de Power Corporation ^[3]			
Série A	1,4000	1,4000	1,4000
Série B	1,3375	1,3375	1,3375
Série C	1,4500	1,4500	1,4500
Série D	1,2500	1,2500	1,2500
Série G	1,4000	1,4000	1,4000
Série H ^[4]	0,4529	–	–
Actions privilégiées de premier rang de la Financière Power			
Série A ^[5]	0,8584	1,1808	1,2145
Série D	1,3750	1,3750	1,3750
Série E	1,3125	1,3125	1,3125
Série F	1,4750	1,4750	1,4750
Série H	1,4375	1,4375	1,4375
Série K	1,2375	1,2375	1,2375
Série L	1,2750	1,2750	1,2750
Série O	1,4500	1,4500	1,4500
Série P ^[6]	0,4995	0,4995	0,4995
Série Q ^[7]	1,0792	1,5709	1,5750
Série R	1,3750	1,3750	1,3750
Série S	1,2000	1,2000	1,2000
Série T	1,3988	1,3988	1,0538
Série V	1,2875	1,2875	1,2875
Série 23	1,1250	1,1250	1,1250

[1] Le total des produits comprend les produits de placement nets et les variations de la juste valeur par le biais du résultat net inclus dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

[2] L'actif géré et sous services-conseils consolidé, l'actif consolidé et l'actif administré, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action et la valeur de l'actif net ajustée par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS ou des ratios non conformes aux normes IFRS. En 2025, la Société a bonifié l'information présentée sur les composantes de l'actif consolidé et de l'actif administré. Les données des périodes comparatives ont été retraitées afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les montants présentés pour la période close le 31 décembre 2023 ne tiennent pas compte des actifs gérés des activités abandonnées d'un montant de 162 G\$. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[3] La Société a émis les actions privilégiées de premier rang de série I le 20 novembre 2025. Un dividende initial de 0,5650 \$ par action a été déclaré le 18 mars 2026.

[4] La Société a émis les actions privilégiées de premier rang de série H le 22 septembre 2025. Un dividende initial de 0,45291 \$ par action a été déclaré le 12 novembre 2025.

[5] Les actions privilégiées de premier rang de série A donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne du taux préférentiel de deux grandes banques à charte canadiennes.

[6] Le 31 janvier 2026, les actions de série P ont fait l'objet d'un rajustement du taux de dividende pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2026, inclusivement. Le taux de dividende a été rajusté à 4,591 %, soit 0,286938 \$ par action. Les dividendes sont payables en trésorerie chaque trimestre.

[7] Les actions de série Q donnent droit à un dividende non cumulatif annuel, payable trimestriellement à un taux variable correspondant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 1,60 %. Le 2 février 2026, la totalité des actions de série Q en circulation ont été converties en actions de série P à raison de une pour une.